

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
SALLUSTE

AVEC LA
TRADUCTION FRANÇAISE DE LA COLLECTION PANCKOUKE
PAR CHARLES DUROSOIR

NOUVELLE ÉDITION, SOIGNEUSEMENT REVUE

PAR
M. J.-P. CHARPENTIER | M. FÉLIX LEMAISTRE

ET

PRÉCÉDÉE D'UNE NOUVELLE ÉTUDE SUR SALLUSTE

PAR M. CHARPENTIER

Inspecteur honoraire de l'Académie de Paris,
Agrégé de la Faculté des lettres.



PARIS
LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

PARIS. — IMP. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17. — S.

FRAGMENTS
DE LA GRANDE HISTOIRE DE SALLUSTE

AVERTISSEMENT

On sait que Salluste, outre l'*Histoire de la Conquête de la Numidie*, celle de la *Conjuration de Catilina*, et ses deux *Discours adressés à César sur le gouvernement de la république*, avait, dans ses derniers jours, composé l'*Histoire d'une partie du septième siècle de Rome*, et la *Description du Pont-Euxin*. Ces deux ouvrages sont perdus, mais il en reste des fragments. Le premier contenait, en cinq ou six livres, adressés à Lucullus, fils du vainqueur de Mithridate, un récit des *Événements civils et militaires arrivés dans la république romaine depuis le consulat de Lépide et de Catulus*, époque de la mort de Sylla, jusqu'au moment où le pouvoir que la loi *Manilia* conférait à Pompée remettait de nouveau la république sous la dictature d'un seul homme : *Res populi romani, M. Lepido, Q. Catulo, coss., ac deinde militiæ et domi gestas composui*, disait Salluste au début de son ouvrage (1). Cet intervalle ne comprenait pas plus de quatorze années, de l'an de Rome 675 à l'an 688. Mais, comme l'historien remontait jusqu'au commencement des démêlés de Marius et de Sylla, c'est-à-dire jusque vers l'époque où s'était terminée la guerre de Jugurtha, l'an 650, et qu'il ne s'arrêtait que vers le temps de la conjuration de Catilina, on peut dire que le corps entier de ses *Histoires*, y compris la *Guerre de Jugurtha*, son *His-*

(1) Fragment tiré de Pompeius Messalinus : *de Numeris et pedibus orat.*, et de Priscianus, *Instit. grammaticæ*, lib. XV, c. III.

toire générale, et celle de la *Conjuration de Catilina*, embrassait un espace de cinquante ans. La perte de l'*Histoire* de Salluste est d'autant plus à regretter, que, par une fatalité singulière, tous les auteurs qui ont écrit d'une manière complète et suivie les annales de cette époque se trouvent avoir une lacune dans cet endroit intéressant. Cependant il reste de nombreux fragments de l'*Histoire* de Salluste, et de sa *Description du Pont-Euxin*, presque tous épars dans les anciens grammairiens latins et les vieux glossateurs. Tous ces lambeaux, rapportés par des rhéteurs qui n'avaient que la grammaire en vue, sont isolés, fort courts et d'un faible intérêt historique. Des fragments plus étendus, mais en petit nombre, ont été rapportés par Sénèque, Quintilien, Aulu-Gelle, Isidore de Séville, et surtout par saint Augustin, en son livre *de la Cité de Dieu*. Enfin Pomponius Létus, dans un manuscrit du Vatican, qui contenait la copie d'un grand nombre de morceaux tirés des anciens historiens, trouva quatre discours et deux lettres extraites de l'ouvrage perdu de Salluste. Janus Van-der-Does (Jean Douza), Riccoboni, Paul Manuce et Louis Carrion avaient commencé avec plus ou moins de succès à rassembler ces fragments et à les annoter; mais, quelque louables qu'aient été leurs efforts, combien leur travail n'est-il pas inférieur à celui du président de Brosses!

A son exemple, jaloux de reproduire tout ce qui nous reste de Salluste, M. Du Rozoir avait recueilli et traduit de nouveau, non-seulement les six fragments les plus considérables de sa Grande Histoire, déjà publiés en français, mais encore un grand nombre de passages bien moins étendus, que les traducteurs n'avaient pas jugés dignes de leur attention. On aura donc dans cette édition le recueil le plus exact et le plus complet qui ait été fait jusqu'ici des *Fragments* de Salluste.

FRAGMENTS

DE LA PRÉFACE ET DU PREMIER LIVRE

DE LA GRANDE HISTOIRE DE SALLUSTE

Dans cette préface, l'historien semblait fortement pénétré de l'importance de la tâche qu'il avait entreprise :

I.
Nihil tam necessarium, aut magis
cum cura dicendum quam quod in
manibus est.

I.
Il n'en est pas de plus importante,
ni qui mérite d'être écrite avec plus
de soin, que l'histoire qui nous oc-
cupe maintenant.

II.
Neque me divorsa pars in civilibus
armis movit a vero.

II.
Au milieu des factions qui ont armé
les citoyens les uns contre les autres,
l'esprit de parti ne m'a point fait tra-
hir la vérité.

De là, Salluste passait en revue les divers historiens qui l'avaient précédé dans la carrière :

III.
Nos in tanta doctissimorum homi-
num copia....

III.
Dans ce grand nombre d'habiles
écrivains....

IV.
Cato, romani generis disertissimus,
paucis absolvit.

IV.
Caton, le plus disert de tous les
Romains, habile surtout à renfermer
beaucoup de choses en peu de mots.

Il citait aussi Fannius, dont il proclamait la *vérité*.

V.
Fannius vero veritatem....

Il faisait ensuite le résumé des dissensions qui avaient agité

Rome depuis l'expulsion des rois jusqu'au temps des Gracques, de Marius et de Sylla. Il indiquait en même temps les causes de la grandeur romaine; et tel est le sujet des fragments détachés qui vont suivre.

VI.

Parmi nous, les premières dissensions n'ont point eu d'autre cause que cette disposition fatale du cœur humain, qui, toujours inquiet, indomptable, ne se plaît qu'à lutter pour la liberté, pour la gloire ou pour la puissance.

VII.

Mais l'esprit de discorde, de cupidité, d'ambition, et tous les autres vices, fruits ordinaires de la prospérité, prirent, après la ruine de Carthage, un nouvel essor. Et, en effet, les injustices des grands, et par suite la scission du peuple d'avec le sénat, et bien d'autres dissensions, avaient eu lieu dès l'origine. Même après l'expulsion des rois, ce fut seulement tant qu'on craignit Tarquin et une guerre terrible contre l'Etrurie, que la justice et la modération présidèrent au gouvernement. Mais, aussitôt après, les patriciens traitèrent le peuple en esclave, condamnèrent à mort, firent battre de verges, comme avaient fait les rois; s'emparèrent des biens, et, usurpant les droits de leurs concitoyens, s'arrogèrent seuls toute la puissance. Soulevé par ces barbaries, accablé surtout par une dévorante usure, tandis qu'il avait à supporter, dans des guerres perpétuelles, le poids du service militaire et des impôts, le peuple se retira en armes sur le mont Sacré et sur le mont Aventin. C'est ainsi qu'il obtint des tribuns, et revendiqua bien d'autres droits. Les querelles et la lutte des deux partis eurent pour terme la seconde guerre punique.

VIII.

De sérieuses alarmes s'emparèrent de nouveau des esprits, et, détournant leur inquiétude de ces dissensions pour un intérêt plus pressant, rétablirent l'union entre les citoyens. Alors la direction des affaires revint

VI.

Nobis primæ dissensiones vitio humani ingenii evenere, quod iniquas atque indomitum semper in certamine libertatis, aut gloriæ, aut dominationis agit.

VII.

At discordia, et avaritia, atque ambitio, et cetera secundis rebus oriri sueta mala, post Carthaginis excidium maxime aucta sunt. Nam injuriæ validiorum, et ob eas discessio plebis a patribus, aliæque dissensiones domi fuere jam inde a principio; neque amplius quam, regibus exactis, dum metus a Tarquinio et bellum grave cum Etruria positum est, æquo et modesto jure agitatum: dein servili imperio patres plebem exercere, de vita atque tergo, regio more, consulere; agro pellere, et ceteris expertibus, soli in imperio agere. Quibus agitata sævitia, et maxime fenoris onere oppressa plebes; quum assiduis bellis tributum simul et militiam tolleraret, armata montem Sacrum atque Aventinum insedit. Tumque tribunos plebis et alia sibi jura paravit. Discordiarum et certaminis utrinque finis fuit secundum bellum punicum.

VIII.

Rursus gravis metus cepit urgere atque illis perturbationibus alia majore cura cohibere animos inquietos et ad concordiam revocare civilem. Sed per quosdam paucos, qui pro suo modo boni erant, magna administra-

bantur, atque illis toleratis ac temperatis malis, paucorum bonorum providentia res illa crescebat.

IX.

Res romana plurimum imperio valuit: Servio Sulpicio et M. Marcello consulibus, omnis Gallia cis Rhenum, atque inter mare nostrum, atque Oceanum nisi quæ a paludibus fuit invia, perdomita.

Optimis autem moribus et maxime concordia egit populus romanus inter secundum atque postremum bellum carthaginense.

X.

Postquam, remoto metu punico, similitates exercere vacuum fuit, plurimæ turbæ, seditiones, et ad postremum bella civilia orta sunt: dum pauci potentes, quorum in gratiam plerique concesso, sub honesto patrum aut plebis nomine, dominationes affectabant; bonique et mali civis appellati, non ob merita in republicam, omnibus pariter corruptis; sed uti quisque locupletissimus et injuria validior, quia presentia defendebat, pro bono ducebatur. Ex quo tempore majorum mores non paulatim, ut antea, sed torrentis modo præcipitati: adeo juvenis luxu atque avaritia corrupta est, uti merito dicatur genitos esse, qui neque ipsi habere possent res familiares, neque alios pati.

aux mains d'un petit nombre d'hommes honnêtes, mais à leur manière; et, les anciens abus étant devenus plus tolérables par des concessions mutuelles, la république dut sa grandeur à la sage politique d'un petit nombre de bons citoyens.

IX.

L'habileté de ses généraux a fait la principale force de Rome. C'est sous le consulat de Servius Sulpicio et de M. Marcellus qu'ont été soumises par les armes romaines toutes les Gaules comprises entre le Rhin, la Méditerranée et l'Océan, à l'exception des lieux que des marais rendent impraticables.

Une sagesse irréprochable, une parfaite union, marquèrent la conduite du peuple romain durant l'intervalle de la seconde à la troisième guerre punique.

X.

Affranchis de la crainte de Carthage, les Romains eurent le loisir de se livrer à leurs dissensions; alors s'élevèrent de toutes parts les troubles, les séditions, et enfin les guerres civiles. Un petit nombre d'hommes puissants, dont la plupart des citoyens étaient devenus les créatures, exercèrent, sous le nom imposant tantôt du sénat, tantôt du peuple, un véritable despotisme. On ne fut plus bon ou mauvais citoyen, selon ce qu'on faisait pour ou contre la patrie; car tous étaient également corrompus: mais plus on était riche, et en état de faire impunément le mal plus, pourvu qu'on défendit l'ordre présent des choses, on passait pour homme de bien. Dès ce moment, ce ne fut plus par degrés comme autrefois, mais avec la rapidité d'un torrent, que se répandit la dépravation; la jeunesse fut tellement infectée du poison du luxe et de l'avarice, qu'on vit une génération de gens dont il fut juste de dire qu'ils ne pouvaient avoir de patrie ni souffrir que d'autres en eussent.

Salluste, poursuivant le cours de son rapide résumé, arrive aux séditions des Gracques, et c'est aux événements dont elles

furent l'occasion, qu'on peut rapporter les fragments qui suivent :

XI.
Les plus funestes séditions commencèrent au temps de Gracchus (Tiberius).

XII.
Ce fut un prétexte pour introduire des innovations.

Après les premiers démêlés de Marius et de Sylla, venait la guerre Sociale, à laquelle se réfèrent ces deux fragments :

XIII.
Telle avait été la sollicitude affectueuse de nos ancêtres pour la nation italique.

XIV.
En se secourant ainsi de proche en proche, les différents peuples de l'Italie furent tous successivement entraînés à la guerre.

Après la guerre Sociale, Sylla, consul, fut chargé par le sénat d'aller combattre Mithridate; mais Marius, aidé du tribun Sulpicius, se fait donner ce commandement par un plébiscite. Sylla, qui était déjà en Campanie, à la tête de son armée, revient sur Rome, et proscrit Sulpicius, qui est mis à mort, et Marius, qui n'échappe qu'avec des périls inouïs. Après avoir rendu au sénat ses prérogatives, Sylla part pour la Grèce; mais Cornelius Cinna, fougueux partisan de Marius, attaque à main armée Octavius, son collègue, et le parti du sénat. Vaincu et chassé de Rome, il rassemble une nouvelle armée, rappelle Marius et les autres proscrits, puis vient assiéger la capitale de l'empire. Le sénat, après la défaite de l'armée d'Octavius et de celle du proconsul Pompeius Strabon, n'avait plus à ses ordres que l'armée de Metellus Pius; mais il était en Apulie, occupé de combattre les Samnites :

XV.
Et, Metellus étant éloigné, l'espérance du secours l'était aussi.

Son arrivée tardive n'empêcha point Cinna et Marius d'entrer dans Rome, qui devint le théâtre des plus sanglantes exécutions : les autels des dieux ne furent pas même un asile contre les proscrits.

XI.
A Graccho seditiones graves ortæ.

XII.
Quæ causa fuerat novandis rebus.

XIII.
Tantum antiquitatis curæque pro italica gente majoribus fuit.

XIV.
Dum paullatim suis invicem subveniunt, omnes in bellum coacti sunt.

XV.
Et Metello procul agente, longa spes auxillorum,

XVI.
Quum aræ et alia dis sacrata, supplicum sanguine fœdarentur.

XVI.
Quand on souillait du sang des suppliants les autels et tous les lieux consacrés au culte.

La tyrannie de Marius fut courte : il mourut le dix-septième jour de son septième consulat; mais Cinna et Carbon en perpétuèrent les excès. Après avoir vaincu Mithridate, Sylla lui avait accordé la paix, mais à de dures conditions, quoique ce prince eût espéré que, pressé d'aller à Rome accabler ses ennemis,

XVII.
Bellum, quibus posset conditionibus, desineret.

XVII.
Il aurait terminé cette guerre à quelques conditions que ce fût.

Arrivé en Italie, Sylla défit le consul Norbanus en Campanie, puis attira sous ses drapeaux, près de Téanum, l'armée de Corn. Scipion Asiaticus, collègue de ce dernier.

XVIII.
Cujus adversa voluntate, colloquio militibus permissio, corruptio facta paucorum, et exersitus Sullæ datus est.

XVIII.
En dépit de ce consul, il permit à ses soldats d'entrer en pourparlers [avec ceux de Scipion]; quelques-uns se laissèrent gagner, et leur exemple entraîna toute l'armée, qui se donna à Sylla.

Cette défection fut d'autant plus prompte, que la plupart des soldats de Scipion

XIX.
Non repugnantibus modo, sed ne deditis quidem, A. B. C. M. [i. e. fort. atrocis belli cladem metuentibus.]

XIX.
...N'avaient, à vrai dire, ni éloignement ni affection pour Sylla, mais n'envisageaient qu'avec horreur les désastres d'une guerre civile.

Cependant le jeune Cn. Pompée, ayant levé des troupes de sa propre autorité, remporta divers avantages sur les partisans de Marius, puis alla se joindre à Sylla, qui lui décerna le surnom d'*imperator*.

Carbon, quoique vaincu, rentra dans Rome, et se fit nommer consul pour la quatrième fois, avec le jeune Marius, qui renouvela les proscriptions de son père adoptif. Sylla marche vers Rome, bat le jeune Marius,

XX.
Apud Præneste locatus.

XX.
Qui avait son quartier-général à Præneste.

Nouvel allié de Marius, Pontius Telesinus, chef des Samnites, toujours en armes depuis la guerre Sociale, dispute à Sylla l'entrée de Rome.

XXI.
Ainsi la défaite de Marius avait imposé à Sylla la tâche d'une double guerre.

XXI.
Et Marius victus duplicaverat bellum.

Telesinus est tué au moment où la victoire allait le rendre maître de Rome. Sylla fait égorger huit mille prisonniers sur le champ de bataille. Un corps de trois mille Samnites, Marses et Lucaniens lui demande quartier. Il répondit qu'il l'accorderait à ceux qui s'en rendraient dignes par la mort de leurs compagnons. Ils acceptent avec empressement cette cruelle alternative,

XXII.
Et [paraissant] moins céder à la contrainte qu'emportés par l'animosité, ils tombent sous le fer les uns des autres, plus coupables encore que malheureux.

XXII.
Atque ea cogentes, non coactos, scelerestios magis quam miseros distringit.

Bientôt commencèrent dans Rome les proscriptions de Sylla, dont le tableau tracé par Salluste est entièrement perdu, sauf deux traits, l'un relatif au supplice affreux de Marius Gratidianus, qui fut immolé sur le tombeau des Catulus; l'autre, concernant les biens des proscrits.

XXIII.
Après qu'on lui eut brisé les jambes, pour que tous ses membres subissent les angoisses de la mort.

XXIII.
Quum, fractus prius crura, per artus, expiraret.

XXIV.
Les biens des proscrits ayant été vendus ou dissipés en largesses.

XXIV.
Igitur venditis proscriptorum bonis, aut dilargitis.

La fureur des proscriptions ne s'arrêta point dans Rome; le sang coula par toute la république, et la guerre civile se propagea jusqu'en Afrique. Le consul Carbon, qui était aux prises avec Metellus Pius, dans la Gaule cispadane, pouvait encore résister longtemps; mais, à la nouvelle de deux échecs peu décisifs reçus par ses lieutenants,

XXV.
Saisi d'une lâche terreur, il déserta tout à coup l'Italie et son armée.

XXV.
Carbo turpi formidine Italiam atque exercitum deseruit.

Il s'embarqua à Rimini, et fit voile vers Cossura, petite île sur la côte d'Afrique; mais il tomba entre les mains de Pompée, qui venait de soumettre la Sicile. Carbon semblait pouvoir tout espérer de la clémence de ce jeune lieutenant de Sylla, dont il avait protégé la jeunesse. Pompée fut insensible à ses supplications: il fit périr sous ses yeux Carbon, qui, pour gagner un instant de vie,

XXVI.
Simulans alvum purgari sibi,

XXVI.
Feignit d'avoir à satisfaire un besoin naturel,

« Et il fut, dit Valère-Maxime, décapité dans cette posture. » Cependant Domitius Ahenobarbus, lieutenant de Carbon, s'était retiré en Afrique, où Hiarbas, roi d'une partie de la Numidie, vint le joindre avec toutes ses forces, dont il s'était servi pour dépouiller Hiempsal II, autre prince de la race de Masinissa. Pompée se hâta de passer en Afrique, et débarqua à *Currubis*, petit port voisin de Carthage. Vainqueur de Domitius, qui fut tué dans l'action, il poursuit Hiarbas, et dissipe sans peine les Africains, qui avaient pris les armes.

XXVII.
Id bellum excitabat metus Pompeii victoris, Hiempsalem in regnum restituentis.

XXVII.
Cette guerre avait pour motif la crainte de Pompée vainqueur, et qui voulait rétablir Hiempsal dans son royaume.

Après avoir terminé en quarante jours cette campagne, Pompée, dont la gloire portait ombrage à Sylla, fut rappelé en Italie. Il obéit malgré ses troupes, qui lui offraient leurs bras s'il eût voulu résister à cet ordre. Un ennemi moins digne de lui devait s'élever contre Sylla; c'était M. Emilius Lepidus, qui déshonorait un nom illustre par ses vices et par sa présomptueuse impéritie. On l'avait vu zélé fauteur du parti populaire, au temps du triomphe de Marius, sous le septième consulat duquel il fut édile curule. Il fut des premiers à passer sous les drapeaux de Sylla vainqueur, et s'enrichit des biens des proscrits. Après avoir exercé la préture, il fut envoyé en Sicile, et, par ses concussions, il mérita d'être traduit en justice à son retour; mais ses accusateurs, cédant aux instances du peuple, se désistèrent; et Lepidus, enhardi par l'impunité, osa briguer le consulat. Adulateur servile de Sylla, il en avait espéré la protection: mais le dictateur, qui avait trop bien jugé ce factieux, lui défendit de se mettre sur les rangs. Alors Lepidus se tourne

vers Pompée, qui, flatté de voir qu'on espérait obtenir par son influence ce que Sylla ne voulait pas accorder, saisit cette occasion de montrer son crédit sur le peuple; il fit élire Lepidus consul, par préférence à Catulus, qui ne fut nommé que le second, malgré son mérite éminent et la protection déclarée du dictateur. Sylla, déjà résolu d'abdiquer la puissance, ne parut pas très-sensible à cette espèce d'affront; il se contenta de prédire à Pompée, encore tout enorgueilli de ce triomphe, les maux qui allaient résulter de l'élection de Lepidus: « C'est à vous maintenant, dit-il, à veiller aux affaires, et à ne pas vous endormir après avoir armé contre vous-même un dangereux ennemi. »

Ce pronostic ne tarda pas à se vérifier. Lepidus, à peine désigné consul, conçoit le projet de se rendre maître du gouvernement à la place de Sylla. Il cabale, il murmure sourdement contre l'état présent des choses; il rallie les familles des proscrits; puis, exagérant ses ressources pour multiplier ses partisans, il se vante d'avoir des fauteurs en Étrurie, dans la Gaule transalpine; enfin d'avoir tout pouvoir sur Pompée. Ainsi parlait Lepidus, d'abord dans des entretiens particuliers. Bientôt dans une réunion générale de ses principaux partisans, tenue le plus secrètement possible, il révéla tous ses projets dans le discours qui suit :

XXVIII.

DISCOURS DU CONSUL EMILIUS
LEPIDUS.

I. Romains, votre clémence et votre droiture, qui font, aux yeux des nations étrangères, votre supériorité et votre gloire, m'inspirent bien des alarmes au sujet de la tyrannie de L. Sylla. Je crains que, peu portés à supposer dans les autres ce que vous auriez horreur de faire, vous ne vous laissiez surprendre; je le crains d'autant plus, que vous avez affaire à un homme qui n'a d'espoir que dans le crime et dans la perfidie, et qui ne peut se croire en sûreté qu'en se montrant plus méchant et plus détestable, afin de vous ôter, par l'excès de vos maux, jusqu'au sentiment de votre liberté: ou, si votre prudence veille encore, de vous tenir plus occupés à vous défendre de vos périls, qu'à as-

XXVIII.

M. ÆMILII LEPIDI CONSULIS
ORATIO.

I. Clementia et probitas vestra, Quirites, quibus per ceteras gentis maximi et clari estis, plurimum timoris mihi faciunt adversus tyrannidem L. Sullæ; ne, aut ipsi, nefanda quæ æstumatis ea parum credendo de aliis, circumveniamini; præsertim quum illi spes omnis in scelere atque perfidia sit; neque se aliter tutum putet, quam si pejor atque instabilior metu vestro fuerit, quo captivis libertatis curam miseria eximat: aut, si providebitis, in tutandis periculis magis, quam in ulciscendo teneamini. Satellites quidem ejus, homines maxum nominis, non minus optumis majorum exemplis, nequeo satis mirari, dominationis in vos servitium suum mercedem dant; utrumque per injuriam

matum, quam optumo jure libere agere.

surer votre vengeance. Pour satellites, il a, je l'avoue, des hommes du plus grand nom, illustres par les belles actions de leurs ancêtres, et je ne puis me lasser d'admirer comment, achetant par leur servitude le droit de domination sur vous, ils préfèrent une double injustice au noble exercice d'une légitime liberté.

II. Præclara Brutorum, atque Æmiliorum, et Lutatiorum proles, geniti ad ea quæ majores virtute peperere subvertunda! Nam quid a Pyrrho, Hannibale, Philippoque, et Antiocho defensum est aliud, quam libertas et suæ cuique sedes; neu cui nisi legibus paremus? Quæ cuncta sævus iste Romulus, quasi ab externis raptâ, tenet, non tot exercituum clade neque consulis et aliorum principum quos fortuna belli consumperat, satius; sed tum credulior, quum perosque secundæ res in miserationem ex ira vertunt. Quin solus omnium post memoriam hominum supplicia in post futuros composuit, quis prius injuria quam vita certa esset; pravissimæque per sceleros immanitatem adhuc tutus fuit; dum vos, metu gravioris servitii, a repetunda libertate terremini.

II. Oh! les glorieux rejetons des Brutus, des Emilius, des Lutatius, nés tout exprès pour détruire ce que leurs ancêtres avaient conquis par leur valeur! car enfin, contre Pyrrhus et Annibal, contre Philippe et Antiochus, que prétendait-on défendre, sinon la liberté publique. les propriétés de chaque citoyen, le droit enfin de n'obéir qu'aux lois? Tous ces biens, ce cruel Romulus nous les a ravés comme à des étrangers, et il les retient encore. Ni le sang de tant d'armées, ni celui d'un consul, ni celui de nos premiers citoyens, victimes des hasards de la guerre, n'ont assouvi sa rage; et sa cruauté s'accroît même au sein de la prospérité, qui d'ordinaire change la colère en pitié. Que dis-je? il est le seul entre tous les mortels qui ait prononcé des supplices contre les enfants à naître, voulant ainsi qu'une injuste proscription leur fût assurée avant l'existence; et maintenant, ô comble de perversité! il peut, grâce à l'excès même de ses forfaits, en toute sûreté, se livrer à sa fureur, tandis que vous, dans la crainte d'une servitude plus affreuse encore, vous n'osez reconquérir votre liberté.

III. Agendum atque obviam eundem est, Quirites, ne spolia vestra penes illum sint; non prolatandum, neque votis paranda auxilia: nisi forte speratis, per tædium jam aut pudorem tyrannidem, esse eum per scelus occupata, periculosius demissurum. At ille eo processit, uti nihil gloriosum, nisi tutum, et omnia retinendæ dominationis honesta existumet. Itaque illa quies et otium cum libertate, quæ multo probi potius quam laborem cum honoribus capessabant, nulla sunt; hæc tempestate serviendum aut impe-

III. Il faut agir, Romains, il faut le prévenir, de peur que vos dépouilles ne lui appartiennent à jamais. Il n'est plus temps de différer ni de compter sur l'efficacité de vœux pusillanimes, à moins peut-être que vous n'espériez qu'un jour le désût ou la honte de la tyrannie ne l'i fasse abandonner un pouvoir usurpé par le crime, mais qu'il est trop périlleux de quitter. Sachez-le: au point où il en est, il n'y a pour lui de glorieux que ce qui est sûr, d'honorable que ce qui peut affermir sa domination. Ainsi ce calme, ce loisir avec la liberté, que nombre

de vertueux citoyens préféreraient aux sollicitudes inséparables des honneurs, ne sont plus de saison. Il faut aujourd'hui, Romains, servir ou commander, subir ou imposer la crainte.

IV. Et qu'attendez-vous de plus ? que vous reste-t-il de droits divins ou humains qui n'aient été violés ? Naguère l'arbitre des nations, maintenant dépouillé de sa puissance, de sa gloire, de ses droits, sans ressources pour exister, et méprisé, le peuple romain ne reçoit pas même les aliments assurés aux esclaves. Une grande partie des alliés et des habitants du Latium avaient, pour prix de nombreux et honorables services, reçu de vous le droit de cité : un seul homme les leur enlève ; et des populations paisibles ont vu les demeures de leurs pères envahies par un petit nombre de satellites, ainsi payés de leurs crimes. Lois, jugements, trésor public, provinces, royaumes étrangers, tout est à la discrétion d'un seul, tout, jusqu'au droit de vie et de mort sur les citoyens. Vous avez vu les hommes immolés comme des victimes, et les tombeaux arrosés du sang des citoyens.

Y a-t-il, pour des hommes, d'autre parti que de s'affranchir de l'oppression ou de mourir avec courage ? Car enfin la nature a prescrit à tous les hommes, à ceux même qu'environne un rempart de fer, un terme inévitable, et, s'il n'a un cœur de femme, nul n'attend le dernier coup sans oser se défendre.

V. Mais, à entendre Sylla, je suis un séditieux, parce que je m'élève contre ceux que nos troubles ont enrichis ; un homme qui veut la guerre, parce que je réclame les droits de la paix. Ah ! je comprends : il n'y aura ni bien-être ni sûreté dans l'état, si le Picentin Vettius et le greffier Cornelius ne dissipent en profusions les légitimes propriétés d'autrui ; si l'on n'approuve les proscriptions de tant d'innocents, sacrifiés pour leurs richesses, les supplices des personnages les plus illustres, Rome dépeuplée par l'exil et le meurtre, et les biens des citoyens

ritandum, habendus metus est aut faciendus, Quirites.

IV. Nam quid ultra ? quæve humana superant, aut divina impolluta sunt ? Populus romanus paulo ante gentium moderator, exutus imperio, gloria, jure, agitandi inops, despectusque, ne servilia quidem alimenta, reliqua habet. Sociorum et Latii magna vis civitate pro multis et egregiis factis, a vobis data, per unum prohibetur ; et plebis innoxie patrias sedes occupare pauci satellites, mercedem scelerum. Leges, judicia, ærarium, provincia, reges, penes unum ; denique necis civium et vitæ licentia : simul humanas hostias vidistis, et sepulcra infecta sanguine civili.

Estne vis reliqui aliud, quam solvere injuriam aut mori per virtutem ? quoniam quidem unum omnibus finem natura, vel ferro septis, statuit ; neque quisquam extremam necessitatem nihil ausus, nisi muliebri ingenio, expectat ?

V. Verum ego seditiosus, uti Sulla ait, qui præmia turbarum queror ; et bellum cupiens, quia jura pacis peto. Scilicet quia non aliter salvi satisque tuti in imperio eritis, nisi Vettius picens, scriba Cornelius, aliena bene parata prodegerint ; nisi approbaveritis omnis proscriptiones innoxiorum ob divitias, cruciatus virorum illustrium, vastam urbem fuga et cædibus, bona civium miserorum, quasi cim-

bricam prædam, venum aut dono data.

At objectat mihi possessiones ex bonis proscriptorum : quod quidem scelerum illius vel maximum est, non me, neque quemquam omnium satis tutum fuisse, si recte faceremus. Atque illa, quæ tum formidine mercatus sum, pretio soluto, jure dominis tamen restituo ; neque pati consilium est ullam ex civibus prædam esse.

VI. Satis illa fuerint, quæ rabie contracta toleravimus ; manus conserentes inter se romanos exercitus, et arma ab externis in nosmet versa. Scelerum et contumeliarum omnium finis sit. Quorum adeo Sullam non pœnitet, ut et facta in gloria numeret, et, si liceat, avidius fecerit.

Neque jam, quid existimetis de illo, sed quantum vos audeatis, vereor ; ne, alius alium principem expectantes, ante capiimini non opibus ejus, quæ fertiles et corruptæ sunt, sed vestra scordia ; quia captum ire licet, et quam audeat, tam videri felicem.

Nam præter satellites commaculatos ; quis eadem vult ! aut quis non omnia mutata, præter victoriam ? Scilicet milites, quorum sanguine Tarrulæ Scyroque, pessumis servorum, divitiarum partæ sunt ? An quibus prælatus in magistratibus capiundis Fusidius, ancilla turpis, honorum omnium dehestamentum ?

VII. Ita que maxumam mihi fiduciam parit victor exercitus, qui per tot vulnera et labores nihil præter tyrannum quæsitum est : nisi forte tributum potestatem eversum profecti sunt per arma conditam a majoribus suis ; uti-

donnés ou vendus comme le butin pris sur les Cimbres.

Mais je possède aussi des biens de proscrits ! Oui, et c'est là le plus grand de ses crimes, qu'il n'y ait eu, ni pour moi, ni pour personne, de sûreté à rester fidèle à la justice. Mais ce qu'alors j'ai acheté par crainte, ce dont j'ai versé le prix, j'offre de le rendre aux légitimes propriétaires : mon intention est de ne pas souffrir que personne soit riche de la dépouille de ses concitoyens.

VI. C'en est bien assez d'avoir supporté les effets inévitables de nos fureurs, d'avoir vu les armées romaines en venir entre elles aux mains. D'avoir tourné contre nous-mêmes les armes que nous aurions dû diriger contre l'étranger. Mettons un terme aux crimes, à tous ces honteux égarements. Mais lui, loin de se repentir, il les compte au nombre de ses titres de gloire. et, si l'on n'y mettait ordre, il recommencerait avec encore plus d'empportement.

Et déjà je ne suis plus en doute de ce que vous pensez de lui, mais bien du parti que vous oserez prendre : je crains qu'en vous attendant les uns les autres pour mettre la main à l'œuvre vous ne soyez victimes, je ne dis pas de sa puissance (elle n'a plus ni réalité ni consistance), mais de votre inaction ; il vous prévendra, et fera ainsi voir au monde qu'il a autant de bonheur que d'audace.

En effet, à l'exception de quelques satellites déshonorés, qui donc est satisfait du présent ? ou bien, qui ne désire voir tout changer, si l'on n'abuse pas de la victoire ? Seraient-ce les soldats dont le sang a coulé pour enrichir un Tarrula, un Scyrus, les plus détestables des esclaves ? Sont-ce des citoyens auxquels on a préféré, pour les magistratures, un Fusidius, l'opprobre de son sexe et des dignités qu'il dégrade ?

VII. Je place donc toute ma confiance dans une armée victorieuse, qui, pour prix de tant de blessures et de travaux, n'a obtenu qu'un tyran. A moins peut-être que nos soldats ne se soient levés en masse que pour rea-

verser la puissance tribunitienne fondée par leurs ancêtres, et pour s'arracher à eux-mêmes leurs droits avec la garantie des tribunaux : noblement payés, sans doute, lorsque, relégués dans les marais et dans les bois, voués à la honte et à la haine, ils verraient les récompenses réservées à quelques favoris !

Pourquoi donc, entouré d'un nombreux cortège, marche-t-il avec tant d'assurance ? C'est que la prospérité voile merveilleusement le vice ; qu'elle vienne à chanceler, et, à la terreur qu'il inspirait, succédera un égal mépris. Il compte aussi, pour colorer son crime et son parricide, sur ces prétextes de concorde et de paix ; à l'entendre, Rome ne cessera d'être en guerre avec elle-même que quand les patriciens seront à jamais chassés de leur patrimoine, les citoyens dépouillés sans pitié, les lois et la justice, privilèges du peuple romain, dévolues à ses caprices.

VIII. Si c'est là ce que vous prenez pour la paix et pour la concorde, approuvez l'entier bouleversement de la république et sa destruction, soucrivez aux lois qu'on vous impose, acceptez le repos avec l'esclavage. Montrez à la postérité comment, pour prix du sang qu'il a versé, on peut imposer au peuple romain la servitude. Quant à moi, bien que par la dignité suprême où je suis parvenu j'aie satisfait à ce que je devais au nom de mes ancêtres, à ma considération et à ma sûreté personnelles, je n'ai point l'intention de profiter seul de ces avantages. J'ai toujours, à un tranquille esclavage, préféré la liberté avec ses périls. Si tel est aussi votre sentiment, montrez-vous, Romains, et, avec le secours des dieux, suivez M. Émilium, votre consul, votre chef; allez sur ses pas reconquérir la liberté.

On peut supposer que ce discours produisit peu d'effet ; du moins ne fut-il suivi d'aucune tentative contre le dictateur. Bientôt se justifièrent les rumeurs qui avaient encouragé la témérité de Lepidus. Sylla résigna entre les mains du peuple romain le pouvoir dont il avait tant abusé, et alla mourir en

que jura et judicia sibimet extorquerent; egregia scilicet mercede, quum, relegati in paludes et silvas, contumeliam atque invidiam suam, pramia penes paucos intingerent.

Quare igitur tanto agmine atque animis incedit? Quia secundæ res mire sunt vitii obtentui, quibus laboractatis, quam formidatus antea est tam contemnetur. Nisi forte specie concordia et pacis, que sceleri et parricidio suo nomina indidit; neque aliter populo esse belli finem ait, nisi maneat expulsa agri plebes, præda civilis acerbissima, jus judiciumque omnium rerum penes se, quod populi romani fuit.

VIII. Quæ si vobis pax et concordia intelleguntur, maxima turbamenta reipublicæ atque exitia probate: annuite legibus impositis: accipite otium cum servitio, et tradite exemplum posteris ad populum romanum suimet sanguinis cæde circumveniendum. Mihi, quanquam per hoc summum imperium satis quasitum erat nomini majorum, dignitati, atque etiam præsidio; tamen non fuit consilium privatas opes facere; potiorque visa est periculosa libertas quieto servitio. Quæ si probatis, adeste, Quirites; et, bene juvantibus diis, M. Émilium, consulem, ducem et auctorem, sequimini ad recipiendam libertatem.

paix au sein d'une voluptueuse retraite. Ici Salluste avait esquisé quelques traits du caractère de cet homme étonnant : témoin ce passage où notre historien est cité par Plutaque :

« Sylla ne fut jamais modéré en ses concupiscences, ny par pauvreté lorsqu'il étoit jeune, ny par l'aage lorsqu'il feut devenu vieil : ainsi en faisant les ordonnances à ses citoyens touchant l'honnesteté des mariages, touchant la continence, luy cependant ne faisoit que vacquer à l'amour et commettre adultères, *ainsy que l'escript Sallustius.* »

Le calme qui avait suivi l'abdication de Sylla, en prouvant combien il lui eût été facile de conserver le pouvoir, avait porté le dernier coup à la liberté. Il était désormais reconnu que la république pouvait impunément être opprimée, et cette conviction détruisit le seul préjugé qui faisait encore les bons citoyens. Tout chef habile, à la tête d'une armée dévouée, se crut appelé aux brillantes destinées de Sylla. Encore si une pareille ambition n'avait germé que dans les cœurs d'hommes incapables de s'élever au pouvoir par d'indignes manœuvres,

XXXI.

Ea paucis, quibus peritia et verum ingenium est, abnuentibus.

XXXI.

Et du petit nombre de ceux dont l'habileté et l'esprit élevé eussent dédaigné de pareils moyens.

Mais tel n'était pas Lepidus, qui, pour se faire des partisans, avait été chercher les débauchés du plus bas étage :

XXX.

Quin lenones et vinarii lanique, quorum præterea vulgus in dies usum habet, pretio compositi.

XXX.

Jusqu'aux teneurs de mauvais lieux, aux cabaretiers, aux bouchers, il gagna par son or tous les gens qui ont avec la populace des rapports journaliers.

Sans doute, un pareil ennemi avait semblé trop méprisable au dictateur, et voilà ce qui explique l'impunité de Lepidus :

XXXI.

Nam dominationem Sullæ audebat.
Neque est offensus [dominationem] Sullæ.

XXXI.

Car lui, qui bravait la domination de Sylla
N'avait point éprouvé combien elle était redoutable.

Après la mort de Sylla, ce fut au bûcher même du dictateur que Lepidus alluma le feu de la guerre civile. Ses propositions incendiaires avaient pour but l'abrogation de toutes les lois

Cornéliennes : c'était remettre les factions en présence, c'était vouloir plonger dans de nouveaux désordres

XXXII.
La république, à peine remise de ses guerres intestines.

XXXII.
Quietam a bellis civitatem.

Les tribuns, dont il prétendait faire revivre les prérogatives, les fils des proscrits, à qui il promettait la restitution de leurs biens, les alliés, qu'il voulait rappeler à l'exercice du droit de cité romaine, avaient intérêt à soutenir Lepidus de tous leurs efforts; son caractère personnel attirait à lui tous les gens qui à Rome avaient vécu de désordres et de séditions, jusqu'au moment où la main puissante de Sylla les avait forcés à l'inaction. A la tête des adhérents du factieux consul, on distinguait Cethegus, qui, bien qu'issu d'une des premières familles de Rome,

XXXIII.
Avait néanmoins, dès sa jeunesse, exercé les violences les plus graves contre des citoyens recommandables.

XXXIII.
Multos tamen ab adolescentia bonos insultavit.

Cependant Lepidus allait trouver un adversaire redoutable dans son collègue Catulus, qui,

XXXIV.
Au milieu des guerres civiles, n'avait cherché que la réputation d'homme juste et de bon citoyen.

XXXIV.
Inter arma civilia æqui boni famas petit.

Malheureusement, la plupart des sénateurs n'opposaient qu'une timide réprobation aux projets d'un consul qui, oubliant qu'il était le chef du sénat, descendait au rôle de tribun du peuple. Plusieurs même faisaient à Lepidus un mérite de sa conduite, et, tenant la balance égale entre lui et Catulus, prétendaient que

XXXV.
Octavius et Cépion avaient agi de même sans avoir trompé l'attente de personne, ni encouru le blâme public :

XXXV.
Idem fecere Octavius et Q. Cæpio, sine gravi cujusquam expectatione, neque sane ambitu publice :

Octavius, lorsque malgré son caractère de tribun il avait engagé le peuple à renoncer aux distributions de vivres que lui avait fait accorder Tib. Gracchus; et Cépion, lorsqu'en dépit de sa naissance patricienne il avait empêché Livius Drusus de

transférer la puissance judiciaire de l'ordre équestre à l'ordre sénatorial.

Ce partage des opinions, au sujet de Lepidus, entraîna le sénat dans des mesures imprudentes. Sous prétexte que la haine mutuelle des deux consuls allait engendrer la guerre civile, on leur fit jurer qu'ils ne prendraient pas les armes l'un contre l'autre; on crut urgent de les éloigner de Rome, et on ne put le faire qu'en leur assignant les provinces proconsulaires,

XXXVI.
Uti Lepidus et Catulus, decretis exerecibus, maturume proficiscerentur.

XXXVI.
Afin que Lépidus et Catulus, munis du décret qui leur accordait une armée à chacun, partissent le plus tôt possible.

Catulus, à qui le sort avait assigné l'Italie, était disposé à tenir son serment; mais Lepidus, au lieu de se rendre directement dans la Gaule Cisalpine, sa province, parcourut l'Étrurie, où les restes du parti de Marius étaient encore en force. Là il vit accourir autour de lui tous les proscrits échappés aux sicaires de Sylla,

XXXVII.
Qui nullo certo exsilio vagabantur.

XXXVII.
Qui erraient sans avoir aucun lieu d'exil déterminé.

De tous côtés il levait, empruntait de l'argent, et

XXXVIII.
Exercitum argento fecit.

XXXVIII.
De cet argent il se fit une armée.

La confiance qu'il inspirait aux anciens partisans de Marius était loin d'être générale : plusieurs, pour le succès de leur entreprise,

XXXIX.
Tunc vero et postea, quum ceteri ejusdem causæ, duces [senatus] se nactos rati, maximo gaudio bellum irritare.

XXXIX.
Demandaient encore un chef; tandis que les autres, fauteurs de la même cause, croyant l'avoir trouvé, s'excitaient joyeusement à la guerre.

Le sénat ne crut pas encore devoir employer des mesures énergiques contre Lepidus, et le rappela à Rome pour tenir les comices consulaires; mais Lepidus,

XL.
Prudens omnium que senatus censuerat,

XL.
Présentant les véritables dispositions du sénat,

XLI.

Quitte la toge pour l'habit militaire.

XLII.

Togam paladamentò mutavit.

Puis, laissant le préteur Brutus campé

XLIII.

Sous Modène,

XLIV.

Apud Mutinam,

pour contenir la Gaule Cisalpine, il marche vers Rome avec toute son armée. Dans cet appareil, il demande un second consulat. On proposa encore dans le sénat des mesures conciliaires. Vainement Catulus et quelques autres répétaient que le mal était à son comble; que,

XLV.

Si l'on n'allait au-devant avec une promptitude égale à ses progrès,

XLVI.

Cui nisi pariter obviam iretur,

il ne serait plus temps d'y remédier. On envoya à Lepidus des députations, qu'il reçut avec hauteur :

XLVII.

Faut-il donc [dit-il] me soumettre en esclave au décret du sénat?

XLVIII.

Ergo senati decreto serviundumne sit?

Il déclara

XLIX.

Qu'il ne se départirait point de son entreprise.

L.

Non pœniturum.

Que, d'ailleurs, puisque son consulat allait expirer,

LII.

Les engagements qu'il avait pris par ses conventions avec Catulus, avaient cessé de le lier.

LIII.

Quæ pacta in conventionem non præstitissent.

Ce fut alors qu'un personnage consulaire, qui avait toujours secondé la fermeté de Catulus,

LIV.

Philippe, remarquable entre tous ses sénateurs par son âge et son expérience,

LV.

Philippus, qui etate et consilio ceteros anteibat,

S'exprima en ces termes :

LVI.

DISCOURS DE L. PHILIPPE.

I. Il serait bien à souhaiter, séna-

LVII.

ORATIO L. PHILIPP.

I. Maxime vellem, P. C., republi-

cam quietam esse, aut in periculis a promptissimo quoque defendi, denique prava incepta consultoribus noxæ esse. Sed contra seditionibus omnia turbata sunt, et ab iis, quos prohibere magis decebat; postremo, quæ pessimi et stultissimi decreverunt, ea bonis et sapientibus faciunda sunt. Nam bellum atque arma, quanquam vobis invisa, tamen quia Lepido placent, sumenda sunt; nisi forte cui pacem præstare, et bellum pati consilium est. Proh, dii boni, qui hæc urbem, ommissa cura, adhuc regitis!

teurs, que la république fût en paix, ou que, du moins, dans ses périls, elle vit ses meilleurs citoyens courir à sa défense; enfin, que les entreprises coupables tournassent contre leurs auteurs! Mais, loin de là, tout est en proie à des séditions excitées par ceux mêmes qui les premiers devraient les prévenir; et, pour comble de maux, ce que des insensés et des furieux ont résolu, des hommes sages et vertueux sont obligés de l'exécuter. Ainsi, malgré votre éloignement pour la guerre, cependant, parce que Lepidus veut la faire, il vous faut prendre les armes; à moins que l'on n'aime mieux se résigner à souffrir, sous une ombre de paix, tous les maux de la guerre. Grands dieux, qui daignez encore gouverner notre ville, quand nous l'abandonnons!

II. M. Æmilius, omnium flagitiosorum postremus, qui pejor, an ignavior sit, deliberari non potest, exercitum opprimendæ libertatis habet, et se, e contempto, metuendum efficit: vos, mussantes et retractantes verbis et vatum carminibus, pacem optatis magis, quam defenditis; neque intelligitis, mollitia decretorum vobis dignitatem, illi metum detrahi. Atque id jure; quoniam ex rapinis consulatum, ob seditionem provinciam cum exercitu adeptus est. Quid ille ob benefacta cepisset, cujus sceleribus tanta præmia tribuistis?

II. M. Emilius, le plus infâme des scélérats, lui, dont on ne saurait dire s'il est plus lâche que méchant, a sous ses ordres une armée pour renverser la liberté: méprisé hier, aujourd'hui redoutable; et vous, toujours murmurant, différaient toujours, c'est par des discours inutiles, de vaines prédictions, que vous attendez la paix, au lieu de la défendre. Et vous ne voyez pas que la mollesse de vos décrets vous fait perdre toute dignité, et à lui toute crainte. Il a raison, en effet; ses rapines lui ont valu le consulat, et la sédition une province avec une armée. Qu'aurait-il obtenu pour des services, celui dont vous avez si bien récompensé les crimes?

At scilicet ii qui ad postremum usque legatos, pacem, concordiam, et alia hujusmodi decreverunt, gratiam ab eo peperisse? Immo, despecti et indigni republica habiti, prædæ loco æstumantur; quippe metu pacem repetentes, quo habitam amiserant.

Mais ceux qui, jusqu'au dernier moment, n'ont dans leurs décrets parlé que de députations, de paix, de concorde, et d'autres choses semblables, ont apparemment trouvé grâce devant lui! Loin de là, il les méprise et les juge indignes de participer en quoi que ce soit à la chose publique; il ne voit en eux qu'une proie, parce qu'ils sollicitent aujourd'hui la paix aussi lâchement qu'ils se la sont laissée ravir.

III. Equidem a principio, quum Etruriam conjurare, proscriptos arcessiri, largitionibus rempublicam laterari videbam, maturandum putabam,

III. Quant à moi, dès que je vis l'Etrurie se soulever, les proscrits rappelés, et le déchirement de la république préparé par des largesses, je pensai

qu'il fallait se hâter, et je suivis, avec un petit nombre, l'avis de Catulus. Au reste, ceux qui, vantant les services de la maison Emilia, et cette clémence qui a contribué à l'agrandissement du peuple romain, disaient que Lepidus n'avait encore fait aucune démarche séditieuse, lors même que, de son autorité privée, il avait armé pour la ruine de la liberté; ceux-là, dis-je, en cherchant pour eux-mêmes et du pouvoir et des appuis, faussèrent nos délibérations publiques.

Cependant Lepidus n'était alors qu'un brigand à la tête de misérables valets d'armée et de quelques sicaires, tous faisant métier d'engager leur vie pour une journée de salaire. Aujourd'hui c'est un proconsul revêtu d'un commandement, non plus acheté, mais conféré par vous-mêmes; il a des lieutenants, tenus légalement jusqu'ici de lui prêter obéissance. Vers lui sont également accourus les hommes les plus corrompus d'entre les citoyens de tous les ordres, aiguillonnés par l'indigence et par leurs passions, bourrelés par la conscience de leurs crimes, gens pour qui le repos, ce sont les séditions, et les alarmes, la paix. Ces gens-là sèment trouble sur trouble, et guerre sur guerre: autrefois satellites de Saturninus, ensuite de Sulpicius, puis de Marius et de Damasippe, de Lepidus aujourd'hui.

Regardez autour de vous: l'Étrurie est prête à rallumer les feux d'une guerre mal éteinte; on soulève les Espagnes; Mithridate, sur les flancs de nos provinces, dont les tributs fournissent encore à notre subsistance, attend impatiemment le jour qui ramènera la guerre: enfin, à l'exception d'un chef capable, rien ne manque pour la ruine de la république.

IV. Je vous ex conjure, sénateurs, apportez-y la plus sérieuse attention; ne souffrez pas que la fureur contagieuse des séditions atteigne ceux qui sont encore purs de ses excès. En effet, lorsque les récompenses appartiennent aux méchants, on n'est guère d'humeur à rester gratuitement homme de bien.

et Catuli consilia cum paucis sequutus sum. Ceterum, illi qui gentis Æmiliæ benefacta extollebant et ignoscendo populi romani magnitudinem auxisse, nusquam etiam tum Lepidum progressum aiebant, quum privata arma opprimundæ libertatis cepisset, sibi quisque opes aut patrocinia quærendo, consilium publicum corrumperunt.

At tum erat Lepidus latro, cum rationibus et paucis sicariis, quorum nemo non diurna mercede vitam mutaverit. Nunc est proconsul cum imperio, non empto, sed dato a vobis; cum legatis, adhuc jure parentibus. Et ad eum concurrere homines omnium ordinum corruptissimi, flagrantibus inopia et cupidinibus, scelorum conscientia exagitati, quibus quies in seditionibus, in pace turbæ sunt. Ii tumultum ex tumultu, bellum ex bello serunt; Saturnini olim, post Sulpicii, dein Marii Damasippique, nunc Lepidi satellites.

Præterea Etruria atque omnes reliquæ belli arrectæ; Hispaniæ armis sollicitatæ; Mithridates, in latere vegetalium nostrorum, quibus adhuc sustentamur, diem bello circumspicit; quin, præter idoneum ducem, nihil abest ad subvertendum imperium.

IV. Quod ego, vos oro atque obsecro, P. C., ut animadvertatis; ne patientiam licentiam scelerum, quasi rabiem, ad integros contactu procedere. Nam, ubi malos præmia sequuntur, haud facile quisquam gratuito bonus est.

An expectatis dum, exercitu rursus admoto, ferro atque flamma Urbem invadat? quod multo propius est ab eo, quo agitat, statu, quam ex pace et concordia ad arma civilia quæ ille adversum divina et humana omnia cepit non pro sua, aut quorum simulat, injuria, sed legum ac libertatis subvertundæ. Angitur enim ac laceratur animi cupidine et noxarum metu; expers consilii, iniquus, hæc atque illa tentans, metuit otium, odit bellum; luxu atque licentia carendum videt, atque interim abutitur vestra secordia.

V. Neque mihi satis consilii metum an ignaviam, an dementiam eam appellem; qui videmini intenta mala, quasi fulmen, optare, se quisque ne attingat; sed prohibere, ne conari quidem. Et, quæso, considerate quam conversa rerum natura sit. Antea malum publicum occulte, auxilia palam, instruebantur; et eo boni malos facile anteibant: nunc pax et concordia disturbantur palam; defenduntur occulte; quibus illa placent, in armis sunt; vos, in metu.

Quid expectatis? nisi forte pudet an piget recte facere? an Lepidi mandata animos movent, qui placere ait sua cuique reddi, et aliena tenet: belli jura rescindi, quum ipse armis cogat: civitatem confirmari qui ademptam negat: concordiam gratia plebi tribunitiam potestatem restitui, ex qua omnes discordiæ accensæ?

VI. Pessime omnium atque impudentissime! tibine egestas civium et

Attendez-vous qu'avec une armée, qui pour la seconde fois menacera vos murs, il se rende, le fer et la flamme à la main, maître de la ville? Et, au point où il en est, n'a-t-il pas, pour en venir à cette extrémité, moins de chemin à faire qu'il n'en avait pour passer de la paix à la guerre civile, que contre toutes les lois divines et humaines il a allumée, non pour venger ses propres injures, ni ceux qu'il feint de protéger, mais pour renverser les lois et la liberté? Dévoré, tourmenté par l'ambition, par l'effroi de ses crimes; inconsidéré, inquiet, sans suite dans ses projets, il craint le repos et redoute la guerre; il prévoit qu'il lui faudra renoncer à ses dissolutions, à ses désordres; et, en attendant, il profite de votre inaction.

V. Est-ce, chez vous, crainte, abatement ou démenche, je ne le saurais dire, car chacun, à la vue des maux qui vont fondre sur nous, semble, comme s'il s'agissait de la foudre, désirer de n'être pas atteint; mais, s'en garantir, aucun n'y songe. Considérez, je vous prie, combien les choses ont changé. Autrefois c'était en secret que se tramaient les complots contre l'État, ouvertement qu'on les réprimait; ainsi les gens de bien prévenaient facilement les desseins des méchants. Aujourd'hui la paix et l'union sont troublées ouvertement, et l'on se cache pour les défendre; les perturbateurs sont en armes, vous dans la crainte.

Qu'attendez-vous? roulez-vous ou craindriez-vous de bien faire? Seriez-vous touchés des décrets de Lepidus, lui qui veut que l'on restitue à chacun son bien, et qui retient celui d'autrui; que l'on abroge les lois dictées par la violence, et qui nous dicte les siennes les armes à la main; que l'on rende le droit de cité, lui qui prétend qu'il n'a pas été ravi; et que, pour ramener la concorde, on retablisce dans ses prérogatives cette puissance tribunitienne, qui fut le flambeau de toutes nos discordes?

VI. Homme détestable et sans pudeur! quel souci prends-tu donc de la

misère et de la désolation de tes concitoyens, puisque, dans ta patrie, tu n'as rien qui ne soit le fruit de la violence ou de la rapine! Tu demandes un second consulat, comme si tu t'étais démis du premier; tu veux la concorde, et ce sont tes armes qui la détruisent! Traître envers nous, sans foi pour tes complices, tu es l'ennemi de tous les gens de bien; comme tu te joutes et des hommes et des dieux que tu as offensés, les uns par ta perfidie, les autres par tes parjures! Eh bien! puisque tel est ton caractère, persévère dans tes desseins, reste en armes, je t'y exhorte; du moins, ton humeur inquiète, en suspendant tes entreprises séditionneuses, ne nous tiendra pas en d'éternelles perplexités. Nos provinces, nos lois, nos dieux pénates, ne verront plus en toi qu'un citoyen. Achève comme tu as commencé, afin de trouver plus promptement le prix que tu as mérité.

VII. Et vous, sénateurs, jusques à quand laisserez-vous par vos retardements la république sans défense, et n'opposerez-vous aux armes que des paroles? Des troupes sont levées contre vous; les caisses publiques et particulières ont été mises à contribution; on a mis, on a déplacé des garnisons; on vous impose arbitrairement des lois; et vous vous contentez de voter des députations et des décrets! Eh! ne voyez-vous pas que, plus vous demanderez la paix avec instance, plus il poussera la guerre avec vigueur, convaincu qu'il sera que c'est votre défaut d'énergie, et non la justice de sa cause, qui fait toute sa force. Tel allègue son horrible des troubles et de .a guerre civile, et veut qu'en présence de Lepidus en armes vous restiez désarmés, qui prétend sans doute aussi que vous vous soumettiez d'avance au sort des vaincus, quand vous pourriez le faire subir; vous parler ainsi de paix, c'est lui conseiller la guerre contre vous.

Si un tel conseil vous agréait, si vous portiez l'apathie au point qu'oubliant les crimes de Cinna, dont le retour à Rome fut marqué par l'avisement

luctus curæ sunt, cui nihil est domi, nisi armis partum, atque per injuriam? Alterum consulatum petis, quasi primum reddideris: bello concordiam quaeris, quo parta disturbatur. Nostri proditor, istis infidus. hostis omnium bonorum: ut te neque hominum neque deorum pudet, quos perfidia aut perjurio violasti! Qui, quando talis es, maneat in sententia, et retineas arma, te hortor, ne prolatandis seditionibus, iniquis ipse, nos in sollicitudine retineas. neque leges, neque dii penates civem patiuntur. Perge, qua cæpisti, ut quam maturume merita invenias.

VII. Vos autem, P. C., quousque cunctando rempublicam intutum patiemini, et verbis arma tentabilis? Delectus advorsum vos habitus, pecunia publica et privatim extortæ; præsidia deducta atque imposita; ex lubricidine leges imperantur; quum interim vos legatos et decreta paratis, et quanto, mehercule! avidius pacem petieritis, tanto bellum acrius erit; quum intelleget se metu magis quam æquo et bono sustentatum. Nam qui turbas et eadem civium odisse ait, et ob id, armato Lepido, vos inermes retinet; quæ victis toleranda sunt, ea quum facere possitis, patiamini potius censet: ita illi a vobis pacem, vobis ab illo bellum suadet.

Ilæc si præsent; si tanta torpede animos oppressit, ut, oblitus scelerum Cinnae, cujus in Urbem reditu decus ordinis ejus interit, nihilominus vos,

atque conjuges et liberos Lepido permissuri sitis: quid opus decretis? quid auxilio Catuli? Quim, is et alii boni rempublicam frustra curant.

VIII. Agite, uti lubet; parate vobis Cethegi, atque alia proditorum patrocinia, qui rapinas et incendia instaurare cupiunt, et rursus advorsum deos penates manus armare. Sin libertas et bella magis placent, decernite digna nomine, et augete ingenium viris fortibus. Adest novus exercitus, ad hoc, colonia veterum militum, nobilitas omnis, duces optimi: fortuna meliores sequitur: jam illa, quæ collecta sunt, scordia nostra, dilabentur.

Quare ita censeo, quoniam Lepidus exercitum, privato consilio paratum, cum pessumis et hostibus reipublice, contra hujus ordinis auctoritatem ad Urbem ducit; ut Appius Claudius, interter, cum Q. Catulo proconsule, et ceteris quibus imperium est, Urbi præsidio sint. operamque dent, ne quid respublica detrimenti capiat.

L.
Sanctus aliter et ingenio validus,

LI.
Belli sane sciens,

de notre ordre, vous abandonniez encore à Lepidus et vos épouses et vos enfants, qu'avez-vous besoin de décrets? à quoi bon le secours de Catulus? C'est bien en vain que lui et d'autres bons citoyens songeraient au salut de la république.

VIII. Faites à votre gré; ménagez-vous le patronage de Cethegus, et l'appui de ces traîtres qui brûlent de recommencer les pillages, les incendies, et d'armer une seconde fois leurs bras contre vos dieux pénates. Mais, si vous jugez préférables la liberté et la guerre, rendez des décrets conformes à votre dignité, et qui relèvent le courage de nos braves citoyens. Vous avez pour vous une armée nouvelle, les colonies de légionnaires vétérans, toute la noblesse, d'excellents généraux. La fortune est toujours aux plus braves; et bientôt ces forces, dont nos irrésolutions ont favorisé le rassemblement, seront facilement dissipées.

Voici donc mon avis: attendu que Lepidus, après avoir, de son autorité privée, levé une armée composée des plus mauvais citoyens et des ennemis de la république, marche sur Rome, au mépris de l'autorité du sénat, l'interroi Appius Claudius, de concert avec Q. Catulus, proconsul, et tous les magistrats, qui ont un commandement, seront préposés à la garde de la ville, et veilleront à ce que la république ne reçoive aucun dommage,

Ce discours releva les esprits des sénateurs: la proposition de Philippe fut convertie en sénatus-consulte; bien que chacun reconnût dans Catulus

L.
Un homme irréprochable d'ailleurs, et d'un esprit énérgique.

LI.
Et qu'il fût même assez versé dans l'art de la guerre,

on lui adjoignit Pompée dans le commandement. Tous deux allèrent camper sur le mont Janicule, et occupèrent le pont Milvius. Le chef des rebelles avait espéré qu'à son approche le peuple se soulèverait; trompé dans son attente,

LII.
Lepidus commença à se repentir de son entreprise.

LII.
Lepidus pœnitens consilii.

Mais il n'était plus temps. Les soldats de Catulus et de Pompée,

LIII.
Combattant sous les yeux de leurs familles, de leurs concitoyens, du peuple entier,

LIII.
In ore gentibus agens, populo, civitati,

chargèrent avec tant d'ardeur, que du premier choc ils mirent le désordre dans les rangs de l'armée ennemie. Le peuple, voyant plier les troupes de Lepidus, voulut prendre part à l'affaire,

LIV.
Et se mit à leur courir sus par derrière;

LIV.
Atque eos a tergo incurrerunt;

puis à insulter leur général,

LV.
L'appelant à haute voix tyran et nouveau Cinna.

LV.
Tyrannumque et Cinnam appellantes.

LVI.
Pressés de tous côtés par la multitude,

LVI.
Pressi undique multitudine,

les vaincus fuient dans toutes les directions, et, tandis que Pompée se met à leur poursuite, Catulus rentra dans Rome,

LVII.
Aux acclamations de ses concitoyens, qui le félicitaient de sa victoire.

LVII.
Et ei voce magna vehementer gratulabantur.

La Gaule Cisalpine se soumit sans coup férir aux armes de Pompée; Brutus seul, dans Modène, opposa quelque résistance; mais il capitula bientôt. Au mépris de la foi jurée, Pompée le fit mourir avec cette même cruauté froide qu'il avait montrée à l'égard de Carbon. Cependant Lepidus s'était réfugié avec Perpenna sous les murs de Cosa, ville maritime d'Étrurie. Catulus les y suivit; mais, jaloux

LVIII.
De remporter une victoire qui ne coûtât point de sang à son armée,

LVIII.
Incruento exercitu victoriam deportare,

il se contenta de bloquer étroitement ses ennemis, et

LIX.
Locum editiorem quam victoribus decebat, capit.

LIX.
Prit, sur une hauteur, un avantage de position peu séant pour un vainqueur.

Le sénat, rassuré sur l'issue prochaine de cette guerre, s'occupait de l'élection des consuls. Junius fut élu le premier; mais, quand on passa au scrutin pour la seconde place, les premières centuries donnèrent leurs suffrages à Mamerus Emilius; les suivantes, au contraire, avant d'avoir voté, se déclarèrent d'avance pour Curion; alors l'interroi Appius, qui présidait l'assemblée,

LX.
Curionem quæsit, uti adolescentior, et a populi suffragiis integer, ætati concederet Mameri.

LX.
Pria Curion, qui était le plus jeune, puisque les suffrages n'étaient pas encore ouverts en sa faveur, d'avoir cette déférence pour l'âge de Mamerus.

Curion se désista, et Mamerus fut élu. Cependant un combat se livra devant Cosa entre Lepidus et Catulus. Lepidus eut d'abord l'avantage; mais Pompée, qui revenait en ce moment de la Gaule, lui arracha la victoire, et le contraignit de fuir en Sardaigne. Là, il espérait, en interceptant tous les convois, fatiguer par la disette le peuple romain; mais le propréteur Valerius Triarius défendit vaillamment sa province, et Lepidus, partout repoussé, tomba malade de fatigue et de chagrin. Une disgrâce domestique vint encore aggraver ses peines. Parmi les lettres qu'on lui apporta d'Italie, il s'en trouva une qu'Apuleia, sa femme, écrivait à son amant, et dans laquelle, pour obtenir de lui un service important, elle lui disait

LXI.
Nihil ob tantam mercedem sibi abnuituros] abnuiturum.

LXI.
Qu'après toutes les faveurs qu'elle lui avait accordées il ne pouvait rien lui refuser.

Elle s'exprimait ensuite sur son époux de la manière la plus injurieuse :

LXII.
Insanam aliter sua sententia, atque aliarum mulierum.

LXII.
C'était un vrai sot, non-seulement aux yeux de sa femme, mais au dire de toutes les autres.

Cette lettre donna, pour ainsi dire, à Lepidus le coup de la mort. On le vit,

LXIII.

Comme saisi d'un soudain accablement, perdre tout à coup la faculté de parler, d'entendre et de penser.

LXIII.

Sic vero, quasi formidina attonitus, neque animo, neque auribus, aut lingua competere.

Il s'empressa d'envoyer des lettres de divorce à son épouse coupable, et, dès lors ayant perdu le peu qu'il avait montré d'énergie, il parut moins, en Sardaigne, un chef de parti qu'un fugitif. Conduit à *Tharros*, bourgade sur la rive occidentale de l'île, on refusa d'abord de le recevoir; mais ses serviteurs firent une peinture si touchante de la situation de leur maître; ils rappelèrent si vivement les égards que méritaient sa naissance et sa dignité,

LXIV.

Enfin ils supplièrent tous les habitants avec tant d'instances, au nom des misères et des vicissitudes humaines,

LXIV.

Postremo ipsos colonos per miserias et incerta humani generis orare,

que ceux-ci lui donnèrent asile dans leur ville, où il mourut au bout de peu de jours. Sa mort, qui ne causa les regrets de personne, n'entraîna pas la ruine totale de son parti. *Perpenna*, qui venait d'obtenir quelque succès en Sicile, se hâta de venir en Sardaigne recueillir les débris de l'armée de *Lepidus*.

On peut dès lors regarder la guerre civile comme terminée, du moins au centre de la république; mais,

LXV.

Bien que *Lepidus* eût été chassé de l'Italie avec toutes ses forces, le sénat ne s'occupa pas moins activement de soins importants et multipliés.

LXV.

M. Lepido cum omnibus copiis Italia pulso, signior neque minus gravis, sed multiplex cura patres exercebat.

LXVI.

En effet, l'Italie désolée par le brigandage, la fuite ou le massacre de ses habitants,

LXVI.

Quippe vasta Italia rapinis, fuga, cadibus,

appelait toute sa sollicitude. Des nations barbares ne cessaient d'infester les frontières de la Macédoine, que *Cicéron*, pour cette raison, appelait une pépinière de triomphateurs.

LXVII.

Toute l'Espagne Citerieure était en feu.

LXVII.

Ardebat omnis Hispania Citerior.

Les pirates de Cilicie parcouraient impunément toutes les

mers de la Grèce et de l'Italie, et se montraient jusque devant le port d'*Ostie*. Mais on avait à redouter

LXVIII.

Maxumeque ferocia regis Mithridatis in tempore bellatur.

LXVIII.

Surtout l'humeur indomptable de Mithridate, toujours prêt à renouveler la guerre à la première occasion.

Le sénat sut par sa modération fermer les plaies intérieures de la république, qui, « étant pour ainsi dire blessée et malade, avait besoin de repos, n'importe à quel prix. » Il accorda, par un décret, l'amnistie à tous ceux qui avaient pris part à la guerre civile, et ce décret fut ratifié par le peuple. *César*, qui était alors tribun militaire, porta la parole dans cette occasion, et contribua plus que tout autre au rappel des bannis. Il insista sur la convenance de décider promptement ces mesures de réconciliation, et observa que le moment de les prendre ne pouvait être plus favorable

LXIX.

Nisi quum ira belli desenuisset.

LXIX.

Que celui où venaient de se ralentir les fureurs de la guerre.

L'amnistie fut publiée, et le beau-frère de *César*, *L. Cornelius Cinna*, fils du consul, s'empressa d'en profiter et de revenir d'Espagne avec ceux qu'il avait entraînés dans le parti de *Lepidus*; et, après tant de guerres, l'Italie jouit enfin pour quelques années d'une paix profonde.

LXX.

Septimum neque animo neque lingua competem.

LXX.

Septimius qui ne savait gouverner ni sa tête ni sa langue.

LXXI.

Liberis ejus avunculus erat.

LXXI.

Il était l'oncle de ses enfants.

LXXII.

Perpenna tam paucis prospectus (profectus?) vera est æstimanda.

LXXII.

(Inintelligible.)

Après la tenue des comices, dans lesquels avaient été élus les consuls *Decimus Junius Brutus* et *Mamercus Emilius Lepidus Livianus*, leurs prédécesseurs *Appius Claudius* et *P. Servilius*, revêtus de la dignité proconsulaire, partirent, le premier pour la Macédoine, le second pour aller combattre les pirates. Il était urgent de mettre un frein à leurs brigandages.

LXXIII.

Itaque Servilius ægroto Tarenti collegam prior transgressus.

LXXIII.

Aussi *Servilius*, laissant son collègue malade à Tarente, traversa le premier la mer.

Ces forbans se nommaient Ciliens et Isauriens, parce qu'ils avaient leurs principaux établissements dans l'Isaurie et dans la Cilicie. De tout temps des pirates avaient infesté ces parages;

LXXIV.

Les Cariens, peuple insulaire fameux par ses pirateries, et qui fut vaincu par Minos.

LXXIV.

Cares insulares populi, piratica mosi, victi a Minoe.

Mais les pirates ne commencèrent à former une puissance redoutable que lors des troubles civils qui déchirèrent le royaume de Syrie, quand Tryphon, révolté contre Demetrius Nicator, trouva une place d'armes

LXXV.

Dans Coryque,

LXXV.

Apud Corycum,

Forteresse de Cilicie, bâtie sur un roc escarpé d'où les Ciliens couraient les mers pour s'enrichir par le brigandage.

Servilius, arrivé en Orient, chassa d'abord les pirates d'un château-fort qu'ils occupaient dans l'île de Rhodes.

LXXVI.

Il ne s'embarqua qu'après avoir désarmé les barques de Sida, dont les habitants étaient venus porter secours aux Rhodiens.

LXXVI.

Ille vero portu solvit, postquam Sidae tarum paronas exarmasset. Rhodiis enim auxilium laturo venerant.

Les pirates, vaincus, cherchèrent un refuge

LXXVII.

Dans Olympe et dans Phaselis.

LXXVII.

Ad Olympum atque Phaselida.

Servilius vint d'abord assiéger Olympe, que défendait Zenicetus, l'un des chefs des pirates. Il plaça son camp sur une hauteur,

LXXVIII.

D'où l'on découvrait toutes les campagnes de la Lycie et de la Pisidie.

LXXVIII.

Lyciae Pisidiaque agros despectantem.

Olympe ne se rendit qu'après une vigoureuse résistance. Quant à Phaselis, entièrement peuplée de Lyciens, et qui ne s'était livrée aux pirates que par force, elle fit une moins longue défense : toutefois, comme ses trois ports pouvaient offrir aux forbans un asile couvert par la place même, le proconsul la détruisit, en accordant aux habitants des conditions

assez favorables. Il marcha ensuite contre Nicon, le principal chef des pirates, qui,

LXXIX.

Fessus in Pamphyliam se receperat.

LXXIX.

Accablé de ses pertes, s'était retiré dans la Pamphylie.

Mais, apprenant qu'il avait dépassé le mont Taurus, Servilius

LXXX.

Iter vortit ad Corycum urbem incutam pastusque nemore (specu et nemore) in quo crocum gignitur.

LXXX.

Dirigea sa marche vers Coryque, ville célèbre par sa grotte, et par un bois où croît le safran.

Par la prise de Coryque se terminèrent, cette année, les opérations de Servilius en Cilicie. Cependant son collègue Appius était occupé contre les Mèdes,

LXXXI.

Feroces Dalmatas,

LXXXI.

Les féroces Dalmates,

et d'autres peuplades thraces,

LXXXII.

Genus armis ferox et servitii innotuitum.

LXXXII.

Race indomptable dans les combats, et inaccoutumée à la servitude.

Bien que sa maladie l'eût empêché de partir pour son département aussitôt que Servilius, ses lieutenants

LXXXIII.

Maturaverunt exercitum Dyrrachium cogere.

LXXXIII.

Se hâtèrent de faire passer son armée à Dyrrachium.

Appius, rétabli, obtint quelques succès sur les Thraces, et repoussa une tribu d'origine sarmate,

LXXXIV.

Gens raro egressa finibus suis,

LXXXIV.

Peuple rarement sorti de ses limites,

qui venait cependant de faire une irruption sur les frontières de la Macédoine. Le proconsul les força de demander la paix ; mais ce ne fut pas lui qui en dicta les conditions ; car il mourut, l'année suivante, des fatigues qu'il avait essuyées dans cette campagne.

Un seul homme avait pu résister à la fortune de Sylla : c'était Sertorius, qui égalait Marius en talents militaires, mais le surpassait par des vertus dignes de briller ailleurs que dans des troubles civils. Il s'était distingué dans la guerre qui éclata en Italie,

LXXXV.

Après la défection des alliés et du Latium.

Mais il était encore éloigné du moment où il devait s'élever au premier rang dans la république, qui se voyait alors illustrée

LXXXVI.

Par de si grands capitaines et des hommes d'État fermes et énergiques.

LXXXVII.

Tribun militaire, il se couvrit de gloire en Espagne, sous les ordres de T. Didius. Il se rendit infiniment utile dans la guerre des Marses, en rassemblant des troupes et des armes. Les succès que l'on dut alors à sa bonne conduite n'ont pas été célébrés, d'abord parce qu'il était encore peu connu, puis à cause de la partialité haineuse des historiens. Il se plaisait à montrer de près sa face sillonnée de plusieurs cicatrices et privée d'un œil. Loin de s'affliger de cette disgrâce corporelle, il s'en réjouissait fort, glorieux qu'il était de ne conserver que les débris de lui-même.

De retour à Rome, il brigua le tribunat ; mais, repoussé par la faction de Sylla, il se jeta dans le parti populaire, et prit part à l'entreprise audacieuse de Cinna, du vieux Marius et de Carbon, qui rentrèrent dans Rome à main armée, dès que Sylla eut quitté l'Italie pour aller combattre Mithridate. Tandis que ses collègues ensanglantaient Rome par des massacres, Sertorius montra seul quelque modération. Il obtint la préture, puis, l'année suivante, l'Espagne pour département. Sylla, de retour en Italie avec son armée victorieuse, vint encore une fois abattre ses adversaires. Aussitôt après la défection de l'armée du consul Scipion Asiaticus, dont il était lieutenant, Sertorius se retira en Espagne. Il ne put d'abord s'y maintenir, Annius, l'un des généraux de Sylla, ayant forcé les Pyrénées avec une puissante armée. Hors d'état de tenir la campagne,

LXXXVIII.

Ni même d'opérer sa retraite avec si peu de troupes, Sertorius songeait à fuir sur ses vaisseaux.

Il fit voile pour l'Afrique, où il demeura quelques années, et se fit connaître par d'aventureuses expéditions. Alors

LXXXIX.

Post defectionem sociorum et Latii

LXXXVI.

Maximus ducibus, fortibus strenuisque ministris.

LXXXVII.

Magna gloria tribunus militum in Hispania T. Didio imperante; magno usu, bello marsico, paratu militum et armorum fuit. Multaque tum ductu ejus curata, primo per ignobilitatem, deinde per invidiam scriptorum, incelebrata sunt. Cominus faciem suam ostentabat, aliquot divorsis cicatricibus, et offosso oculo. Quo ille dehonestamento corporis maxime lætabatur : neque illis anxius, quia reliqua gloriosius retinebat.

LXXXIX.

Traditur fugam in longinqua Oceani agitavisse.

XC.

Cujus duas insulas propinquis inter se et decem stadium procul a Gadibus sitas, constabat supte ingenio alimentis mortalibus gignere.

XCI.

Insula Fortunatæ inclutæ Homeri carminibus.

Là ne se borna point le merveilleux des récits que l'on fit à Sertorius sur ces contrées lointaines.

XCII.

Maurique vanum genus, ut alia Africae, contendebant antipodas ultra Æthiopiæ cultu Persarum justos et egregios agere.

XCV.

Rumore primo

du projet de Sertorius, une partie de ses soldats menaça de l'abandonner, et il se vit forcé d'y renoncer. Bientôt les Lusitaniens, qui espéraient trouver en lui un nouveau Viriathé, l'appelèrent à se mettre à leur tête. Mais la flotte romaine, commandée par Cotta, était là pour s'opposer à son passage.

XCIV.

Itaque Sertorius, levi presidio relicto in Mauritania, nactus obscuram noctem, astu secundo, furtivaque celeritate, vitare prælium in transgressu conatus est.

XCV.

Transgressos omnis recepit mons Ballera, præceptus a Lusitanis.

Il avait sous ses ordres deux mille fantassins et sept cents cavaliers de toutes nations, qu'il appelait Romains, et auxquels vinrent aussitôt se joindre quatre mille Lusitaniens. Il défit

LXXXIX.

Il médita, dit-on, le projet de fuir au loin à travers l'Océan,

XC.

Là où deux îles rapprochées l'une de l'autre, et distantes de Gadès de dix mille stades, passaient pour produire d'elles-mêmes ce qui est nécessaire à la nourriture des hommes.

XCI.

Ce sont les îles Fortunées, illustrées par les chants d'Homère.

XCII.

... Et les Maures, nation menteuse comme toutes celles de l'Afrique, soutenaient qu'au-delà de l'Éthiopie existaient des peuples antipodes, justes et bienfaisants, dont les mœurs étaient semblables à celles des Perses.

XCV.

Au premier bruit

de Sertorius, une partie de ses soldats menaça de l'abandonner, et il se vit forcé d'y renoncer. Bientôt les Lusitaniens, qui espéraient trouver en lui un nouveau Viriathé, l'appelèrent à se mettre à leur tête. Mais la flotte romaine, commandée par Cotta, était là pour s'opposer à son passage.

XCIV.

En conséquence Sertorius, après avoir laissé une garnison peu nombreuse en Mauritanie, choisit une nuit obscure; puis, par une brise favorable, par le secret et la promptitude, il s'efforça d'effectuer sans combat la traversée.

XCV.

Toutes ses troupes, étant passées, prirent position sur le mont Ballera, que lui avaient indiqué les Lusitaniens.

d'abord Cotta dans un combat naval, près de Mellaria, ville du détroit de Gadès.

La valeur se trahit du moment qu'elle hésite.

Habile dans l'art militaire,

Sertorius résolut de surprendre l'ennemi par la rapidité de ses mouvements. Apprenant que Fusidius, gouverneur de Bétique, veut, avec des troupes, lui disputer le passage du Bétis, il vient prendre position sur la rive méridionale de ce fleuve.

Bientôt Fusidius, survenant avec ses légions, reconnaît, à l'inégalité du terrain, et à la difficulté que doit offrir le gué à des gens obligés de combattre, que tout est plus favorable à l'ennemi qu'aux siens.

Sertorius, profitant de son incertitude, se met en devoir de passer le fleuve dans des barques : les unes étaient de grandeur à soutenir la charge de ses troupes, et à résister au courant ;

Les autres, s'étant un peu trop rapidement avancées, surchargées qu'elles étaient d'un poids à la fois excessif et vacillant, la crainte agitant les corps des passagers, semblaient prêtes à s'enfoncer.

Alors Sertorius, au moyen de câbles,

Les lia ensemble, de manière à former une chaîne.

Arrivé sur l'autre rive, il exhorta ses troupes, en leur disant que, s'ils en sortaient vainqueurs,

Le combat serait en quelque sorte un présage pour toute la guerre.

Puis, aussitôt, il fond sur les ennemis avec une telle impétuosité, que

Ils n'eurent le temps ni de se retirer ni de se ranger en bataille.

Incerta est fortitudo, dum pendet.

Militiæ peritus,

Et mox Fusidius adveniens cum legionibus, postquam tantas asperitates, haud facilem pugnantibus vadum, cuncta hosti quam suis obportuniora videri.

Earum alia paululum progressu nimio simul et incerto onere, quum pavor corpora agitaverat, deprimebantur.

Nexuit catenæ modo.

Pugnam illam pro nomine bellifuturam.

Neque se recipere aut instruere prælio quivere.

Equi, sine rectore, exterriti, aut saucii consternantur.

Leurs chevaux, sans guide, sont emportés par la terre, ou succombent sous les blessures.

Après cette victoire, Sertorius continua sa route vers les confins de la Bétique, et arriva à Ébora,

Lusitanæ gravem civitatem.

Ville importante de la Lusitanie.

De là il passa dans la Celtibérie, dont les habitants l'accueillirent comme un libérateur, et il se vit maître jusqu'à l'Èbre. Cependant le proconsul Q. Cécilius Metellus Pius passa ce fleuve, à son tour, et fit quelques progrès le long de la mer, dans le pays des Turdétans. Metellus,

Doctus militiam,

Savant dans l'art de la guerre,

grâce à sa longue expérience, et, malgré son âge,

In præliis actu promptus,

Homme d'action dans les combats,

était sans doute pour Sertorius un adversaire redoutable ; mais celui-ci confondit toute la science du proconsul, et rendit inutile, pour les légions romaines, l'avantage du nombre, en lui faisant cette guerre de partisans, si propre au territoire et à l'habitant de l'Espagne. Ainsi, sans avoir combattu, Metellus éprouvait tous les embarras et tous les maux des vaincus. Dans cette position,

Domitium proconsulem ex citeriore Hispania cum omnibus copiis, quas paraverat, accessivit.

Il invita à venir le rejoindre, du fond de l'Espagne citérieure, le proconsul Domitius, avec tout ce qu'il pouvait avoir de troupes disponibles.

Il réclama également les secours de Lollius, préteur de la Gaule narbonnaise ; enfin il détacha Thorius, un de ses lieutenants, pour aller au-devant de L. Domitius. Hirtuleius, questeur de Sertorius, défit L. Domitius, puis tailla en pièces Thorius, qui fut tué dans l'action. Après ce double succès, Hirtuleius et son frère se disposent à rejoindre Sertorius.

Itineris eorum Metellus per litteras narus,

Metellus informé du chemin qu'ils prennent par une dépêche

interceptée, quitte subitement la direction qu'il suit pour se replier sur la Tarraconnaise. Ce mouvement rapide, habilement dérobé à l'ennemi,

CIX.

Puis l'occupation d'une colline très-élevée, près d'Ilerda, et les ouvrages considérables dont il avait entouré son camp,

CIX.

Occupatusque collis editissimus Ilerdam et cum multa opera circumdata (castra),

ne purent le rassurer contre un adversaire si redoutable :

CX.

Sortant de ce poste, il se mit en devoir d'incendier les bourgs et les châteaux, et porta la flamme dans les campagnes abandonnées par les laborieux en fuite; et cela, sans pouvoir s'affranchir l'esprit de la crainte que lui inspirait un peuple si propre à la guerre de surprise.

CX.

Ilo profectus, vicis castellaque incendere, et, fuga cultorum deserta, igni vastare : neque elato, aut securo esse animo, metu gentis ad furta peridoneæ.

Cependant Sertorius, trouvant le camp de Metellus abandonné, se met à sa poursuite.

CXI.

Malgré l'infériorité du nombre, il ne cesse de les harceler dans toutes les directions.

CXI.

Dum inferior omni via grassaretur.

Les soldats romains, fatigués, voulurent forcer leur général d'accepter le combat singulier que lui proposait Sertorius pour terminer la guerre; mais Metellus ne tint pas compte de ce défi. Toutefois, voulant satisfaire son armée par quelque expédition glorieuse, il résolut de mettre le siège devant Leucobrige, dont Sertorius tirait de grands secours. Il quitta donc son camp,

CXII.

Et de là, sans s'arrêter à s'approvisionner ou à prendre du repos, il marcha jour et nuit vers cette ville.

CXII.

Ac inde nulla munitionis aut requie mora processit ad oppidum.

Sertorius sut déjouer son dessein : il ordonna d'emplier d'eau deux mille outres, destinées aux habitants de Lecobrige, promettant une récompense pécuniaire pour chaque outre. Nombré d'Espagnols et de Maurusiens se présentèrent.

CXIII.

Parmi eux, de préférence,

CXIII.

Quos inter maxume,

Sertorius choisit les plus dispos, et, prenant par le plus court

chemin, il ravitailla promptement la place. Metellus, qui dans son camp commençait à manquer de vivres, envoya à la provision Aquinus, un de ses lieutenants, avec six mille hommes. Sertorius forme la résolution de surprendre cet officier :

CXIV.

Consedit in valle virgulta nemorosaque.

CXIV.

Il se place en embuscade dans un vallon couvert de broussailles et de bois.

La troupe d'Aquinus, attaquée à l'improviste, est mise en fuite, non sans perdre beaucoup de monde : le convoi est enlevé, et Metellus se voit contraint de lever le siège de Leucobrige. On peut juger de la joie des habitants lorsque, pour signal de départ,

CXV.

Jussu Metelli cornicines occauere.

CXV.

Par ordre de Metellus, les trompettes se firent entendre.

Ce nouvel avantage remporté par Sertorius redouble pour lui l'enthousiasme des Espagnols. Rien n'égale l'attachement de ces peuples pour leurs chefs :

CXVI.

Se regibus devovent et post eum (eos) vitam refutant : adeo est illis ingenta sanctitas regii nominis!

CXVI.

Ils se dévouent pour les rois, et ne veulent pas leur survivre : tant, chez eux, est inné le respect pour le nom royal!

Sertorius fit l'épreuve de leur dévouement dans les revers qu'il dut éprouver. Ayant un jour été mis en fuite près d'une ville d'Espagne, les Romains le poursuivirent vivement. Harcelé par eux, il fait volte-face, se retranche de poste en poste,

CXVII.

Neque detrusus aliquotiens territor.

CXVII.

Et, bien que plusieurs fois délogé, il ne perd pas courage.

Enfin arrivé, avec les siens, sous les murs de la ville,

CXVIII.

Sertorius portis turbam morantibus et nullo, ut in terrore solet, generis aut imperij discrimine, per calonum corpora, ad medium, quasi deinsuper adstantium manibus in murum adtolitur.

CXVIII.

Comme les portes retardaient l'écoulement de la foule, et que la terreur générale empêchait de se reconnaître et d'entendre le commandement, Sertorius, hissé sur les corps des valets d'armée, jusqu'au milieu de la muraille, fut porté au haut, sur les bras de ceux qui s'y trouvaient.

Cependant le sénat de Rome juge convenable d'adjoindre à Metellus Pompée, avec le titre de proconsul. En quarante jours, celui-ci lève une armée, se fraye, par les Alpes, un chemin plus facile que celui d'Annibal, traverse la Gaule et arrive dans la province romaine.

^{CXXI.}
A Narbonne, l'assemblée des Gaulois

^{CXX.}
Narbone concilia Gallorum

lui vote des hommes et des subsides. L'arrivée de Pompée en Espagne fit briller d'un nouvel éclat les talents de Sertorius. Pour aller à la rencontre du jeune proconsul, Sertorius avait à traverser un pays

^{CXX.}
Sauvage,

^{CXX.}
Agreste,

où les Characitains étaient postés

^{CXXI.}
Dans les seuls chemins

^{CXXI.}
Solis viis

qu'il lui fut possible de traverser. Ils étaient retranchés sur une montagne inaccessible. Dans l'impuissance de les en déloger, Sertorius ne voyait d'autre parti à prendre que

^{CXXII.}
D'aller au-devant des ennemis, et de périr avec eux.

^{CXXII.}
Obviam ire et commoni hostibus.

Enfin il observa que la terre, au pied de la colline, était aussi légère que de la cendre, et que la bise qui règne constamment dans cette exposition, lorsque

^{CXXIII.}
L'Orion s'éleva au moment de l'équinoxe d'été,

^{CXXIII.}
Orion oritur juxta solis æstivi pulsum,

donnait directement contre l'ouverture des cavernes. Il fit donc entasser en monceau, vis-à-vis de la colline, une longue traînée de cette terre friable. Dès le lendemain, au lever de l'aurore, le vent commence à chasser vers les Characitains des nuages de poussière qui devinrent intolérables, surtout

^{CXXIV.}
Au milieu du jour,

^{CXXIV.}
Medio diei,

lorsque, favorisés par la bise, les soldats de Sertorius se mirent

à faire passer leurs chevaux sur cet amas de terre. Les Barbares aveuglés, suffoqués par la poussière, finirent par se rendre à discrétion, et laissèrent le passage libre à Sertorius, qui se dirigea vers Lauron pour en faire le siège. Pompée, espérant le prévenir, traverse à la hâte le territoire

^{CXXV.}
Saguntum,

^{CXXV.}
Sagontin.

et arrive à la vue de Lauron. Il veut se saisir d'une hauteur qui dominait cette ville; Sertorius le prévient, et Pompée, loin de s'affliger de cet événement, se flatte de tenir son adversaire assiégé entre la place et sa propre armée. Il s'en vante même dans une lettre adressée aux habitants de la ville. Sertorius, à la lecture de cette dépêche interceptée, dit en souriant : « J'apprendrai bientôt à cet écolier de Sylla qu'un général doit toujours plutôt regarder derrière que devant lui. Je veux lui donner une si bonne leçon,

^{CXXVI.}
« Ad Jovis mament nostra. »

^{CXXVI.}
« Que le temple de Jupiter en ait des nouvelles. »

En effet, six mille soldats d'élite, laissés par lui dans son ancien camp, tinrent Pompée dans la même position où il croyait avoir placé son adversaire. Les Romains n'allaient jamais à la provision sans être obligés de combattre. Pompée fait partir, sous les ordres de Tarquitius, toute sa cavalerie pour aller, le jour suivant, faire un grand fourrage. Informé de cette disposition,

^{CXXVII.}
Quibus a Sertorio triplices insidiæ per idoneos saltus positæ erant : prima quæ fronte venientes exciperet.

^{CXXVII.}
Sertorius leur dressa une triple embuscade, dans des bois propres à ce stratagème : la première devait prendre les fourrageurs en face.

Tout réussit à son gré. Pompée envoie aussitôt Lélius, son lieutenant, avec une légion, pour réparer le désordre : bientôt lui-même sort de son camp avec toute son armée. Alors celle de Sertorius descend de la colline en ordre de bataille. A cette vue,

^{CXXVIII.}
Dubitavit acie pars

^{CXXVIII.}
L'hésitation se manifesta dans une partie de la ligne

des Romains; Pompée n'ose risquer la bataille, il opère précipitamment sa retraite. Sertorius se rapproche de Lauron,

CXXXIX.
Et bientôt cette place importante, qui depuis plusieurs jours résistait à ses armes, fut domptée.

CXXXIX.
Et propeo validam urbem, multos dies restantem pugnando, vicit.

Il y fit mettre le feu pour humilier son adversaire, qui put contempler les flammes de l'incendie.

Tel fut le triste début des campagnes si vantées de Pompée en Espagne. Nous verrons la suite répondre à de tels commencements, et laisser à l'historien la tâche pénible d'examiner si Pompée n'a pas fait d'autant moins pour sa gloire, que les acclamations des peuples l'ont flatté davantage : car non-seulement il éprouva des échecs en Espagne, en présence de Sertorius, mais encore bien loin de lui, contre les naturels du pays. Arrivé

CXXX.
Près de la ville de Léthé,

CXXX.
Apud Lethe oppidum,

ainsi nommée d'une petite rivière

CXXXI.
A laquelle on a donné le nom d'Oubli,

CXXXI.
Cui nomem Oblivionis condiderunt,

il voulut s'emparer de cette place; mais,

CXXXII.
Repoussé de la ville de Léthé,

CXXXII.
Repulsus a Lethe oppido,

il effectua sa retraite vers le pays des Vaccéens, et de là vers les Pyrénées.

La même année, en Macédoine, les lieutenants de Curion obtinrent quelques succès, dont le plus marqué fut l'occupation de Sardique, et

CXXXIII.
Il ne dut la prise de cette ville, après de grands ouvrages de siège, qu'à L. Catilina, son lieutenant.

CXXXIII.
Magnis operibus profectus (pertectis), oppidum cepit per L. Catilinam legatum.

En Italie, cette année fut marquée par des prodiges qui effrayèrent les esprits. Un tremblement de terre renversa presque en entier la ville de Réale.

CXXXIV.
Ventis per cava terræ citatis, rupti alioque montes tumulique sedere.

CXXXIV.
Les vents s'étant engouffrés dans les cavités de la terre, des montagnes s'entr'ouvrirent, et des hauteurs s'affaissèrent.

A ce fléau se joignit la peste, qui prit naissance en Égypte. La crue du Nil y ayant dépassé les limites ordinaires, les eaux séjournerent trop longtemps sur la terre, et, du limon formé par elles, naquit une infinité d'insectes et de reptiles.

CXXXV.
Nam ex aeris et aquæ corruptione frugibus infectis, gravis etiam animalibus pestilentia coorta est.

CXXXV.
Car, par suite de la corruption de l'air et des eaux, l'infection ayant atteint les productions de la terre, une affreuse contagion se répandit sur les animaux.

Le fléau pénétra en Europe,

CXXXVI.
Primum modo lapydiam ingressus,

CXXXVI.
Après s'être d'abord introduit dans l'apydie,

puis sur toute la côte orientale de l'Adriatique et il se répandit enfin en Italie. Des animaux, le mal gagna les hommes, et bientôt la disette et la famine vinrent s'y joindre.

CXXXVII.
Inde morbi graves ob inedia in solitam vescentibus,

CXXXVII.
Aussi, de graves maladies atteignant les populations, à cause des étranges aliments dont la disette forçait de se nourrir,

CXXXVIII.
Ne simpliciter quidem morte moriantur.

CXXXVIII.
Ne succombait-on pas à un seul genre de mort.

FRAGMENTS DU DEUXIÈME LIVRE.

La famine et l'épidémie ne furent pas les seuls fléaux qui désolèrent Rome cette année. On y vit renaître les débats politiques qui avaient cessé depuis la mort de Sylla. L'année précédente, le tribun Sicinius avait voulu proposer une loi tendant à rendre au tribunat ses prérogatives. Curion, l'un des consuls,

s'était vivement opposé à cette prétention, et c'est même ce qui avait retardé son départ pour la Macédoine. Sicinius et ses adhérents ne lui répondirent que par d'indécentes plaisanteries, et

CXXXIX.

Comme Curion avait dans les gestes et dans la parole quelque chose de vif et de saccadé, ils lui donnaient le nom de Burbuleius, bouffon à demi fou.

CXXXIX.

Quia corpore et lingua percitum, et inquietem, nomine histrionis vix sanæ, Burbuleium appellabant.

L'insolence de Sicinius le perdit : on le trouva mort peu de temps après, et Curion passa pour n'être pas étranger à ce sinistre événement.

En Cilicie, Servilius ouvrit la campagne par le passage du mont Taurus, que jusqu'à lui les Romains n'avaient jamais franchi. Après s'être assuré du pays des Oryndiens, il entra dans le canton des Solymes, où sont les pics les plus élevés du mont Taurus, et dont plusieurs

CXL.

Dépassent de deux mille pas la hauteur de tous les sommets environnans.

CXL.

Omnes qui circum sunt præminent altitudine millium passuum duorum.

Servilius était peu disposé à attaquer les Solymes ainsi défendus par leurs montagnes inaccessibles ; heureusement pour les Romains, Nicon, qui s'était réfugié dans ce pays, y avait été reçu d'une manière assez équivoque ; il venait de se jeter dans Isaure. Le proconsul obtint donc sans peine la soumission des Solymes et des otages. Alors il entra dans l'Isaurie, et vint en assiéger la capitale, place très-forte, bien approvisionnée, et que défendait une garnison résolue de résister jusqu'à la dernière extrémité ; mais elle n'était alimentée par d'autre eau

CXXI.

Que celle que lui fournit la rivière de Lurda, qui descend du mont Taurus.

CXXI.

Nisi qua flumen Lurda Tauro monte defluens.

Ce siège devait occuper Servilius pendant plusieurs mois, et ce ne fut que l'année suivante qu'il lui fut possible de retourner à Rome.

En Macédoine, le proconsul Appius Claudius, après avoir, dans l'état languissant de sa santé, épuisé le peu de vie qui lui restait en combattant les Mèdes, eut pour successeur Oreste, qui acheva de les réduire, et qui leur imposa un traité.

CXLII.

Fam deditioem senatus, per nuntios Orestis cognitam, approbat.

CXLII.

Le sénat, informé de cette soumission par les envoyés d'Oreste, en approuve les conditions.

Après la mort de Lépide, Perpenna, qui avait obtenu quelque succès en Sicile, se vit obligé de quitter cette île pour aller joindre ses troupes aux débris du parti Lépide en Sardaigne. Mon sujet semble m'inviter à donner un aperçu de la position de la Sardaigne, à rassembler quelques souvenirs sur ses antiquités.

CXLIII.

Sardinia in Africo mari facie vestigii humani, in orientem quam in occidentem latior prominet :

CXLIII.

La Sardaigne, qui, dans la mer d'Afrique, présente la figure de la plante d'un pied d'homme, s'élargit plus à l'orient qu'à l'occident.

CXLIV.

Inde Ichnusa appellata est

CXLIV.

De là elle a été appelée *Piante du pied*

par les Grecs, qui y abordèrent les premiers. Elle paraît avoir été originairement peuplée d'Aborigènes, et les côtes ne paraissent avoir été visitées par des étrangers

CXLV.

Trojanorum tempore, invadendarum terrarum caussa, fuerat navigatio.

CXLV.

Qu'au temps des Troyens, alors que la navigation avait pour objet d'aller envahir des terres éloignées.

Selon une autre tradition, quelques générations auparavant,

CXLVI.

Sardis Hercule procreatus cum magna multitudine a Libya profectus, insulam occupavit, et ex suo vocabulo insule nomen indidit.

CXLVI.

Sardis, fils d'Hercule, sorti de la Libye à la tête d'une nombreuse colonie, vint occuper cette île, et lui donna son nom.

Dans la suite,

CXLVII.

Apollinis filius et Cyrenes,

CXLVII.

Un fils d'Apollon et de Cyrène,

CXLVIII.

Aristæus, post lamatum a canibus Actæonem filium, matris instinctu Thebas reliquit et Coam insulam tenuit, primo adhuc hominibus vacuum; postea, ea relicta, cum Dædalo in Sardiniam transitum fecit.

CXLVIII.

Aristée, ayant vu son fils Actéon déchiré par ses chiens, quitta Thèbes, de l'avis de sa mère, et se fixa d'abord dans l'île de Cos, jusqu'alors inhabitée ; plus tard, renonçant à ce séjour, il se transporta en Sardaigne, accompagné de Dédale.

On sait que, selon les mêmes traditions,

CXLIX.

Ce fut de la Sicile que, fuyant la colère et la puissance de Minos, Dédale partit

avec Aristée. Au surplus, là ne s'arrêta point la vie errante de ce célèbre artiste

CL.

Car Dédale s'était transporté en Sardaigne, puis à Cumes.

CXLIX.

Dædalum ex Sicilia profectum, juum Minonis fugeret iram atque opes

CL.

Dædalus primo Sardiniam, post delatus est Cumas.

Selon certains auteurs, Aristée trouva l'île déserte, d'une admirable fertilité, et peuplée d'une innombrable quantité de gros oiseaux. Selon d'autres, une ville de Nora avait été fondée en Sardaigne par Norax, fils de Mercure et d'une fille

CLL.

De Géryon,

CLL.

Geryonis,

chef d'une colonie venue d'Espagne. On parle encore d'Olbia, fondée par le Thesprien Jolaos, auquel s'étaient joints quelques Athéniens. Quoi qu'il en soit, la Sardaigne n'offrait sur ses côtes qu'un petit nombre d'établissements, sans aucun lien politique entre eux, jusqu'à l'arrivée de la colonie thébaine.

CLII.

Bientôt, à ce qu'on assure, Aristée signala son règne, en réunissant dans la ville de Caralis, dont lui-même était le fondateur, la population de l'une et l'autre race; il introduisit la conformité de mœurs chez les deux nations qui, jusqu'à lui, avaient vécu étrangères l'une à l'autre, et qui, n'ayant jamais connu le frein de l'autorité, ne l'avaient jamais repoussée.

CLII.

Mox Aristæum regnando his proximum asserunt in urbe Caralis, quam condiderat ipse, conjuncto populo utriusque sanguinis, sejuges usque ad se gentes ad unum morem conjugasse, imperium ex insolentia nihil aspernatas.

Enfin, après la ruine de Troie, la Sardaigne reçut une nouvelle colonie,

CLIII.

Lorsqu'une foule d'habitants, échappés au désastre de leur ville, vinrent se fixer en divers lieux du monde, comme Capys en Campanie, Helenus en Épire, Antenor en Vénétie, et d'autres en Sardaigne.

CLIII.

Quum multi evaserint trojanum periculum... orbis diversa tenuere, uti Capys Campaniam, Helenus Epirum, Antenor Venetiam, alii Sardiniam.

CLIV.

Cette contrée a cent quarante milles de long sur quarante de large.

CLIV.

Terra patet in longitudine mill. CXL, latitudine XL.

CLV.

In ea neque serpens gignitur, neque lupus, sed *solfuga* tantum, animal exiguum, hominibus perniciosum. Venenum quoque ibi non nascitur, nisi herba [quæ Særdæa dicitur] apiastro similis, quæ comesa ora rictus dolore contrahit, et quasi ridentes interimit.

CLVI.

On n'y trouve ni serpents ni loups, mais seulement un petit animal nommé *solfuge*, dont la piqûre est fort dangereuse pour les hommes. Il n'y croit non plus aucune herbe vénéneuse, si ce n'est la plante *sardanique*, qui ressemble à de l'ache. Quand on en a mangé, elle contracte les muscles de la bouche, et tue en causant la convulsion du rire.

Un détroit assez resserré sépare la Sardaigne de la Corse, qui, dit-on, fut originellement peuplée par les Liguriens.

CLVI.

Sed, ut ipsi ferunt,

CLVI.

Mais, ainsi que ceux-ci le rapportent,

un taureau découvrit le premier leur île.

CLVII.

Nam quædam, Corsa nomine, Ligus mulier, quum taurum ex grege quem prope litora regebat, transnatare solitum, atque per intervalla corpore aucto, remeare videret, cupiens scire incognita sibi pabula, taurum a ceteris degredientem usque ad insulam navigio prosequuta est. Cujus regressu insulæ fertilitatem cognoscentes Ligures, ratibus eo profecti, eamque nomine mulieris auctoris et ducis appellaverunt.

CLVII.

En effet, une femme ligurienne, nommée Corsa, ayant remarqué qu'un taureau quittait habituellement le troupeau qu'elle conduisait sur le bord de la mer, faisait un trajet à la nage, et quelque temps après revenait avec plus d'embonpoint, voulut savoir quels étaient ces pâturages qui lui étaient inconnus; et, pendant que le taureau s'éloignait du troupeau, elle le suivit sur une barque jusque dans une île. A son retour, les Liguriens, informés de la fertilité de cette île, y débarquèrent, et lui donnèrent le nom de la femme qui en avait découvert l'existence et le chemin

Tradition évidemment fabuleuse; car, quand on songe à la distance des deux îles, il est impossible de supposer que ces fréquentes allées et venues

CLVIII.

Ne illa tauro parata sint.

CLVIII.

Aient pu être faites par un taureau.

Arrivé en Sardaigne, pour recueillir les débris du parti de Lépide, Perpenna grossit son armée des insulaires qui avaient servi sous ce chef de parti,

CLIX.

Genus militum suetum a pueritia latrocinis.

CLIX.

Espèce de soldats accoutumés dès l'enfance au brigandage.

Malgré cet accroissement de forces, ne se sentant pas en état de continuer seul la guerre civile dans une île qui pouvait si promptement recevoir des secours de Rome, et d'ailleurs ne pouvant licencier ses soldats,

CLX.
Car (ils venaient) de loin, et de
contrées diverses,

CLX.
Nam procul et divorsis ex regionibus,

et la plupart d'ailleurs n'étaient que

CLXI.
Des bannis, sans asile et sans patrie,

CLXI.
Urbe, patriaque extorres,

il résolut de passer en Espagne. Mais Perpenna avait-il emmené de Sicile avec lui toutes ses troupes,

CLXII.
Ou firent-elles voile vers l'Espagne
directement, ou en passant par la
Sardaigne?

CLXII.
Perrexere in Hispaniam an Sardiniam?

c'est ce qu'il n'est pas facile de décider, vu la contradiction des témoignages. En effet, je lis quelque part que Perpenna

CLXIII.
Prit en Gaule une ville qui a le nom
de Calé.

CLXIII.
In Gallia civitatem, quæ Cale dicitur, cepit.

CLXIV.
Cependant Sertorius, de loisir pendant l'hiver, d'augmenter ses forces.

CLXIV.
At Sertorius, vacuus hieme, augere copias.

CLXV.
De former son armée à la discipline de nos ancêtres.

CLXV.
Exercitum (more majorum) vertere

C'est ainsi qu'il eut bientôt sous ses ordres soixante mille fantassins et dix mille chevaux bien disciplinés, bien armés, et pleins d'ardeur.

Dans la ville d'Osca, au pays des Illergètes, il forma une académie pour la jeunesse ibérienne. Lui qui se plaisait à répéter

CLXVI.
Que l'Espagne était pour lui, depuis
bien longtemps, une patrie,

CLXVI.
Hispaniam antiquam sibi patriam esse,

il fut pour ce peuple, à demi civilisé, un génie créateur : il le dota des mœurs, de la discipline et des institutions romaines. Il est vrai qu'il n'eut pas grand-peine à former à la guerre un

peuple si naturellement épris de la gloire des armes. Les fêtes, la poésie nationale des Espagnols, sont toutes guerrières; les mères et les épouses contribuent à entretenir la jeunesse dans ces sentiments belliqueux.

CLXVII.
Hispanorum mos erat ut in bella euntibus juvenibus parentum facta memorarentur a matribus.

CLXVII.
C'était une coutume en Espagne que, lorsque les jeunes gens partaient pour la guerre, leurs mères leur rappelaient le souvenir des hauts faits de leurs pères.

CLXVIII.
Neque virgines nuptum a parentibus mittebantur, sed ipsæ belli promptissimos deligebant.

CLXVIII.
Les filles, pour se marier, n'attendaient point le vœu de leurs parents; mais elles-mêmes, parmi les plus braves à la guerre, se choisissaient un époux.

Il faut admirer chez Sertorius la constance de ses succès. Tout était dû à ses talents, à ses efforts personnels. Le héros de l'Espagne se faisait aimer par sa simplicité et sa modération.

CLXIX.
Ea continentia vir gravis, et nulla arte cuiquam inferior,

CLXIX.
Respectable par cette modération, et ne le cédant en rien à aucun autre,

il réunissait toutes les qualités du chef de parti. Cependant il était facile de prévoir que la guerre ne pourrait se terminer à son avantage. Toute la force de son parti était en lui seul, et l'on peut douter que la jonction de Perpenna eût ajouté à ses forces. Ce général, qui avait été contraint par ses troupes à se réunir à Sertorius, travaillait sourdement à détruire l'influence du collègue dont il était jaloux : de là un système de dénigrement tendant à diminuer l'influence de Sertorius auprès des peuples de l'Espagne.

CLXX.
Ad hoc rumoribus adversa in civitatem, secunda in casum, fortunam in temeritatem declinando corrumpent.

CLXX.
Dans ce but, par de perfides rumeurs, on attribuait ses revers à ses fautes, ses succès au hasard, et sa fortune à sa témérité.

CLXXI.
Sed Metellus in Ulteriore provincia

CLXXI.
Cependant ce fut dans la province Ulérieure que Metellus

passa l'hiver, où il était tenu en observation par les troupes d'Hirtuleius.

Pompée, qui avait ramené ses légions au pied des Pyrénées,

ne demeura point dans l'inaction ; mettant de côté la vieille discipline romaine,

CLXXII.
Pompée le disputait, pour le saut, au plus léger; pour la course, au plus agile; pour la lutte, au plus vigoureux. En effet, il ne pouvait se mettre en état de lutter avec Sertorius qu'en se livrant assidûment, lui et ses soldats, aux exercices qui pouvaient le rendre propre aux combats,

CLXXII.
Pompeius cum alacribus saltu, cum velocibus cursu, cum validis recte certabat. Neque enim aliter potuisset par esse Sertorio, nisi se et milites frequentibus exercitiis preparavisset ad prelia,

aux mouvements, aux surprises de la guerre de chicane et de montagnes. Il les formait

CLXXIII.
A rester jour et nuit sur pied et à faire des patrouilles.

CLXXIII.
Noctu diuque vigiliis et stationes tentare.

Son armée manquait de vivres : pour y pourvoir,

CLXXIV.
Il fit venir de l'argent emprunté

CLXXIV.
Argentum mutuum accessivit

en son nom. Pour cette conduite, on doit des éloges à Pompée, qui toujours se montra

CLXXV.
Modéré sur tout autre article que le désir de dominer.

CLXXV.
Modestus ad omnia alia, nisi ad dominationem.

Cette modération, au dire de ses ennemis, n'était qu'affectation ; car, selon eux, sans aucun scrupule pour parvenir,

CLXXVI.
Pompée, au cœur aussi pervers que son visage était modeste,

CLXXVI.
Pompeius oris probi, anime invero cundo,

sacrifiait tout, sans pudeur, à son ambition. Seul, dans sa jeunesse, il se mit au-dessus de Sylla, comme depuis il devait toujours se mettre au-dessus des lois. Lorsqu'après la défaite des partisans de Marius, en Afrique et en Sicile, Sylla lui ordonna de licencier son armée, Pompée mit en délibération s'il ne tenterait pas l'épée plutôt que d'obéir. Il eût été soutenu dans cette révolte non-seulement par son armée, mais, à Rome, par un parti puissant;

CLXXVII.
Car, lorsque Sylla, en qualité de

CLXXVII.
Nam Sullam consulum de reditu

ejus legem ferentem ex composito trib. pl. C. Herennius prohibuerat;

consul, avait porté devant le peuple le décret ordonnant le rappel de Pompée, le tribun du peuple C. Herennius, après avoir lié sa partie, y forma opposition;

et ce ne fut pas sans peine que l'on obtint d'Herennius

CLXXVIII.
Ut actione desisteret.

CLXXVIII.
Qu'il se désistât de la poursuite de cette affaire.

CLXXIX.
Nova aestas

CLXXIX.
La campagne qui s'ouvrit alors

devait être fertile en événements. En Bétique, Hirtuleius, lieutenant de Sertorius, dut faire tête à Metellus, tandis que Sertorius marcha contre Pompée. Près d'Italica, Hirtuleius vint présenter la bataille à Metellus. Dès le lever du soleil, il fit sortir ses troupes de ses retranchements. Metellus leur laissa supporter tout le poids du jour, et se tint longtemps immobile,

CLXXX.
Post ubi fiducia nimius,

CLXXX.
Puis lorsque, dans l'excès de la confiance,

son adversaire fatigué commençait à mettre moins de vigilance dans ses mouvements, Metellus sortit enfin de ses retranchements. Ayant remarqué que les principales forces des ennemis étaient au centre,

CLXXXI.
Apud latera certos collocaverat,

CLXXXI.
Il avait placé aux ailes ses hommes sûrs,

et il les fit avancer de manière à attaquer les deux ailes d'Hirtuleius, tandis que son centre restait immobile. Le succès couronna cette manœuvre : les deux ailes de l'ennemi ayant été enfoncées et poussées dans un endroit coupé de courants d'eau, les fuyards, tombant les uns sur les autres,

CLXXXII.
letu eorum, qui in flumine ruabant, necabantur,

CLXXXII.
Périssaient sous les coups de ceux qui tombaient avec eux dans l'eau.

En vain Hirtuleius, pour rétablir le combat,

CLXXXIII.
Suos equites hortatus, vado transmittit,

CLXXXIII.
Après avoir exhorté ses cavaliers, leur fit passer un gué,

et veut soutenir son infanterie ainsi enveloppée de trois côtés à

la fois. Néanmoins la victoire est loin encore d'être décidée : de part et d'autre, on se la dispute avec acharnement,

CLXXXIV.
On s'attaque au général, et le combat s'anime au point que Metellus eut sa cotte d'armes, et Hirtuleius son bras, percés d'un javelot.

CLXXXIV.
Occurrere duci et prælium accendere, adeo uti Metello in sagum, Hirtuleio in brachium, tela venirent.

Enfin, Hirtuleius cède la victoire, laissant vingt mille des siens sur le champ de bataille. Bientôt, avec de nouvelles troupes, il veut prendre sa revanche près de Ségovie, mais il est défait et tué avec son frère.

Pompée, de son côté, eut affaire à deux autres lieutenants de Sertorius, Perpenna et C. Herennius. Ils étaient campés près de Valence, ayant

CLXXXV.
Leur gauche appuyée aux murs de cette ville, et leur droite à la rivière de Turia, qui coule à une petite distance de Valence.

CLXXXV.
Inter læva mœnium, et dextrum flumen Turiam, quod Valentiam parvo intervallo præterfluit.

Pompée marche

CLXXXVI.
Hardiment,

CLXXXVI.
Audaciter,

contre eux, les défait, les force à la retraite, après une perte de plus de dix mille hommes, et la possession de Valence est le prix de sa victoire. Sans attendre l'arrivée de Metellus, qui n'était pas éloigné, il se hâte de marcher vers Sertorius, qui partageait son empressement. Sertorius craignait un second adversaire; Pompée, un rival de gloire. Aussi ne saurait-on exprimer avec quel empressement

CLXXXVII.
Ils vinrent au-devant l'un de l'autre.

CLXXXVII.
Olviam fuere.

Dès qu'ils furent en présence, près des rives du Sucron, l'action s'engagea; mais,

CLXXXVIII.
Sur le soir,

CLXXXVIII.
Vespera,

Sertorius avait déjà fait plier l'aile que commandait Afranius, lorsqu'il fut averti que son aile droite, aux ordres de Perpenna, était en pleine déroute. Il court sur ce point, et, voyant les sol-

dats fuir en jetant leurs armes, il leur crie qu'ils se couvrent de honte,

CLXXXIX.
Neque inermes ex prælio viros quemquam agnoturum.

CLXXXIX.
Et que, en les voyant revenir désarmés du combat, personne ne les reconnaîtra pour des hommes.

Ses discours, son exemple, produisent leur effet. Pompée voit la victoire lui échapper; dans la mêlée, il reçoit une blessure, et d'un revers coupe le bras à l'Africain qui vient de l'atteindre. Il n'échappa même aux Barbares qu'en abandonnant son cheval, richement enharnaché, qui tentait leur cupidité. Cependant Afranius, lieutenant de Pompée, avait, de son côté, rétabli le combat. Voyant plier l'aile gauche des Espagnols, il précipita, en quelque sorte, sa victoire

CXC.
Antequam egressus Sertorius pugnae instrueret suos,

CXC.
Avant que Sertorius, de retour, eût rangé les siens en bataille,

enfonça les lignes ennemies, qui, n'étant plus électrisées par la présence de Sertorius, fuyaient dans toutes les directions, et livrèrent ainsi à Afranius

CXCI.
Castra sine vulnere introitum.

CXCI.
L'entrée du camp sans coup férir.

Sertorius, de retour, est tout étonné de trouver son camp au pouvoir de l'ennemi; il voit les Romains occupés à piller; ce spectacle excite la fureur des soldats qui viennent de vaincre sous Sertorius. Profitant de la surprise que cause leur arrivée, ils se précipitent l'épée à la main dans toutes les lignes du camp, et tuent tout ce qu'ils rencontrent d'ennemis. Ainsi, dans cette journée, où les succès et les revers furent si balancés, Sertorius eut la gloire d'attirer la victoire partout où il se montrait. Cependant, comme Perpenna abandonna son camp, Pompée se donna pour vainqueur. Le lendemain, Sertorius aurait voulu encore en venir aux mains; mais il rentra dans son camp à la vue de Metellus qui revenait de la Bétique, où il avait vaincu Hirtuleius. Cette nouvelle, et encore plus la jonction des deux généraux, déterminait sa retraite.

Grande fut la joie des deux armées romaines en opérant leur réunion : on eût vu les soldats se chercher, se reconnaître, se parler avec l'empressement d'anciens amis, comme il arrive en pareille circonstance.

CXCI.

De là naissent les propos de gens qui se demandent réciproquement comment ils se portent, s'ils sont bien avec leurs chefs, et de quels profits personnels ils ont augmenté leur avoir.

Les deux chefs se donnèrent des témoignages réciproques de respect et d'estime. Pompée fit baisser ses faisceaux devant Metellus : Metellus refusa cet honneur, et accepta seulement le droit de donner le mot d'ordre.

Ici se place le trait de la biche de Sertorius, qui savait si bien mettre à profit la superstition espagnole. Il l'avait perdue, il la retrouva, et fit subitement reparaître à leurs yeux cet animal prophétique. A cette vue, cette armée, naguère si découragée, reprend une ardeur si vive,

CXCIH.

Qu'un changement si grand et si subtil ne semblait s'être opéré que par la volonté d'un dieu.

Les généraux romains, intimidés, se replient sur Sagonte. Quels sentiments de respect et de sympathie ne réveillèrent pas dans l'armée romaine

CXCIH.

Les Sagontins, fameux par leur fidélité et leurs malheurs, plus grands par les souvenirs qu'ils ont laissés dans la mémoire des hommes que par leurs forces; car alors, chez eux encore, leurs remparts à moitié détruits, leurs maisons découvertes, les murailles de leurs temples noircies par les flammes, montraient que la main des Carthaginois avait passé par là.

Sous les murs de Sagonte fut livrée une bataille où Sertorius fut sur le point d'arracher la victoire à ses deux adversaires. Dans cette journée, on combattit de part et d'autre

CXCV.

Sous des chefs si ardents, si braves de leur personne, que Metellus fut blessé d'un coup de demi-pique.

et cette heureuse blessure donna la victoire aux Romains : à la vue de leur général couvert de sang,

CXCVI.

Inde ortus sermo, percunctantibus utrimque, satin' salve? quam grati ducibus suis, quantis familiaribus copiis augerentur.

CXCVII.

Ut tanta repente mutatio non sine deo viderentur.

CXCVIII.

Saguntini fide atque ærumnis incluta, per mortalium studium majores quam opibus; quippe queis etiam tum semirutæ mœnia, domus intactæ, parietesque templorum ambusti, manus punicæ ostentabant;

CXCV.

Avidisque ita, promptisque ducibus, uti Metellus ictu tragulæ sauciaretur;

CXCVI.

Immense quantum animi exarsere.

CXCVII.

Quo cupidius in ore ducis sese quisque bonum et strenuum ostentantes,

CXCVI.

On ne saurait exprimer à quel point la fureur embrasa leurs cœurs.

CXCVII.

Ce n'est qu'avec plus d'ardeur que, sous les yeux de son chef, chacun d'eux cherchant à se montrer plus dévoué et plus intrépide,

se précipite sur les Espagnols, arrache le vieux Metellus de la mêlée, et renverse tout ce qui s'oppose à leurs efforts.

CXCVIII.

Sed Metellus in vulnere

CXCVIII.

Cependant Metellus, malgré sa blessure,

se mit sans relâche à la poursuite de Sertorius, qui, marchant à grandes journées à travers l'Édétanie, opéra sa retraite jusqu'au pays des Vascons. Il arriva ainsi jusqu'à la rivière Bilbilis, qu'il passa en présence de l'ennemi, au moyen d'un habile stratagème. Calagurris, où il voulait s'arrêter, n'était pas éloignée : arrivé à la vue de cette ville, voyant que les Romains le serraient de trop près, il donna ordre à son armée de se disperser.

CXCVI.

At illi, quibus res (regio) incognita erat, ivere (ruere) cuncti ad portas, in (alii) cognita tendere.

CXCVI.

Alors ceux qui ne connaissaient pas le pays se portèrent en foule vers les portes; ceux qui le connaissaient se mirent à la débandade.

Les Romains, aux yeux desquels disparut ainsi tout à coup l'armée qu'ils poursuivaient, se virent dans l'obligation de s'éloigner du pays. Sertorius, en leur coupant les vivres, les mit bientôt hors d'état de tenir la campagne. Une escadre interceptait par mer les convois des Romains,

CC.

Ad hoc pauca piratica adjungit actuaria navigia;

CC.

Il y joignit en outre quelques vaisseaux corsaires très-lestes à la manœuvre;

en même temps, il tirait d'Afrique des grains qu'il faisait acheter par un transfuge important du pays,

CCI.

Quem ex Mauritania rex Leptasta proditionis insimulatum cum custodiibus miserat.

CCI.

Que le roi Leptasta avait envoyé de Mauritanie sous escorte, comme accusé de trahison.

Il devait être livré aux généraux romains du parti du sénat ; mais il avait eu le bonheur de tromper la surveillance de ses gardes, et s'était réfugié dans le camp de Sertorius. Ainsi Sertorius sut ménager l'abondance à ses troupes et à ses partisans, tandis que les Romains étaient dans la disette. Pour eux point de convois, point de magasins, même

CCII.
Après avoir épuisé les ressources ordinaires des impôts

CCII.
Neque subsidiis uti soluerat compositis

et des réquisitions particulières.

Pompée prit ses quartiers d'hiver près des Pyrénées comme l'année précédente.

CCIII.
Metellus, à son retour de l'Espagne ultérieure, après une année d'absence, vit de toutes parts accourir, au bruit de sa gloire, hommes et femmes qui, pour le voir, couvraient toutes les routes et tous les toits. Lorsque le questeur C. Urbinus et d'autres personnes qui connaissaient son faible l'invitèrent à souper, ils lui rendaient des hommages qui n'étaient ni dans les mœurs romaines, ni convenables à un mortel. Les maisons étaient ornées de tapisseries et de draperies éclatantes, et des théâtres dressés pour y représenter des jeux scéniques; enfin la terre était jonchée de safran, et tout rappelait l'image du temple le plus magnifique. De plus, quand il était assis, une figure de la Victoire, descendant par le moyen d'une machine, lui posait une couronne sur la tête, au milieu d'un bruit imitant le tonnerre; puis, quand il marchait, on lui offrait, comme à un dieu, de l'encens et des vœux. Pendant les repas il était, le plus souvent, revêtu d'une toge relevée de broderies de diverses couleurs; rien de plus recherché que les mets de sa table; et ce n'était pas de la province seulement, mais d'outre-mer, de la Mauritanie, qu'on apportait des oiseaux ou des animaux de diverses espèces jusqu'alors inconnues. Tout ce faste avait porté quelque atteinte à sa gloire, surtout aux yeux des hommes vertueux et de la vieille roche,

CCIII.
At Metellus in ulteriorem Hispaniam post annum regressus, magna gloria concurrentium undique, virile et muliebri secus, per vias ac tecta omnium visebatur. Quum quæstor C. Urbinus aliique, cognita voluntate, eum ad cenam invitaverant, ultra Romanorum et mortalium etiam morem curabant: exornatis ædibus per aulae et insignia, scenisque ad ostentationem histrionum fabricatis; simul croco sparsa humus, et alia in modum templi celeberrimi. Præterea quum, sedenti, transenna demissum Victoriae simulacrum, cum machinato strepitu tonitruum, coronam capiti imponebat: tum venienti, thure, quasi deo, supplicabatur. Toga picta plerumque amiculo erat ei accumbenti: edulae quaesitissimæ; neque per omnem modo provinciam, sed trans maria, ex Mauritaniam, volucrium et ferarum incognita antea plura genera: quæis rebus aliquantam partem gloria demserat, maxime apud veteres et sanctos vi-

ros, *superba illa, gravia, indigna romano imperio astumantes.*

qui trouvaient ces pratiques blâmables, et indignes de la majesté de Rome.

Cependant Curion, l'un des consuls de l'année précédente, était en Macédoine avec l'autorité proconsulaire. Il voulait porter la guerre chez les Dardaniens, qui n'avaient pas encore subi la victoire romaine. Ces barbares, ainsi que les Bastarnes et les Scordisques, ont conservé leur férocité primitive. Comme

CCIV.
Germani in teetum rhenonibus corpora tegunt:

CCIV.
Les Germains, ils couvraient leurs corps nus de *rhenons*:

CCV.
Vestes de pellibus rhenones vocant.

CCV.
Ils appellent ainsi des pelisses faites de peaux de bêtes.

Les Dardaniens ont la même origine que les Mysiens qui habitent le nord de la Phrygie. De là une partie de cette contrée est nommée

CCVI.
Dardania, sic dicta a rege Dardano-
rum Mida qui Phrygiam tenuit.

CCVI.
Dardanie, de Midas, roi des Dardiens, qui vint se fixer en Phrygie.

Les Dardaniens de l'Asie sont aussi policés que ceux d'Europe sont demeurés farouches; ceux-ci inspiraient tant de terreur aux soldats romains, qu'une légion refusa de suivre Curion. Le proconsul, montrant à la tête de l'armée la fermeté qu'il avait déployée sous son consulat, cassa toute la légion,

CCVII.
Copia integra,

CCVII.
Bien que présentant un effectif complet,

et incorpore les soldats dans ses quatre autres légions. A la vue de leurs enseignes brisées, les légionnaires donnèrent les signes du plus violent désespoir.

CCVIII.
Circumventi, dextera unde ferrum erat, saxa aut quid tale capiti adfligebant.

CCVIII.
Entourés de toutes parts. Leur main, désarmée de leur glaive, frappait leur tête avec des cailloux, ou avec tout ce qu'ils pouvaient atteindre.

Ces divers incidents empêchèrent Curion de faire rien de mémorable durant cette campagne.

En ce temps-là, Nicomède, roi de Bithynie, légua par testament ses États au peuple romain. Le sénat chargea le préteur

Silanus de réduire la Bithynie en province romaine. Mais Mithridate, qui, du vivant de Nicomède, avait toujours convoité et plusieurs fois envahi cette contrée, n'était pas d'humeur à laisser les Romains jouir en paix d'une si belle acquisition.

Le sujet m'invite à faire connaître ce prince, qui fut pour les Romains un adversaire plus redoutable que Pyrrhus et qu'Annibal. Il convient aussi, ce me semble, de donner une idée de la situation et de l'étendue de son empire, qui s'était extrêmement agrandi par sa politique et par ses armes, et qui comprenait tout le périple du Pont-Euxin. Cette mer n'a de communication avec les autres mers que par un étroit canal qui sépare le continent d'Europe de celui d'Asie; on le nomme Bosphore ou *trajet du Bœuf*, parce que cet animal le peut sans peine traverser à la nage, dans sa partie la plus étroite. L'eau de l'Euxin coule dans ce canal d'un cours presque uniforme, depuis son ouverture jusqu'en cet endroit, où, se trouvant resserrée par les continents qui se rapprochent, elle acquiert, pendant quelques stades, une extrême rapidité. Plus loin, le rivage s'arrondit en une large baie.

CCIX. Là, les détroits de l'embouchure de l'Euxin commencent à s'élargir; CCIX. Se angustiae pontici oris illic dilatant;

alors les eaux tombent sans violence dans la Propontide, venues de l'Euxin, et se déchargent ainsi perpétuellement dans la mer Égée.

Vers l'entrée du Bosphore à la Propontide, les côtes s'élargissent extrêmement de côté et d'autre, et se creusent en sinuosités circulaires, mais peu marquées, si ce n'est à l'endroit où s'avance dans la mer le cap Carambis, comme sur la côte opposée, il existe un rocher de la Chersonèse Taurique,

CCX. Le plus voisin des promontoires de la Paphlagonie, que les Grecs ont appelé *Front de bétlier*. CCX. Proximum de promontoriis Paphlagonum, quod Κριού μέτωπον Græci appellaverunt.

La longue saillie de ce cap forme ce que les Grecs du pays appellent le *Pli de l'arc*,

CCXI. Car il a la forme d'un arc scythe. CCXI. Nam speciem efficit scythici arcus.

Tout l'Euxin, renfermé dans un vaste cercle de montagnes, est presque toujours couvert de brouillards, à moins que la

surface ne soit battue des vents : dans ce dernier cas, le roulis des vagues y est fort dangereux,

CCXII. Crebritate fluctuum, ut Aquilone solet, CCXII. Par l'oscillation fréquente des flots, effet ordinaire de l'Aquilon,

tandis que le choc du rivage en renvoie d'autres en sens contraire. Leur rencontre élève des lames si rapides et si serrées, que,

CCXIII. Triplici fluctu, CCXIII. Au troisième flot,

il n'est point de barque qui puisse aborder à la côte.

CCXIV. Ipsum mare Ponticum dulcius quam cetera, CCXIV. L'eau du Pont-Euxin est moins sa- lée que celle des autres mers,

à cause du grand nombre de rivières qui s'y jettent,

CCXV. Unde hic tulit colorem, CCXV. D'où il tire la couleur

blanchâtre qui le distingue des autres mers. L'Euxin est très-favorable à la pêche, surtout en été.

CCXVI. Qua tempestate ex Ponto vis piscium erumpit, CCXVI. Durant cette saison, il sort de l'Euxin une prodigieuse quantité de poissons,

qui reflue dans le lac Méotis et dans la Propontide.

Le Pont-Euxin reçut d'abord des Grecs le nom de *Pontus*, mer par excellence, puis celui d'*Axenos*, inhospitalier, qu'il changea contre celui d'*Euaxenos*, nom de meilleur augure, quand les Ioniens y eurent fondé un grand nombre de colonies. Au reste, ce fut assez tard que les Grecs connurent cette mer :

CCXVII. Namque primum Jasonem novo itinere maris Ætææ hospitis domum violasse. CCXVII. Car Jason fut le premier qui, parmi eux, osa se frayer une route nouvelle à travers la mer, lorsqu'il alla violer la maison d'Ætès, son hôte.

En parcourant les côtes du Pont-Euxin,

CCXVIII. Ergo introrsus prima Asiae Bithynia est multis ante nominibus appellata; CCXVIII. La première contrée de l'Asie que l'on rencontre dans l'intérieur des

terres est donc la Bithynie, auparavant appelée de divers noms, car c'est la même région nommée Bébrycie, ensuite Mygdonie; plus tard le roi Bithynus la fit appeler Bithynie: c'est aussi la même région qu'on appelle Grande Phrygie.

Tout porte à croire que cette contrée fut, ainsi que les pays environnants, peuplée par différentes colonies venues de Thrace. Ce sont également des Thraces, partis des alentours du cap Tinnias, qui ont occupé l'Ascanie,

CCXIX. Qui s'étend tout entière au delà du lac jusqu'au fleuve
 CCXIX. Quem trans stagnum omnis usque ad flumen

nommé Ascan, entre la mer, le fleuve Sangar et le mont Olympe. Vous trouvez

CCXX. En Paphlagonie la ville de Teios,
 CCXX. In Paphlagonia Teium oppidum,

Héraclée, Sésame, Sitore, etc. Plus loin est Sinope. A l'est de la Paphlagonie se trouve le Pont avec les villes d'Amise et d'Amasie.

CCXXI. Ensuite sont les campagnes thémysciriennes, qu'occupèrent les Amazones, lorsqu'elles quittèrent, on ne sait pour quel motif, les bords du Tanais.
 CCXXI. Dein campi Themyscirit, quos habuere Amazones a Tanai flumine incertum quamobrem digressæ.

Après les champs thémysciriens, se trouve le territoire de Cerasus, puis Trapézunte. Vient enfin la Colchide, qui forme à elle seule tout le rivage oriental de l'Euxin. Elle est arrosée par le Phase, dont l'embouchure forme un vaste golfe. Là se trouve la ville d'Æa, qui fut, au temps des Argonautes, la demeure du roi Ætès. Les Mosques, les Albaniens, habitent les bords du Phase et du Cyrus, entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne. Entre ces deux mers s'élève la plus haute chaîne du Caucase.

Le long de la côte, au nord du Phase, est la ville de Dioscuriade, dans le pays des Dandariens et des Hénioques, puis les Achéens du Bosphore, qui se distinguent entre tous les peuples par la barbarie de leurs mœurs.

CCXXII. Car les plus féroces de tous, même
 CCXXII. Namque omnium ferocissimi ad hoc

tempus Achæi atque Tauri sunt, quod, quantum conjicio, locorum egestate rapto vivere coacti.

de notre temps, sont les Achéens et ceux de la Tauride. ce qui, autant que je puis le présumer, vient de ce que la stérilité de leur territoire les a forcés de vivre de rapines.

Au milieu de tant de peuples sauvages, le petit royaume du Bosphore Cimmérien s'est maintenu pendant plus de quatre siècles, il renferme plusieurs villes très-commerçantes. Le lac Méotide a son issue dans l'Euxin, au milieu du Bosphore, dont les côtes maritimes bordent en partie ce vaste lac. Là sont les villes Panticapée, sur la côte d'Europe, et Phanagor, en Asie. A l'entrée de l'isthme qui rejoint la Chersonèse Taurique au continent de l'Europe se trouve la ville de Taphré, fondée par des esclaves du continent. Ayant eu commerce avec les femmes de leurs maîtres, qui étaient alors à la guerre contre les Thraces, ils résolurent, soit par crainte, soit

CCXXIII. Ad mutandum modo in melius servitium,
 CCXXIII. Pour changer seulement leur servitude contre une meilleure condition,

de se réfugier dans l'isthme, et de se fortifier dans la ville de Taphré, qu'ils bâtirent. Telle est

CCXXIV. Mæotici situs æquoris.
 CCXXIV. La description de la mer Méotide.

Depuis Taphré jusqu'au Borysthène, le pays est occupé par des Scythes nomades qui se tiennent sur de vastes pâturages,

CCXXV. In quibus plaustra sedes sunt.
 CCXXV. Où ils ont leurs demeures sur des chariots.

Dans l'île de Leucé, formée par des atterrissements à l'embouchure du Borysthène, est un temple révééré.

CCXXVI. Primus Græcorum Achilles,
 CCXXVI. Achille, le premier des Grecs,

ayant traversé l'Euxin pour chercher Iphigénie, s'arrêta, dit-on, dans cette île, afin d'y célébrer des jeux. Thétis, sa mère, lui fit présent de cette terre éloignée, où s'élève encore aujourd'hui le temple de ce héros.

CCXXVII. Tota autem insula modica, et cultoribus inanis est.
 CCXXVII. Toute l'île est peu étendue, et vide d'habitants.

De l'autre côté du Borysthène, sont les Sarmates Basilides, puis les Gètes, et plus avant les Bastarnes, dont le pays est arrosé par le Danaster.

CCXXXVIII.

De tous les fleuves qui affluent dans les mers dépendantes de la domination romaine, le plus grand, celui que les Grecs appellent seconde mer, est le Nil; et, après lui, le plus grand est l'Ister:

CCXXXVIII.

Omnium fluminum, quæ in maria qua imperium romanum est, fluunt, quem Græci τὴν εἰσω θάλασσαν appellant, maximum esse Nilum consentitur, proxima magnitudine est Ister:

ainsi l'appelèrent les Grecs et les hommes du pays,

CCXXXIX.

Mais il a aussi le nom de Danube.

CCXXXIX.

Nomenque Danubium habet.

Il est temps de revenir à l'histoire de Mithridate.

CCXXX.

Artaban, fondateur du royaume

CCXXX.

Artabanes conditor regni

de Pont, et fils de Darius, fils d'Hystaspes, était le premier des ancêtres paternels de Mithridate. Le père de celui-ci avait été l'allié fidèle des Romains. Il mourut laissant deux fils en bas âge. Mithridate, l'aîné, vit se liguer contre lui ses tuteurs, sa mère et son jeune frère.

CCXXXI.

Mais, bien qu'arrivé au trône au sortir de l'enfance, Mithridate, après avoir fait mourir sa mère par le poison,

CCXXXI.

Sed Mithridates, extrema pueritia regnum ingressus, matre veneno interfecta,

puis son jeune frère, car il fut toujours

CCXXXII.

Implacable dans ses vengeances,

CCXXXII.

Ipsæ animi atrox,

s'annonça comme un roi digne de porter le sceptre. Ennemi persévérant des Romains, il manifesta sa haine contre eux en dépouillant de leurs États plusieurs princes alliés de la république. Il ne reculait devant aucune mesure atroce. On dit que, par ses ordres, Zenobius, son général, après avoir rançonné les habitants de Chios,

CCXXXIII.

Fit jeter dans un vaisseau tous ces malheureux, victimes dévouées.

CCXXXIII.

Omnia sacra corpora in ratem impositisse.

Mais ce qui surpasse tous ses crimes, c'est le massacre de plus

de cent mille Romains, dans l'Asie, le même jour. Il fut une première fois châtié par Sylla, qui le força de souscrire au traité de Dardanum. Dans une seconde guerre contre la république, il eut à combattre Murena. Un mot de Sylla fit cesser cette guerre. Ce fut au sujet de la Bithynie que Mithridate prit les armes contre les Romains une troisième fois. Il produisit, comme héritier du royaume de la Bithynie, un prince né, selon lui, de Nicomède et de Moysa, sœur de Mithridate. Mais, lorsque ses partisans se mirent en devoir de le proclamer,

CCXXXIV.

Quos adversum multi ex Eithynis volentes occurrere, falsum filium arguituri.

CCXXXIV.

Contre eux on vit spontanément s'élever une foule de Bithyniens, pour leur apporter la preuve que ce n'était qu'un fils supposé.

Le sénat opposa au Nicomède, neveu de Mithridate, un autre Nicomède surnommé *Frugi*, que le roi de Pont disait être fils d'une danseuse; mais le rôle de ces deux fantômes fut court. Bientôt Mithridate fit alliance avec Sertorius. Ce prince, curieux de savoir ce qui se passait dans les pays étrangers, s'entretenait volontiers avec les navigateurs. Des commerçants qui fréquentaient

CCXXXV.

Tartessum Hispaniæ civitatem, quam nunc Tyrii, mutato nomine, Gadir habent, ut alii tradiderunt,

CCXXXV.

Tartessus, ville d'Espagne, que, par un changement de nom, les Tyriens appellent aujourd'hui Gadir,

étant venus trafiquer dans l'Euxin, lui vantèrent les talents et la puissance de Sertorius.

CCXXXVI.

Ibi fimbriana seditione, qui regi per obsequiam orationis, et maxime odium Sullæ, graves carique erant,

CCXXXVI.

Là se trouvaient quelques Romains, débris de la désertion fimbriane, qui, par leurs discours obséquieux, et encore plus par leur haine contre Sylla, s'étaient bien fait venir auprès du roi,

entre autres, L. Magius et L. Fannius. Ils lui inspirèrent le dessein de faire alliance avec ce chef de parti. Le roi les fit partir pour l'Espagne avec le plus intime de ses confidentes.

CCXXXVII.

Metrophanes promeruit gratiam Mithridatis obsequendo;

CCXXXVII.

Métrophane, par son zèle obséquieux, avait mérité la faveur de Mithridate;

ce prince l'employait de préférence à tous les autres; mais

comme il arrive le plus souvent aux flatteurs des rois, Métrophanes devait finir par trahir son maître.

A Rome, on s'attendait bien à une guerre contre Mithridate. Les consuls Lucullus et M. Cotta en sollicitent tous deux la conduite. Le sort avait déferé à Lucullus le gouvernement de la Cisalpine. Mais Octavius, proconsul de Cilicie, étant mort, Lucullus se mit sur les rangs pour obtenir ce gouvernement, assuré d'avoir ainsi part à la guerre pontique. A cet effet, il se fit le courtisan assidu de Precia, maîtresse du tribun Cethegus. Cette femme, souillée de tous les vices, mais

CCXXXVIII. Ornée de tous les charmes extérieurs,
CCXXXVII. Cultu corporis ornata egregio,

exerçait sur son amant un empire absolu : elle se prêta aux vœux du consul, qui se montra généreux, et Cethegus n'eut plus à la bouche que l'éloge de Lucullus, qui obtint ainsi le proconsulat de Cilicie, avec l'armée destinée contre ce prince ; mais son collègue M. Cotta arracha du peuple, à force d'instances, la Bithynie, avec le commandement d'une flotte dans la Propontide.

Lucullus n'emmena d'Italie qu'une seule légion, comptant y joindre les troupes romaines répandues en Orient, et principalement les bandes fimbriées que Sylla avait laissées en Asie ; mais, pour les villes de l'Asie, ces troupes indisciplinées

CCXXXIX. Étaient des ennemis cruels plutôt que des alliés venus pour protéger.
CCXXXIX. Graviore bello quo prohiberi viderant socii fregere.

Lucullus sut les discipliner et leur apprendre ce qu'était un général. En même temps, il adoucit, par son administration modérée, le sort des villes d'Asie, et les rattacha ainsi à l'obéissance de Rome.

Mithridate ouvre la campagne en menaçant Chalcédoine, l'une des métropoles de la Bithynie, avec une armée de plus de cent soixante mille hommes. Cotta, sans attendre Lucullus, prit la résolution de le combattre seul. Il confie l'armée à Nudus, et reste à la garde de Chalcédoine : Nudus est forcé dans sa position, et opère une retraite précipitée vers la ville. Les portes sont bientôt encombrées par les fuyards. Le soldat, poussé de toutes parts, ne peut fuir ni se défendre :

CCXL. Ruantque pars magna suismet, aut proxumorum telis; ceteri vicem pecorum obtruncabantur.
CCXL. Une bonne partie tombe blessée par ses propres armes, ou par celles de leurs voisins; le reste se laisse égorgé comme de vils troupeaux.

Le même jour, Mithridate força la flotte romaine dans le port de Chalcédoine, sans que Cotta osât s'y opposer. Mithridate avait laissé peu de troupes dans cette place ; on conseillait à Lucullus de la châtier. Il aime mieux aller au secours de Cotta, puis ensuite parut devant Chalcédoine ; mais il ne songea pas à attaquer dès lors Mithridate : en voyant le nombre prodigieux de ses troupes, il compta d'avance le nombre de jours qu'il fallait pour les affamer. En effet, le roi fut obligé de se replier dans la Troade, où le consul le suivit. Malgré la rapidité de ces mouvements, l'armée romaine eut à souffrir, bien que

CCXLI. Frugum pabulique lætus ager.
CCXLI. La campagne fût fertile en vivres et fourrages.

CCXLII. At Lucullum regis cura machinata famas brevi fatigabat,
CCXLII. Mais, occasionnée par les mesures du roi, la disette avait bientôt fatigué Lucullus ;
En outre, nombre de convois étaient tombés dans les embûches des pirates.

Bientôt Mithridate vient mettre, par terre et par mer, le siège devant Cyzique. Cette ville est située sur la côte de Phrygie, au pied du mont Arté, dans un emplacement uni au continent par un isthme.

CCXLIII. Dubium an insula sit, quod Eurio atque Austri superjactis fluctibus, circumclavit.
CCXLIII. On ne saurait dire si c'est une île : car cet isthme, battu par l'Eurus et par l'Auster, est sans cesse baigné par les vagues.

La côte s'avance encore dans la mer par un autre promontoire.

CCXLIV. Unde pons in oppidum pertinens explicetur.
CCXLIV. Là est bâti un pont qui communique avec la ville.

Mithridate n'épargna rien pour triompher de la résistance des habitants, que commandait Lysistrate, guerrier habile et courageux. Le roi avait en son pouvoir trois mille Cyzicains, pris tant devant Chalcédoine que dans d'autres rencontres ; il les fit amener dans des bateaux et exposer sur le rivage, au pied des

murs de Cyzique, d'où ces infortunés tendaient leurs mains suppliantes vers leurs concitoyens, les conjurant de ne pas les exposer à une mort certaine par une résistance opiniâtre. Ils restèrent ainsi entre la terre et la muraille, exposés aux coups, à la faim, aux injures de l'air, n'ayant d'autre retraite

CCXLV.

Que les masures qui se trouvaient çà et là autour de la ville, dans les faubourgs.

CCXLV.

Quæ mapalia sunt circumjecta civitati, suburbana ædificia.

Le gouverneur de la place, dans la disette où l'on était de vivres, ne put leur y accorder un asile; leurs concitoyens prirent pitié d'eux, et, ne pouvant leur faire passer des vivres,

CCXLVI.

Leur coulaient des chiens dans des paniers, le long des murs.

CCXLVI.

E muris canes sportis demittebant.

Tel était, au reste, le spectacle qu'offraient toutes les campagnes de la Bithynie où l'armée pontique avait exercé les plus grands ravages; et ce qui justifiait les sévères mesures de Lysistrate, c'est que

CCXLVII.

Une multitude d'hommes, chassés de leurs champs ou de leurs villes, s'étaient réunis

CCXLVII.

Magna vis hominum convenerat agris pulsa aut civitate ejecta

dans Chalcédoine. Mithridate, pourvu de machines de guerre, donna plusieurs assauts à la place. A l'acharnement des assaillants, Lysistrate et sa courageuse garnison répondent par la défense la plus persévérante. Si les tours de Mithridate amènent ses soldats sur le rempart, Lysistrate

CCXLVIII.

Les repousse des murailles.

CCXLVIII.

Mœnibus deturbat.

La redoutable hélépole avait renversé une partie des remparts voisins d'un marais. Lysistrate, mettant à profit la soirée et la nuit, appelle au travail tous les habitants,

CCXLIX.

Fait élever un mur, depuis l'angle du côté droit, jusqu'à un étang qui n'était pas éloigné.

CCXLIX.

Murum ab angulo dextri lateris ad paludem haud procul remotum dicit.

Cependant Lucullus, persuadé que le roi n'aurait pas longtemps de quoi faire subsister une si grande armée, ne s'effraya

point de ces immenses moyens d'attaque; sûr de vaincre sans tirer l'épée, il se contenta de tenir en observation l'armée pontique; l'événement devait justifier ses prévisions.

CCL.

Eodem anno in Macedonia C. Curio principio veris cum exercitu profectus in Dardaniam quibus potest modis dictas pecunias coegit;

CCL.

La même année, C. Curion, qui était en Macédoine, étant parti au commencement du printemps pour la Dardanie, mit tous les moyens en usage pour imposer à ce pays les plus grosses contributions en argent;

après quoi il ramena ses légions en Macédoine, et transporta ses quartiers d'hiver

CCLI.

Stabos.

CCLL.

A Stobes.

A Rome, la querelle du tribunal était sérieusement engagée. Ce qui augmentait encore le mécontentement public, c'est que l'iniquité régnait sans contrôle dans les tribunaux, pour peu que des coupables fussent puissants.

CCLII.

In fiducia quam argumentis purgatores, demittuntur.

CCLII.

Leur assurance audacieuse, plutôt que leurs arguments, les fait renvoyer absous.

FRAGMENTS DU TROISIÈME LIVRE.

La famine continuait à se faire sentir dans Rome. Le gouvernement se voyait sans pouvoir pour faire cesser le mal, et

CCLIII.

Festinantibus in summa inopia patribus,

CCLIII.

Les sénateurs, s'agitant sans but dans ce dénuement extrême,

étaient accusés, non pas d'impéritie, mais de malveillance.

Dans la violence de leur mécontentement, les plébéiens s'écrient que la disette est l'œuvre des implacables patriciens; ils s'attroupent autour du temple de la Concorde, où était assemblé le sénat. Le consul C. Aurelius Cotta, objet principal de ces

clameurs séditieuses, ose les braver : il descend dans le Forum, et s'exprime à peu près en ces termes :

CCLIV.

DISCOURS DU CONSUL C. COTTA AU PEUPLE.

Citoyens, j'ai eu à subir bien des dangers dans nos crises politiques, à la guerre bien des revers; j'ai supporté les uns et détourné les autres par le secours des dieux et par mon courage, et, en toutes ces épreuves, ni la résolution n'a, de ma part, manqué aux affaires, ni la fermeté d'exécution aux décisions prises. La mauvaise et la bonne fortune changeaient pour moi l'état des choses, et non mon caractère. Mais aujourd'hui, dans notre position malheureuse, tout m'abandonne avec la fortune; de plus, la vieillesse, par elle-même pesante, aggrave ma peine; et j'ai la douleur, dans un âge déjà vieux, de ne pouvoir espérer même une mort honorable. En effet, si je suis envers vous un parricide; si, après avoir reçu ici deux fois l'existence, je compte pour rien et mes dieux pénates, et ma patrie, et mon autorité suprême, quel supplice assez cruel pour moi pendant ma vie, quel châtement après ma mort, puisque tous les supplices connus aux enfers sont au-dessous de mon crime?

Dès ma première jeunesse j'ai, comme particulier ou comme magistrat, vécu sous vos yeux : quiconque a réclamé ma voix, mes conseils, ma bourse, en a disposé, et je n'ai employé ni les prestiges de l'éloquence ni mes talents pour nuire. Bien que fort avide de la faveur de chacun des citoyens, j'ai encouru les haines les plus puissantes pour la république; et, lorsque vaincu avec elle et réduit à implorer le secours d'autrui, je m'attendais à de nouveaux malheurs, c'est vous, citoyens, qui m'avez rendu ma patrie, mes dieux pénates, en y joignant la plus haute dignité. Pour tous ces bienfaits, je me croirais à peine assez reconnaissant, quand même je

CCLV.

ORATIO C. COTTÆ CONSULIS AD POPULUM.

Quirites, multa mihi pericula domi, militiæ multa advorsa fuere; quorum alia toleravi, partim repuli deorum auxiliis et virtute mea; in quibus omnibus, neque animus negotio defuit, neque decretis labos. Mala secundæque res opes, non ingenium, mihi mutabant. At contra in his miseris cuncta me cum fortuna deseruere : præterea senectus, per se gravis, curam duplicat; cui misero, senecta jam ætate, ne mortem quidem honestam sperare licet. Nam si parricida vestri sum, et his genitum hic deos penates meos, patriamque, et summum imperium vilia habeo, quis mihi vivo cruciatum satis est, aut que pena mortuo? quum omnia memorata apud inferos supplicia scelere meo vici.

A prima adolescentia in ore vestro, privatus et in magistratibus egi : qui lingua, qui consilio meo, qui pecunia voluere, usi sunt : neque ego calidam facundiam, neque ingenium ad malefaciendum exercui. Avidissimus privata gratiæ maxumas inimicitias pro republica suscepti; qui victus cum illa simul, quum egens alienæ opis plura mala exspectarem, vos, Quirites, rursus mihi patriam, deos penates, cum ingenti dignitate dedistis. Pro quibus beneficiis, vix satis gratus videar, si singulis animam, quam nequeo, concesserim. Nam vita et mors jura naturæ sunt : uti sine dedecore

cum civibus, fama et fortunis integer agas, id dono datur, atque accipitur.

pourrais donner ma vie à chacun de vous; en effet, la vie et la mort sont entre les mains de la nature : mais une vie honorable au milieu de ses concitoyens, l'honneur avec toute une réputation, une fortune sans atteinte, c'est là un don qui s'accorde et qu'on accepte.

Consules nos fecistis, Quirites, domi bellique impeditissima republica. Namque imperatores Hispaniæ stipendium, milites, arma, frumentum possunt : et id res cogit; quoniam post defectionem sociorum, et Sertorii per montis fugam, neque manu certare possunt, neque utilia parare. Exercitus in Asia Ciliciaque ob nimias opes Mithridatis aluntur; Macedonia plena hostium est; nec minus Italiæ maritima, et provinciarum; quum interrim vectigalia parva, et bellis incerta, vix partem sumtum sustinent : ita classe, qua commeatus vehebatur, minore, quam antea navigamus. Hæc si dolo aut socordia nostra contracta sunt, agite, et, uti monet ira, supplicium sumite; sin communis fortuna asperior est, quare indigna vobis nobisque et republica incipitis? Atque ego, cujus ætati mors propior est, non deprecor, si quid ea vobis incommodi demitur; neque mox ingenui corpori honestius, quam pro vestra salute finem vitæ fecerim. Adsum en C. Cotta consul : facio, quod sæpe majores asperis bellis fecere; voveo dedoque me pro republica quam deini, cui mandatis, circumspicite. Nam talem honorem bonus nemo volet, quum fortunæ, et maris, et belli ab aliis acti, ratio reddenda, aut turpiter moriundum sit. Tantummodo in animis habetote, non me ob scelus, aut avaritiam cæsum,

Vous nous avez faits consuls, citoyens, dans un moment bien critique au dedans et au dehors. En effet, nos généraux en Espagne demandent de l'argent, des hommes, des armes, du blé; ils y sont bien forcés, puisque, par la défection des alliés et la retraite de Sertorius sur les montagnes, ils ne peuvent ni combattre ni pourvoir à leurs besoins. En Asie et en Cilicie, les forces immenses de Mithridate nous forcent à entretenir des armées; la Macédoine est infestée d'ennemis; on en peut dire autant des côtes de l'Italie et des provinces; en même temps le produit des impôts diminue, et, rendu incertain par la guerre, couvre à peine une partie des dépenses : aussi la flotte qui nous approvisionnait de vivres est-elle devenue moins nombreuse qu'auparavant. Si ces maux sont l'effet de notre perfidie et de notre négligence, allez, et au gré de votre colère livrez-moi au supplice; mais, si c'est la fortune qui nous accable tous de ses rigueurs, pourquoi vous porter à des actions indignes de vous, de moi et de la république? Cette mort, que mon âge me rend si prochaine, je ne la refuse point, si elle peut en quelque chose alléger vos maux; et une vie irréprochable, qui touche à son terme, ne peut finir plus honorablement que pour votre salut. Je remets donc entre vos mains votre consul C. Cotta. Je fais ce que souvent nos ancêtres ont fait dans les guerres périlleuses : je me dévoue et me sacrifie pour la république. Cherchez ensuite autour de vous à qui vous en confiez l'administration, car un tel honneur, aucun homme de bien n'en voudra, lorsqu'il faudra qu'il réponde de la fortune, de la mer, d'une guerre faite par d'autres, ou qu'il meure honteux

sement. Seulement, pensez bien que ce ne sera point par trahison ou par malversation que j'aurai perdu la vie, mais volontairement, en homme qui, par reconnaissance pour de grands bienfaits, sait faire le sacrifice de son existence.

Je vous en conjure, Romains, par votre gloire, par celle de vos ancêtres, supportez l'adversité, et pourvoyez au salut de la république. Il n'est point de vaste puissance sans de nombreuses difficultés, sans de pénibles efforts; en vain vous flatteriez-vous de vous y soustraire, et demanderiez-vous l'abondance de la paix, lorsque toutes les provinces, les royaumes, les mers, toute la terre, enfin, sont accablés des maux et des fatigues de la guerre.

Ce discours, prononcé avec dignité par un homme qui n'avait point la défaveur populaire, produisit une heureuse impression. La sédition s'apaisa; mais Cotta, voulant en prévenir le retour, fit faire des distributions de grains aux dépens du trésor. Une autre concession bien importante mit le comble à sa popularité.

CCLV.

Il porta dans l'assemblée générale, en dépit de la noblesse, mais à la grande satisfaction du peuple, une loi qui donnait à ceux qui avaient été tribuns la faculté d'arriver aux autres magistratures. faculté qu'une loi de L. Sylla leur avait interdite quelques années auparavant.

En Espagne, les armées se trouvaient réciproquement réduites à la plus grande disette.

CCLVI.

Car, à cause du dérangement absolu des saisons, la stérilité des récoltes par toute la province, dans ces deux dernières années, avait fait monter les denrées à un prix exorbitant.

Pompée surtout avait en vain écrit lettres sur lettres au sénat. On ne pouvait guère satisfaire à sa demande; car la disette était générale dans tout l'empire.

sed volentem pro maximis beneficiis animam dono dedisse.

Per vos, Quirites, et gloriam majorem, tolerate adversa, et consulite republicae. Multa cura summo imperio inest, multi ingentes labores; quos nequidquam abnuitis, et pacis opulentiam quaeritis, quum omnes provinciae, regna, maria, terrarum aspera, aut fessa bellis sint.

CCLV.

Legem in concione tulit, repugnante nobilitate, magno populi studio, ut iis qui tribuni plebis fuissent, alios quoque magistratus capere liceret: quod lex a L. Sulla paucis ante annis prohibebat.

CCLVI.

Namque his praeter solita vitiosis magistratibus (magis astatibus), quum per omnem provinciam infecunditate biennii proximi grave pretium fructibus esset.

CCLVII.

L'argent levé à l'intention de Metellus, pour la guerre d'Espagne,

ECLII

Quæ pecunia ad hispaniense bellum Metello facta erat,

avait été employé à des achats pour nourrir le peuple de Rome. C'est dans cette circonstance que Pompée écrivit au sénat une lettre dont voici la teneur :

CCLVIII.

EPISTOLA CN. POMPEII AD SENATUM.

Si adversus vos patriamque, et deos penates, tot labores et pericula suscepissem, quotiens a prima adolescentia ductu meo scelestissimi hostes fusi, et vobis salus quaesita est; nihil amplius in absentem me statuissetis, quam adhuc agitis, P. C., quem contra atatem projectum ad bellum servissimum, cum exercitu optime merito, quantum est in vobis, fame, miserrima omnium morte, confecistis. Hac in spe populus romanus liberos suos ad bellum misit? hæc sunt præmia pro vulneribus; et totiens ob rempublicam fuso sanguine? fessus scribundo, mittendoque legatos, omnes opes et spes privatas meas consumsi, quum interim a vobis per triennium vix annuus sumtus datus est. Per deos immortales, utrum ceusetis me vicem aerarii præstare, an exercitum sine frumento et stipendio habere posse?

CCLVIII.

LETTRE DE CN. POMPÉE AU SÉNAT.

Si, combattant contre vous, contre la patrie et nos dieux pénates, j'avais essuyé tous les travaux, tous les dangers qui m'ont valu, dès ma première jeunesse, sur des ennemis trop coupables, la victoire à laquelle vous devez votre salut, vous n'auriez pas pris contre moi, en mon absence, sénateurs, des mesures plus cruelles que vous ne le faites aujourd'hui encore. Après m'avoir jeté, malgré mon âge, au milieu des périls d'une si rude guerre, vous m'exposez, autant qu'il est en vous, moi, et mon armée qui a rendu les plus grands services, au trépas le plus cruel, c'est-à-dire à mourir de faim. Est-ce dans cette espérance que le peuple romain a envoyé ses enfants à la guerre? est-ce là le prix de tant de blessures, de tant de sang versé pour la république? Fatigué d'écrire et d'envoyer des messages, j'ai épuisé toutes mes ressources, toutes mes espérances personnelles, tandis que vous nous avez à peine donné, pendant trois ans, la subsistance d'une année. Au nom des dieux, pensez-vous que je puisse suppléer au trésor, ou entretenir une armée sans vivres et sans argent?

Equidem fateor, me ad hoc bellum majore studio, quam consilio, profectum; quippe qui nomine modo imperii a vobis accepto, diebus quadraginta exercitum paravi, hostesque in cervicibus jam Italiae agentes ab Alpihus in Hispaniam summovi; per eas, iter aliud atque Annibal. nobis obportunius patefecit. Recepi Galliam, Pyrenæum, Lacetanium, Indigetes: et primum impetum Sertorii victoris novis quidem militibus, et multo pauciori-

Je confesse, il est vrai, que je suis parti pour cette guerre avec plus d'ardeur que de prévoyance, puisque, n'ayant reçu de vous que le titre de général, en quarante jours j'ai su me donner une armée. L'ennemi était déjà maître des défilés qui mènent en Italie; du pied des Alpes je l'ai refoulé en Espagne. A travers ces montagnes je me suis ouvert une route autre que celle d'Annibal, et pour nous plus commode; j'ai reconquis la Gaule, les

Pyénées, la Lalétanie, les Indigètes; le premier choc de Sertorius victorieux, je l'ai soutenu avec des soldats novices et de beaucoup inférieurs en nombre : et l'hiver, c'est dans les camps, au milieu d'ennemis acharnés, et non dans les villes, que, sans écouter mon désir de complaire aux troupes, je l'ai passé.

Qu'est-il besoin encore d'énumérer nos combats, nos expéditions au cœur de l'hiver, les villes détruites ou reprises? Les faits en disent plus que les paroles. Le camp ennemi pris près de Sacron, la bataille livrée près du fleuve Durium, le général ennemi, C. Herennius, complètement battu avec son armée, et Valence emportée, tout cela vous est assez connu; et, pour de tels services, votre reconnaissance, sénateurs, nous donne la misère et la faim. Ainsi, pour mon armée et pour celle de l'ennemi, traitement pareil de votre part : car de paye, aucune pour l'une ni pour l'autre. Quel que soit le vainqueur, il peut venir en Italie. Je vous en avertis donc, et je vous en conjure, réfléchissez-y bien; ne me forcez pas, dans mes besoins extrêmes, à ne prendre conseil que de moi seul pour y pourvoir.

L'Espagne citérieure, qui n'est point occupée par l'ennemi, a été d'un bout à l'autre dévastée par nous ou par Sertorius; j'en excepte les villes maritimes, et encore sont-elles pour nous un surcroît de charges et de dépenses. La Gaule, l'on passé, a fourni à l'armée de Metellus les vivres et la solde; aujourd'hui, avec sa mauvaise récolte, elle peut à peine se suffire à elle-même. J'ai épuisé non-seulement ma fortune personnelle, mais aussi mon crédit. Vous seuls me restez : or, si vous ne venez à mon secours, je vous le prédis, et ce sera bien malgré moi, on verra mon armée, et avec elle toute la guerre d'Espagne, prendre la route de l'Italie.

Le style menaçant de cette lettre fit impression sur le sénat et sur le peuple. Ce fut un bruit généralement répandu que Pompée allait revenir, mais que Sertorius arriverait avant lui.

bus sustinui : nememque in castris inter sævissimos hostes, non per oppida, neque ex ambitione mea, egi.

Quid dein prælia, aut expeditiones hibernas, oppida excisa, aut recepta enumerem? quando res plus valent quam verba. Castra hostium apud Sacronem capta, et prælium apud flumen Durium, et dux hostium C. Herennius cum urbe Valentia et exercitu deleti, satis clara vobis sunt : pro quis, o grati Patres, egestatem et famem reddidit. Ita que meo et hostium exercitui par conditio est : namque stipendium neutri datur : victor uterque in Italiam venire potest. Quod ego vos moneo, quæsoque, ut animadvertatis; ne cogatis necessitatibus privatim mihi consulere.

Hispaniam Citeriorem, quæ non ab hostibus tenetur, nos aut Sertorius ad internecionem vastavimus; præter maritimas civitates, quæ ultro nobis sumtui onerique. Gallia superiore anno Metelli exercitum stipendio frumentoque aluit; et nunc malis fructibus, ipsa vix agit. Ego non rem familiarem modo, verum etiam fidem consumsi. Reliqui vos estis; qui, nisi subvenitis, invito et prædicente me, exercitus hinc, et cum eo omne bellum Hispaniæ in Italiam transgrediuntur.

Rien ne servit mieux la demande de Pompée que l'ambition personnelle de Lucullus, qui, tremblant d'avoir ce dernier pour compétiteur à la conduite de la guerre contre Mithridate, lui fit promptement envoyer des secours pécuniaires. On n'en doit pas moins s'étonner du ton arrogant qu'avait pris, en écrivant au sénat, le collègue de Metellus; c'était plutôt le langage d'un roi que celui d'un citoyen. Bien que Metellus fût en butte aux mêmes embarras, on ne vit rien de tel de sa part dans sa correspondance avec le sénat : car, malgré les travers que nous avons pu relever chez lui, il était

CCLIX.

Sanctus alia;

CCLX.

Sane bonus ea tempestate contra pericula et ambitionem.

CCLXI.

Sed Pompeius a prima adolescentia, sermone fautorum, similem fore se credens Alexandro regi, facta consultiæ ejus quidem æmulus erat.

CCLIX.

Sans reproche sous tout autre rapport;

CCLX.

Assez vertueux à cette époque pour être exempt d'ambition et des démarches hasardeuses qu'elle inspire.

CCLXI.

Mais Pompée, dès son adolescence, grâce aux flatteries de ses partisans, jaloux de ressembler au roi Alexandre, se piquait d'imiter les projets et les actions de ce prince.

En attendant la réponse du sénat, il fit une expédition heureuse dans un pays que sa situation au milieu d'épaisses forêts avait jusqu'alors préservé des fléaux de la guerre.

CCLXII.

His saltibus occupatis, tum externorum (Terrestinorum) agros invadere, frumentique ex inopia gravi satiatione facta.

CCLXII.

Après avoir occupé ces déf. boisés, les Romains envahirent le pays des Terrestins : et l'extrême disette fit place à l'abondance des grains.

Cependant Sertorius avait reçu, à Dianium, les envoyés de Mithridate, à la tête desquels était le transfuge romain L. Marius.

CCLXIII.

Eum atque Metrophanem senatus magna industria perquirebat, cum per tot scaphas quas ad ostia cum paucis fidis percunctatum miserant.

CCLXIII.

Le sénat le faisait chercher, ainsi que Métrophane, avec le plus grand soin, tandis que, de leur côté, ils avaient envoyé à chacun des ports où ils devaient aborder, des barques montées par quelques hommes de confiance, pour prendre des informations.

Sertorius reçut les ambassadeurs de Mithridate avec la même fierté que s'il eût été consul à Rome, donnant audience en

plein de sénaat; il envoya au roi un corps de soldats romains, commandés par M. Marius, avec le titre de proconsul. Marius fut reçu avec respect par Mithridate, qui, dans toutes les occasions, lui donnait le premier rang.

Metellus et Pompée, depuis leur jonction, n'avaient obtenu d'autres résultats que la prise de quelques forts et la ruine de quelques bourgades. Sertorius devait se maintenir à Dianium, à Tarragone et dans quelques autres places jusqu'à sa mort. Quel autre que lui aurait pu tenir si longtemps la fortune en suspens?

Durant le cours de la même campagne, épris de la gloire de donner le Danube pour limites aux conquêtes romaines, Curion s'engagea dans les défilés de la branche septentrionale des monts Borées. La difficulté des chemins allait le faire renoncer à cette entreprise, lorsque

CCLXIV.
Un soldat ligurien, sorti du camp pour un besoin naturel,

CCLXV.
S'éleva au-dessus de la base de la montagne,

CCLXIV.
Profectus qui Jam Ligus ad requisita naturæ,

CCLXV.
Radicem montis excessit,

et découvrit, par une échappée de vue qui donnait sur la plaine, un chemin assez facile pour y pénétrer. De retour au camp, il rendit compte à son tribun légionnaire et de ce qu'il avait vu et de l'usage que l'on pouvait faire de sa découverte. L'officier s'empresse

CCLXVI.
De faire agréer au général

CCLXVI.
Duci probare

l'idée conçue par le soldat,

CCLXVII.
Et Curion, après avoir loué et enflammé ce soldat par l'espoir des récompenses, lui donne ordre d'aller avec ceux qu'il choisira

CCLXVII.
Atque eum Curio laudatum, accensumque præmiorum spe, quibuscum optavisset, ire jubet

pour essayer le passage. La chose réussit; l'armée pénétra par le défilé, et les Barbares n'osèrent tenir de toute cette année la campagne.

A son arrivée devant Chalcédoine, Lucullus, en voyant l'effroyable multitude que commandait Mithridate, s'était senti un instant

CCLXVIII.
Dubius consilii

CCLXVIII.
Incertain du parti

qu'il avait à prendre; mais il ne tarda pas à s'apercevoir, dans quelques escarmouches, que cette tourbe d'Asiatiques n'était rien moins que redoutable,

CCLXIX.
Dedecores inuitque terga ab hostibus cædebantur.

CCLXIX.
Et que, lâches, incapables de résister, ils se laissaient tuer par derrière.

Aussi, plein de confiance, voulut-il tenter une action décisive, mais le ciel sembla s'y opposer,

CCLXX.
Nubes fœdaverit lumen.

CCLXX.
Les nuages obscurcirent le jour.

CCLXXI.
Nam tetra tunc erat et sublima nebula cœlum obscurabat.

CCLXXI.
Car l'horizon était alors tout noir, et à une grande hauteur assombrissait le ciel.

Ce phénomène effraya les deux armées, qui se retirèrent sans en venir aux mains. A peine eut-il dégagé Cotta, il suivit Mithridate.

CCLXXII.
Postquam egressus angustias,

CCLXXII.
Et après être sorti des défilés,

où l'armée de Mithridate aurait pu facilement l'arrêter,

CCLXXIII.
Ad Cyzicum perrexit firmatus animi.

CCLXXIII.
Il se dirigea vers Cyzique, le cœur plein d'assurance.

Pour faire connaître aux assiégés son approche, il eut recours à un expédient ingénieux. Un soldat des légions Valériennes, excellent nageur, se fit fort de pénétrer, par mer, jusque dans Cyzique.

CCLXXIV.
Duos quam maximos utres levi tabulæ subjecit : qua super omni corpore quietus, invicem tractu pedis quasi gubernator existeret : ea inter molem atque insulam mari vitabundus classem hostium, ad oppidum pervenit.

CCLXXIV.
Il attacha deux autres des plus grosses à une planche d'un bois léger, sur laquelle, étendu de tout son long sans remuer le corps, il se servait alternativement de chacun de ses pieds comme d'un gouvernail. Ainsi, nageant entre le môle et l'île, il évita la flotte ennemie, et parvint dans la ville.

Grande fut la joie des habitants en voyant l'émissaire de Lucullus; mais, pour arriver sous les murs de Cyzique, il lui fal-

lait traverser un défilé inexpugnable, que le roi faisait soigneusement garder. Ici encore la ruse supplée à la force : le proscrit romain Magius, que le roi avait envoyé en Espagne, prévoyant le déclin des affaires de Sertorius, désirait vivement rentrer en grâce auprès des Romains. Il écrivit plusieurs lettres au proconsul.

CCLXXV.

Une de ces lettres, que portait un esclave, ayant, de fortune, été trouvée par des maraudeurs Valériens, ils la lancèrent, avec une arbalète à scorpion, dans le camp

CCLXXV.

Quarum unam epistolam forte cum servo nacti prædatores Valeriani scorpionem in castra misere

des Romains. Le proconsul promet l'amnistie à Magius; celui-ci engage le roi à laisser les Romains franchir, occuper le défilé; il l'assure que les légions Valériennes déserteraient aussitôt de son côté, et que, de la sorte, il aurait bon marché du reste de l'armée romaine. Mithridate donne dans le piège : Lucullus s'empresse d'occuper les gorges; les Valériens restent fidèles, et le roi de Pont n'était pas en état de les déloger. Il n'en fut que plus ardent à presser les travaux de siège : il fit donner un assaut général. Ses soldats mirent beaucoup d'ardeur à l'escalade; mais,

CCLXXVI.

Dès que l'un d'eux s'approchait du mur des ennemis, son châtement ne se faisait pas attendre:

CCLXXVI.

Quum murum hostium successisset, penas dederat:

il était précipité du rempart. Les assiégeants de revenir à la charge, après avoir déposé la cuirasse et le bouclier pour être plus agiles; mais ce soin leur devint funeste : les assiégés étaient munis de matières brûlantes qui,

CCLXXVII.

Jetées sur les corps découverts,

CCLXXVII.

In nuda injecta corpora,

obligèrent bien vite les Asiatiques à fuir. Pas d'effort, pas de sacrifice qui paraisse trop pénible aux assiégeants. Électrisés par leur brave commandant, tous jurèrent à Lysistrate de s'ensevelir sous les ruines de la place plutôt que de se rendre : puis,

CCLXXVIII.

Pour en donner la preuve par les

CCLXXVIII.

Ut res magis quam verba geressen-

tur, liberos parentesque in muris locaverant.

effets mieux que par les paroles, ils avaient placé sur les remparts leurs enfants et les auteurs de leurs jours.

Bientôt Mithridate renouvelle l'assaut par terre et par mer; la redoutable hélépole menace les murs de Cyzique : sur ce point se concentrent les principaux efforts des assiégés. Eux-mêmes firent de ce côté brèche à la muraille, en enlevant le ciment;

CCLXXIX.

Saxaque ingentia, et trabes axe vincitæ per pronum incitabantur, axibusque eminebant, in modum ericii militaris, veruta binum pedum.

CCLXXIX.

Puis de grosses pierres, et des poutres liées par un axe de fer, étaient disposées en pente, faisant, au moyen de ces axes, saillie en dehors, à l'image de la herse de guerre, et s'appuyant sur des poteaux fixés en terre.

Cette construction improvisée amortit l'effort de la machine; mais, tandis que les Cyzicains obtiennent de ce côté quelque avantage, quatre soldats des plus hardis, montés sur une galère,

CCLXXX.

Muros successerant.

CCLXXX.

Avaient escaladé les murs.

De ce côté, le bruit de cette attaque jette les habitants dans le désespoir,

CCLXXXI.

At tum maxime, uti solet extremis in rebus, sibi quoque carissimum domi recordari, cunctique omnium ordinum extrema munia sequi.

CCLXXXI.

Et alors, comme il arrive dans les dangers extrêmes, chacun de se rappeler les objets chéris qu'il avait laissés à la maison; tous ensemble, quel que soit leur rang, s'acquittent des plus humbles offices.

De ce côté encore, les assiégeants sont repoussés; le lendemain, nouvel assaut. Déjà les murailles de la ville, partout ébranlées, semblaient devoir donner accès aux assiégeants, lorsqu'une tempête, qui s'éleva tout à coup, vint détruire les machines de Mithridate.

CCLXXXII.

Et onere turrium incertis navibus,

CCLXXXII.

Et d'abord, vacillant sous le poids des tours, les vaisseaux

furent bientôt submergés. Les cris, la confusion

CCLXXXIII.

Impediabant jussa nautarum.

CCLXXXIII.

Rendaient impossibles les ordres des pilotes.

Plusieurs navires furent engloutis, et presque tous les équipages périrent.

CCLXXXIV.

Déjà il n'était plus possible de tenir la mer, les vagues s'élevant à une hauteur immense, et les vents se déchaînant.

CCLXXXV.

Car ceux qui tentèrent de se sauver à la nage, frappés à tout moment par les ferrures des vaisseaux, ou blessés par leurs compagnons, ou jetés contre les carènes par la force des vagues, périrent enfin, le corps horriblement mutilé.

Cependant,

CCLXXXVI.

Dans la ville, épouvante à peu près égale : on craint vivement que l'inondation n'ébranle sur ce point les remparts nouvellement construits, car le pied des murs y baignait dans les flots, l'agitation de la mer faisant partout refluer les égouts.

Découragé par tant de revers, accablé par la disette, Mithridate leva le siège et s'embarqua. On peut juger de la joie des habitants de Cyzique.

CCLXXXVII.

Aussitôt on eût vu une foule innombrable d'habitants s'échapper de toutes les issues, alors que, comme en pleine paix, répandus au dehors,

ils se livraient aux charmes d'une sécurité si longtemps interrompue. Les lieutenants de Mithridate, ramenant son armée par terre, furent atteints par Lucullus, au passage du Rhyn daque, et mis en déroute avec perte de vingt mille hommes.

CCLXXXVIII.

Alors pour la première fois les Romains virent des chameaux.

Dès ce moment, les fléaux de la guerre avaient cessé pour cette ville,

CCLXXXIV.

Neque jam sustineri poterat immensum aucto mari, et vento gliscenti.

CCLXXXV.

Nam qui enare conati fuerant, totis sæpe ferramentis navium, aut vulnerati a suis, aut afflicti alveos undarum vi, multato fœde corpore, postremo tamen periere.

CCLXXXVI.

Quasi par in oppido festinatio, et ingens terror erat; ne ex latere novamur munimenta madore infirmarentur, nam mœnia oppidi stagnabant, redundantibus cloacis advorso æstu maris.

CCLXXXVII.

Simul immanis hominum vis ex locis invasere patentibus tum et pacis modo effusas,

CCLXXXVIII.

Tum primum Romanis visi cameli.

CCLXXXIX.

Apertæ portæ, repleta arva cultoribus.

CCLXXXIX.

Les portes en restent ouvertes, et les champs sont remplis de cultivateurs.

L'entrée du proconsul dans cette ville fut un triomphe; mais, sans se laisser retenir par les fêtes qui lui étaient offertes, il se mit à poursuivre vivement la flotte royale sur les mers adjacentes. Dans une première action, qui eut lieu près de Ténédos, il mit hors de combat une escadre de treize vaisseaux pontiques; puis, dans une seconde rencontre, à la vue de Lemnos, il eut affaire à toute la flotte royale, montée par dix mille hommes de troupes, outre les soldats que Sertorius avait envoyés d'Espagne, et qui étaient sous les ordres du transfuge Marius. Ces derniers firent la plus vigoureuse résistance, car ils étaient dans une situation où

CCXC.

Nihil socordia claudet.

CCXC.

La lâcheté ne pouvait en rien les mettre à couvert.

Lucullus, voyant que par les moyens ordinaires il ne pouvait ébranler l'ennemi, transforme en quelque sorte cette action navale en un combat de terre. Par ses ordres, les Romains

CCXCI.

Fine inguinum ingrediuntur mare,

CCXCI.

Entrent dans la mer jusqu'à la ceinture.

et, venant à l'abordage, triomphent de l'ennemi. Marius, fait prisonnier, est tué par l'ordre de Lucullus. Cependant Mithridate, cerné dans Nicomédie, trouve moyen de s'échapper. A la vue des côtes de Bithynie, il est surpris par une tempête, qui dura plusieurs jours; le vaisseau qu'il montait faisait eau de toutes parts; il était sur le point d'être submergé, lorsque

CCXCII.

Primo incidit forte per noctem in punctulo piscantis,

CCXCII.

La nuit, par hasard, il fit rencontre d'une barque de pêcheur,

luttant à grand'peine contre les vagues. Mithridate confia sa personne à ce frère esquif, et débarqua non loin d'Héraclée. Là il trouve moyen de surprendre cette ville au moyen de secrètes intelligences avec Lamachus, qui en était gouverneur; or il fut convenu que, dès la nuit même, à la faveur d'une fête religieuse, et dès qu'on pourrait

CCXCIII.

Entendre le tumulte des Bacchanales,

CCXCIII.

Exaudiri que sonus Bacchanaliorum,

le roi se saisirait de l'une des portes; ce qui fut exécuté.

Toute la Bithynie cependant était rentrée sous la domination romaine. Cette province eut beaucoup à souffrir des exactions du proconsul Cotta et de son questeur Oppius. Ces deux magistrats étaient sans cesse en querelle pour le partage de leurs vols : Oppius demanda à quitter son chef; Cotta refusa : Oppius insista; Cotta fut inexorable.

CCXCIV.

Alors Oppius, voyant que les prières n'obtenaient rien, essaye timidement de tirer un poignard caché sous sa robe; Cotta et Vulscius retiennent sa main.

CCXCIV.

At Oppius, postquam orans nihil proficiebat, timide veste tectum pugio nem expedire conatus, a Cotta Vulscio que impeditur.

Était-ce pour assassiner le consul? était-ce pour se poignarder? C'est ce qui jamais n'a été bien éclairci. Quoi qu'il en soit, le proconsul chassa de la province, comme concussionnaire et comme trahire, Oppius, qui fut traduit à Rome devant les tribunaux et acquitté.

Cependant, poursuivant toujours leurs avantages sous les ordres de Lucullus,

CCXCV.

Les Romains, au bout de trois mois, arrivèrent dans le Pont beaucoup plus tôt que Mithridate n'avait compté.

CCXCV.

Illi tertio mense pervenere in Pontum multo celerius spe Mithridatis.

L'Italie était alors le théâtre d'une guerre qui menaçait un instant le siège de la république. Soixante-treize esclaves, détenus à Capoue dans une académie de gladiateurs, brisent leurs armes et se réfugient sur le mont Vésuve : voilà le faible commencement d'un embrasement qui, comme une lave brûlante, remplit l'Italie de sang et de ruines. Les esclaves avaient à leur tête un homme supérieur : c'était Spartacus,

CCXCVI.

Grand par son courage et sa valeur,

CCXCVI.

Ingens ipse virium atque animi.

Le préteur de la province, Claudius Pulcher, vient avec trois mille hommes les investir sur cette montagne. Les gladiateurs lui échappent par un stratagème hardi, et se répandent dans la Campanie. Là ils voient leur troupe se grossir d'une foule

de montagnards et de brigands du pays. Spartacus appelle tous les esclaves à la liberté. Dans les discours qu'il leur adresse, il insiste surtout sur la mollesse et la tyrannie des maîtres, qui tirent du travail et des sueurs de leurs esclaves le moyen de vivre au sein du luxe et des voluptés. De tels hommes sont faciles à vaincre :

CCXCVII.

Ii sunt qui secundum pocula et alias res aureas, diis sacrata instrumenta convivio mereantur.

CCXCVII.

Ce sont ceux qui, profanant des coupes et d'autres vases d'or, instruments consacrés au culte des dieux, font à table toutes leurs campagnes.

De toutes parts les esclaves accoururent sous ses drapeaux. Bientôt il compte dix mille hommes sous ses ordres, et, pour les équiper convenablement, il leur prescrit

CCXCIII.

Exuant armis equisque

CCXCIII.

De dépouiller de leurs armes et de leurs chevaux

les habitants des campagnes.

CCXCIX.

Repente incautos agros invasit

CCXCIX.

Tout aussitôt, sur ces contrées sans défiance, on vit fondre

cette armée d'esclaves. La Campanie est le premier théâtre de leurs excès. Chacun d'eux,

CCC.

Ex insolentia avidus male faciundi,

CCC.

D'autant plus ardent à mal faire que le pouvoir de nuire est nouveau pour lui,

se livre, comme à plaisir, à tous les abus de la force. Après avoir saccagé Cora, ils se surpassent encore par les horreurs qu'ils commettent à Nucera, à Noles. A leur entrée dans cette ville, chacun d'eux court s'attacher aux objets de sa haine ou de son ressentiment personnel. On frémit au tableau de leurs cruautés :

CCCI a.

Nefandum in modum perverso volnere et interdum lacerum corpus semianimum omittentes, alii in tecta jaciebant ignes, multique ex loco servi, quos ingenium socios dabat, abdita a dominis aut ipsos trahabant ex occulto; neque sanctum aut nefandum quicquam fuit iræ barbarorum et ser-

CCCI a.

Dans leurs caprices atroces, ils se plaisent à laisser à demi morts les corps déchirés des plus cruelles blessures; on en voyait qui jetaient des feux sur les toits des maisons; nombre d'esclaves de l'endroit même, disposés par caractère à s'associer aux fugitifs, arrachaient des lieux les plus

secrets les objets cachés par leurs matres, ou leurs matres eux-mêmes. Rien n'est sacré, rien ne parait trop criminel à la fureur de ces barbares, à leur naturel d'esclaves. Spartacus, ne pouvant empêcher ces excès, malgré des prières répétées...

leur fit donner, par quelques affidés, le faux avis que le préteur Varinius Glaber arrivait avec ses troupes. Ce généreux stratagème sauva Noles d'une entière destruction. Ce préteur, en effet, n'était pas loin : Spartacus voulait, à son approche, abandonner les plaines de la Campanie et se replier en Lucanie, derrière les montagnes de l'Apennin. Trois mille fugitifs gaulois, ayant pour chef OEnomaüs, voulurent au contraire attaquer Varinius : ils furent défaits, OEnomaüs resta sur la place. Ses compagnons, émules de sa valeur, vendirent chèrement cet avantage aux Romains, et, après l'action, on trouva leurs cadavres

cccii.

Sur la place même où ils avaient combattu.

cccii.
Locum nullum, nisi in quo armati institissent.

Alors le reste des esclaves revint à l'avis de Spartacus, et la retraite commença, inquiétée par quelques corps de cavalerie qu'avait envoyés en avant le préteur. Spartacus,

cccib.

Avant que Varinius arrivât avec le reste de son armée, s'étant sur-le-champ assuré de bons guides à travers les sentiers, déroba sa marche en s'enfonçant dans les gorges des Picentins, puis des Eburinins, arriva à Nares de Lucanie, et de là, à la pointe du jour, à Popliforme, dont les habitants ignoraient leur marche. Aussitôt les fugitifs, au mépris de l'ordre de leur chef, violent les femmes et les filles; puis d'autres...

cccib.

Priusquam cum reliquo exercitu adesset Varinius, propere nactus idoneos ex callibus duces, Picentinis, deinde eburinis jugis occultus ad Nares Lucanas, atque inde, prima luce, pervenit ad Popili forum ignaris cultoribus. Ac statim fugitivi contra præceptum ducis rapere ad stuprum virgines, matres; et alii...

ne songent qu'au meurtre et au pillage. Spartacus surprend Furius, lieutenant de Varius, et lui tue deux mille hommes. Varinius n'en parvint pas moins à resserrer les fugitifs dans une position désavantageuse.

cccic.

Ensuite les fugitifs, ayant consommé

cccic.

Demde fugitivi consumptis jam ali-

vili ingenio. Quæ Spartacus nequius prohibere multis precibus quo moraret (quum oraret) celeritate prævertere... nuntios...,

mentus, nec suppeditantibus ex propinquo,tis instar et solita militiæ vigiliis stationesque et alia munia exsequentes secunda vigilia cuncti egrediuntur, relicto buccinatore in castris et ad vigiliarum speciem procul visenti, erexerant fulta palis recentia cadavera ac signa.....

tous leurs vivres, et n'en pouvant tirer du voisinage,... sortent tous à la seconde veille, laissant dans leur camp un trompette, et, pour offrir à qui-conque eût regardé de loin l'aspect de sentinelles, ils dressèrent sur des poteaux des corps récemment morts et des enseignes...

Spartacus, sorti de ce pas dangereux, s'achemine vers la mer Supérieure, où il espérait se ménager une place de refuge. Cossinius, détaché pour s'opposer à ce dessein, vient camper aux bords salants de l'Apulie, entre les rivières du Cerbale et de l'Aufide. Les gens du pays tombèrent à l'improviste sur son camp. En ce moment

ccciii.

Cossinius in proximo fonte lavabatur.

ccciii.

Cossinius se baignait dans une fontaine voisine.

Il se sauva nu, et fut tué dans sa fuite. Bientôt les fugitifs attaquent Varinius lui-même, non qu'ils fussent tous armés en guerre, mais toute chose devenait une arme pour leur fureur : un épieu, une fourche ou tout autre outil de bois durci au feu, auxquels ils avaient donné

cccid.

M. or trequii præter s r ciem (duritiem) bello necessario (necessariam), haud multo secus quam ferro noceri poterat.

cccid.

La dureté nécessaire pour combattre, portait des coups presque aussi dangereux que le sont ceux des armes de guerre.

cccie.

At Varinius, dum hac aguntur a fugitivis, ægra parte militum autumnii gravitate, neque ex postrema fuga, quin severo edicto juberentur, ullis ad signa redeuntibus, et qui reliqui erant per summa flagitia detrectantibus militiam, quaestorem suum C. Thoranium ex quo præsentem vera facillime noscerent. Commiserant (in Urbem miserat) et tamen interim cum volentibus numero quatuor,

cccie.

Mais, tandis que les fugitifs obtenaient tous ces succès, voyant qu'une partie de ses soldats était atteinte des maladies qu'amène l'automne; que, depuis leur dernière déroute, aucun ne revenait aux drapeaux, malgré l'édit sévère qu'il avait rendu, et que ceux qui restaient mettaient la plus honteuse lâcheté à se refuser au service, Varinius envoya C. Thoranium, son questeur, à Rome, afin que, par témoin oculaire, on y sût mieux l'état des choses. Néanmoins, en attendant son retour avec quatre cohortes de soldats de bonne volonté,

il alla en avant contre l'ennemi; puis, ayant reçu quelques renforts, il put être maître de la campagne, resserra les fugitifs dans leurs incursions, et leur interdit l'accès de la Lucanie.

Spartacus, dans la vue de rétablir ses communications avec cette province, s'approche du camp romain; mais il était si bien fortifié, qu'il n'osa rien entreprendre.

cccif.

Quelques jours après, nos soldats, contre leur ordinaire, commencèrent à sentir croître leur confiance, et à tenir un langage plus assuré. Varinius est entraîné lui-même par cette ardeur inattendue; il met de côté les précautions, puis, des soldats novices, non encore éprouvés, et tout préoccupés des revers de leurs camarades, il les conduit néanmoins contre le camp des fugitifs.

Dès que les Romains aperçoivent de loin ceux-ci rangés en bon ordre et poussant des cris menaçants, leur courage s'ébranle.

cccig.

Déjà, ralentissant le pas et gardant le silence, ils ne se présentent pas aussi superbement au combat qu'ils l'avaient demandé.

cccig.

Presso gradu silentes jam, neque tam magnifice sumentes prelium, quam postulaverant.

Ils attaquent cependant la ligne ennemie;

ccciv.

Mais cette tentative n'ayant pas réussi, les soldats commencèrent à la charge avec plus de mollesse, en ne tenant pas leurs armes serrées comme ils l'avaient fait d'abord, et en desserrant les rangs.

ccciv.

Quod ubi frustra tentatum est, socius ire milites occipere, non aptis armis, uti in principio, et laxiore agmine.

D'ailleurs, harrassés de s'être tenus en haleine depuis le matin, ils étaient si accablés par la chaleur,

cccv.

Que la plupart, pouvant à peine se soutenir, s'appuyaient, fatigués et fixés sur leurs armes.

cccv.

Ut sustinere corpora plerique nequeunt, fessi, arma sua quisque stantes incumbent.

La défaite devient générale : Varinius donne le signal de la retraite et se replie sur la Lucanie, abandonnant aux esclaves toute la pointe de l'Italie jusqu'au détroit.

A Rome, le tribun Licinius Macer crut le moment favorable pour obtenir l'abolition des lois de Sylla, en ce qui concernait la puissance tribunitienne. Il jugeait d'ailleurs le parti populaire renforcé

cccvi.

Post reditum eorum, quibus senatus belli Lepidani gratiam fecerat.

cccvi.

Par le retour de ceux à qui, après la guerre de Lepidus, le sénat avait fait grâce.

Voici le discours qu'il prononça à cette occasion

cccvii.

ORATIO M. LICINI TRIBUNI PLEBIS AD PLEBEM.

cccvii.

DISCOURS DE M. LICINIUS, TRIBUN DU PEUPLE, AU PEUPLE.

Si, Quirites, parum existumaretis, quod inter jus a majoribus relictum vobis, et hoc a Sulla paratum servitium interesset, multis mihi disserendum fuisset, docendumque, quas ob injurias et quotiens a Patribus armata plebes secessisset; utique vindices paravisset omnis juris sui, tribunos plebis. Nunc hortari modo reliquum est, et ire primum via, qua capessundam arbitror libertatem.

Si vous mettiez peu de différence Romains, entre les droits que vous ont laissés vos pères, et la présente servitude que vous a léguée Sylla, j'aurais à vous faire un long discours, et à vous apprendre pour quelles injures et combien de fois le peuple en armes s'est séparé du sénat; enfin comment il a, pour défenseurs de tous ses droits, établi ses tribuns. Aujourd'hui ma tâche ne consiste qu'à vous exhorter, et à prendre le premier chemin qui, selon moi, doit vous ramener à la liberté.

Neque me praterit, quantas opes nobilitatis solus, impotens, inani specie magistratus, pellere dominatione incipiam; quantoque tutius factio noxiorum agat, quam soli innocentes. Sed prater spem bonam ex vobis, quæ metum vicit, statui certaminis adversa pro libertate potiora esse forti viro, quam omnino non certavisse. Quamquam omnes alii, creati pro jure vestro, vim cunctam et imperia sua, gratia, aut spe, aut premiis in vos convertere, meliusque habent mercede delinquere, quam gratis reete facere. Itaque omnes concessere jam in paucorum dominationem, qui per militare nomen, ærarium, exercitus regna, provincias occupavere, et arcem habent ex spoliis vestris: quum interim, more pecorum, vos, multitudine, singulis habendos fruentosque præbetis, exuti omnibus, quæ majores reliquere: nisi quia vobismet ipsi per suffragia, uti præsidés olim, nunc dominos destinatis. Itaque concessere illis omnes: et mox, si vestra

Je n'ignore point combien nombreuses sont les ressources de la noblesse, que, seul, sans pouvoir, avec une vaine ombre de magistrature, j'entreprends de déposer de sa domination; je sais aussi combien une faction d'hommes malintentionnés agit plus sûrement que de bons citoyens isolés. Mais, sans parler du juste espoir que je fonde sur vous, espoir qui m'élève au-dessus de la crainte, j'établis que mieux vaut, pour un homme de cœur, essayer une défaite en combattant pour la liberté, que de n'avoir point entrepris le combat. Ce n'est pas que, dans l'espoir d'obtenir du crédit et des récompenses, tous ceux qui ont été élus pour défendre vos droits n'aient contre vous dirigé leur influence et leur autorité, et n'aient mieux aimé prévariquer avec profit que bien faire gratuitement. Tous se sont rangés sous la domination de quelques hommes, qui, à la faveur d'un renom militaire, se sont emparés du trésor, de l'armée, des royaumes, des provinces, et se font un rempart de vos dépouilles, tandis

que vous, multitude semblable à un troupeau, vous vous livrez à chacun d'eux comme une chose dont ils ont la propriété, la jouissance, dépouillés ainsi de tout ce que vous laissèrent vos ancêtres, sauf cependant votre droit de suffrage, qui autrefois vous donnait des chefs, et aujourd'hui vous donne des maîtres. De ce côté donc tous se sont rangés; mais bientôt, si vous recouvrez ce qui vous appartient, ils seront à vous la plupart. Peu d'hommes ont le courage de défendre le parti qui leur plaît; le plus grand nombre suit celui du plus fort.

Pouvez-vous croire que rien vous puisse faire obstacle, si vous marchez dans un même esprit, vous qui, dans votre état de langueur et de découragement, avez su vous faire craindre? A moins peut-être que C. Cotta, élevé au consulat du sein de la faction, ait, autrement que par crainte, rendu quelques droits aux tribuns du peuple; et, quoique L. Sicinius, pour avoir osé le premier parler de la puissance tribunitienne, ait été, malgré vos murmures, victime de la perfidie des patriciens, cependant, chez eux, la crainte de votre courroux s'est fait plutôt sentir que, chez vous, le sentiment de l'injure. C'est ce que je ne puis assez admirer, Romains; car, combien vaines furent vos espérances, vous avez pu le reconnaître! Sylla mort lui qui avait imposé une odieuse servitude, vous pensiez être à la fin de vos maux: il s'est élevé un tyran bien plus cruel, c'est Catulus. Des troubles ont éclaté pendant le consulat de Brutus et d'Emilius Mamerus; après quoi C. Curion a porté l'abus du pouvoir jusqu'à faire périr un tribun innocent. Lucullus, l'année dernière, quelle animosité n'a-t-il pas montrée contre L. Quinctius? vous l'avez vu. Quelles tempêtes enfin aujourd'hui ne soulève-t-on pas contre moi? Certes, ce serait bien vainement qu'on les exciterait, s'ils devaient se lasser de la domination plutôt que vous de la servitude, d'autant plus que si, dans le cours de nos guerres civiles, on a mis en avant d'autres prétextes, on

reperitis, ad vos plerique: raris enim animus est ad ea, quæ placent, defendenda: ceteri validiorum sunt.

An dubium habetis, ne officere quid vobis uno animo pergentibus possit, quos languidos socordesque pertinuere? Nisi forte C. Cotta, ex factione media consul, aliter quam metu jura quædam tribunis plebis restituit. Et quamquam L. Sicinius primus de potestate tribunorum loqui ausus, mussantibus vobis, circumventus erat; tamen prius illi invidiam meture, quam vos injuriæ pertasum est. Quod ego nequeo satis mirari, Quirites: nam spem frustra fuisse intellexistis. Sulla mortuo, qui scelestum imposuerat servitium, finem mali credebatis: ortus est longe sævior Catulus. Tumulus intercessit Bruto, et Emilio Mamerco Coss.: dein C. Curio ad exitium usque insontis tribuni dominatus est. Lucullus superiore anno quantis animis ierit in L. Quinctium, vidistis. Quantæ denique nunc mihi turbæ concitantur! Quæ profecto incassum agebantur, si, prius quam vos serviundi finem, illi dominationis facturi erant: præsertim quam his civilibus armis dicta alia, sed certatum utrimque de dominatione in vobis sit. Itaque cetera ex licentia, aut odio, aut avaritia in tempus arserunt: permansit una res modo, quæ utrimque quæsitæ est, et erepta in poste-

rum, vis tribunicia, telum a majoribus libertati paratum.

Quod ego vos monco, quæsoque, ut animadvertatis: neu nomina rerum ad ignaviam mutantes, otium pro servitio appelletis. Quo jam ipso frui, si vera et honesta flagitium superaverit, non est conditio: fuisset, si omnino quiessetis. Nunc animum advertite: et, nisi vicieritis, quoniam omnis injuria gravitate tutior est, artius habebunt.

Quid censes igitur? aliquis vestrum subjecerit. Primum omnium, amittendum morem hunc quem agitis, impigræ linguæ, animi ignavi, non ultra conconis locum memotes libertatis; dein (ne vos ad virilia illa vocem, quo tribunis plebei mandando patricium magistratum, libera ab auctoribus patriciis suffragia majores vestri paraverit), quum vis omnis, Quirites, in vobis sit, uti, quæ jussa nunc pro aliis toleratis, pro vobis agere aut non agere certe possitis. Joveni, aut alium quem deum consultorem expectatis? Magna illa consulum imperia et Patrum decreta, vos exsequendo rata efficiatis, Quirites; utroque licentiam in vos auctum atque adjutum preperatis.

Neque ego vos ultum injurias horror, magis uti requiem cupiatis; neque discordias, ut illi criminantur, sed earum finem vloens, jure gen-

n'a de part et d'autre combattu que pour asservir. Ainsi tous les maux nés de la licence, de la haine, de l'avidité, n'ont produit qu'un embrasement passager; il n'est resté que le but commun des deux factions, qu'on vous a enlevé pour l'avenir, la puissance tribunitienne, cette égide de la liberté conquise par vos ancêtres.

Je vous en avertis, je vous en conjure, songez-y sérieusement: n'allez pas, changeant le nom des choses au gré de votre lâcheté, nommer tranquillité ce qui est servitude. Si le crime l'emporte sur le droit, sur l'honneur, la tranquillité ne sera point votre partage: elle l'eût été si vous étiez toujours restés calmes. Maintenant faites-y bien attention; et, si vous n'êtes vainqueurs, comme l'oppression trouve sa sûreté en se rendant plus pesante, ils vous tiendront encore plus serrés.

Que demandez-vous donc? va m'objeter quelqu'un de vous. Qu'avant tout vous vous départiez de votre manière d'agir, hommes à la langue brave, au cœur lâche, et qui, une fois hors de l'enceinte de cette assemblée, ne pensez plus à la liberté; ensuite (et devrais-je avoir besoin de vous appeler à ces mâles efforts par lesquels, en attribuant aux tribuns du peuple les magistratures patriciennes, vos ancêtres ont dû affranchir les élections de l'influence exclusive des patriciens?) puisque toute puissance réside en vous, les commandements qu'aujourd'hui vous voulez bien subir de la part des autres, vous pouvez assurément les exécuter ou les enfreindre à votre gré. Jupiter, ou quelque autre dieu, est-il donc le protecteur que vous attendez? Cette grande autorité des consuls et des décrets du sénat, votre docilité lui sert de sanction, Romains; et c'est un plaisir qui, comme toute licence qu'on se permet contre vous, trouve en vous des auxiliaires commodes et empressés.

Je ne vous exhorte pas à venger vos injures, mais plutôt à chercher le repos: ce n'est pas non plus les discordes que j'appelle, ainsi qu'ils m'en

accusent; mais, comme je veux y mettre fin, j'invoque, au nom du droit des gens, ce qui nous appartient; et, s'ils s'opiniâtrèrent à le retenir, ne recourez ni aux armes ni à la retraite, contentez-vous de ne plus donner votre sang : c'est là mon avis. Qu'ils exercent, qu'ils possèdent, comme ils l'entendront, les commandements militaires; qu'ils cherchent des triomphes; qu'avec les images de leurs ancêtres ils poursuivent Mithridate, Sertorius, et les débris des exilés : point de périls ni de travaux pour ceux qui n'ont aucune part dans les avantages; à moins toutefois que cette loi improvisée sur les subsistances ne soit pour vos services une compensation. Or, par elle, à cinq mesures de blé a été estimée la liberté de chacun de vous; aussi bien la ration d'un prisonnier ne s'éleva pas plus haut. En effet, par son exiguité, elle est tout juste ce qu'il faut pour l'empêcher de mourir, en épuisant ses forces; ainsi, pour vous, une si faible distribution n'affranchit pas des embarras domestiques, et tout ce qu'il y a d'hommes lâches se laissent abuser par une chétive espérance. Mais, serait-elle abondante, cette largesse que l'on vous montrerait comme le prix de votre liberté, qui de vous serait assez faible pour se laisser surprendre, et pour penser devoir quelque reconnaissance à qui vous donne insolemment ce qui vous appartient? En effet, pour établir leur puissance sur la masse, ils n'ont pas d'autre moyen, et ils n'en tenteront pas d'autre.

Le piège n'en est pas moins à fuir. Ainsi, en même temps qu'ils cherchent des adoucissements, ils vous remettent jusqu'à l'arrivée de Cn. Pompée, de ce Pompée qu'ils ont craint tant qu'ils l'ont vu au-dessus de leurs têtes, et qu'ils déchirent depuis que leur frayeur est passée. Et ils ne rougissent pas, ces vengeurs de la liberté, comme ils se nomment, de voir que tant d'hommes n'osent, faute d'un seul, mettre un terme à leur oppression, ou ne puissent défendre leurs droits. Quant à moi, il m'est assez

tium, res repefo; et, si pertinaciter retinebunt, non arma, neque secessionem, tantummodo, ne amplius sanguinem vestrum prebeat, censeo. Gerant, habeantque suo modo imperia; quaerant triumphos; Mithridatem, Sertorium et reliquias exsulum persequantur cum imaginibus suis : absit periculum et labos, quibus nulla pars fructus est. Nisi forte repentina ista frumentaria lege munia vestra pensantur : qua tamen quinis modis libertatem omnium aestimavere, qui profecto non amplius possunt alimentis carceris. Namque ut illis exiguitate mors prohibetur, senescunt vires; sic neque absolvit cura familiari tam parvas, et ignavissimi quique tenuissima spe frustrantur. Quae tamen quamvis ampla, quoniam servitii pretium ostentaretur, ejus torpedinis erat decipere et vestrarum rerum ultra, injuria, gratiam debere? Namque alio modo, neque valent in universos, neque conabuntur.

Cavendus tamen dolus est. Itaque simul comparant delinimenta, et auferunt vos in adventum Cn. Pompeii; quem ipsum ubi pertinuere, sublatum in cervicibus suas, mox demto metu lacertant. Neque eos pudet vindicare, uti se ferunt, libertatis, tot viros sine uno, aut remittere injuriam non audere, aut jus non posse defendere. Mihi quidem satis spectatum est, Pompeium, tantae gloriae adolescentem, male principem volentibus vobis esse, quam illis dominationis socium; auctoremque in primis fore tribuni-

riae potestatis. Verum, Quirites, antea singuli cives in pluribus, non in uno cuncti praesidia habebatis : neque mortalium quisquam dare aut eripere talia unus poterat.

prouvé que Pompée, si jeune et si glorieux, aime mieux être le chef de votre choix que le complice de leur tyrannie; et qu'avant tout il sera le restaurateur de la puissance tribunitienne. Mais autrefois, Romains, chaque citoyen trouvait appui chez tous les autres, et non tous chez un seul; et nul, parmi les mortels, n'avait le pouvoir de donner ou d'ôter de tels droits.

Itaque verborum satis dictum est; neque enim ignorantia res claudit. Verum occupavit vos nescio quae torpedio, qua neque gloria movemini, neque flagitio; cunctaque praesenti ignavia mutastis : abunde libertatem rati, quia tergis abstinetur, et huc ire licet et illuc, munere ditium dominorum. Atque haec eadem non sunt agrestibus; sed caeduntur inter potentium inimicitias, doneque dantur in provincias magistratibus. Itaque pugnata, et vincitur paucis : plebes, quodcumque accidit, pro victis est, et in dies magis erit, si quidem majore cura dominationem illi retinuerint, quam vos repetiveritis libertatem.

Ainsi donc assez de paroles, car ce n'est pas l'ignorance qui vous fait faillir; mais vous vous êtes laissé gagner par je ne sais quelle torpeur, qui fait que vous n'êtes émus ni par la gloire ni par la honte; et pour croupir dans votre présente inertie, tout par vous a été donné en échange; et vous croyez jouir largement de la liberté, parce que la verge du licteur épargne votre croupe, et que vous pouvez aller et venir par la grâce de vos maîtres opulents. Et encore telle n'est pas la condition des habitants de la campagne : ils sont battus, meurtris au milieu des querelles des grands, et donnés comme apanage aux magistrats des provinces. Ainsi le combat et la victoire sont l'affaire d'un petit nombre; le peuple, quoi qu'il advienne, est traité en vaincu; et de jour en jour il le sera encore bien mieux, si vos tyrans continuent à mettre plus d'ardeur à garder la domination que vous à recouvrer la liberté.

Le discours de Macer produisit une sensation d'autant plus grande, que dans les derniers rangs du peuple la foule des harangueurs, race d'hommes

cccviii.

Male jam aduetum ad omnes vis controversiarum,

cccviii.

Nourris de la méchante habitude des débats les plus tumultueux,

ne cessait de reproduire et de commenter les arguments du tribun; mais le sénat parvint encore à gagner du temps en mettant en avant le nom de Pompée, et reçut alors fort à propos des lettres dans lesquelles ce général annonçait

cccix.

Si nihil ante adventum suum inter

cccix.

Que si, avant son arrivée, aucun ar-

rangement n'était conclu entre le sénat et le peuple, il s'occuperait en leur présence de cette affaire.

La question resta donc en suspens.

En Espagne, Perpenna n'avait cessé, depuis quatre ans, de manœuvrer sourdement contre Sertorius, dont il était bassement jaloux. Bientôt il en vint à une conspiration dont le résultat fut que nombre de villes celtibériennes ouvrirent leurs portes à Metellus. Aigri par ces défections, Sertorius devint défiant, emporté, cruel même. Metellus, rendu plus entreprenant, obtint divers avantages, et Sertorius fut obligé de transporter son quartier général à Osca, pour être à portée de se diriger partout où sa présence serait nécessaire. Cependant rien

cccx. Dans la conjuration ne périlite, cccx. Conjurations, claudii,

et c'est dans Osca même que Perpenna et ses affidés achèvent d'arrêter leur complot. Perpenna invite Sertorius à souper; ce général s'y rend sans défiance.

cccxi. On se mit donc à table : Sertorius en bas, sur le lit du milieu, ayant au-dessus de lui L. Fabius Hispaniensis, l'un des sénateurs proscrits; sur le lit d'en haut était Antoine, et, au-dessous de lui, Versius, secrétaire de Sertorius; son autre secrétaire, Mécénas, était sur le lit d'en bas, entre Tarquinius et Perpenna, le maître de la maison.

cccxi. Igitur discubere : Sertorius inferior in medio, super eum L. Fabius Hispaniensis senator ex proscriptis, in summo Antonius, et infra scriba Sertorii Versius; et alter scriba Mécénas in imo, medius inter Tarquinius, et dominum Perpennam.

Ainsi, le général et chacun de ses secrétaires se trouvaient placés entre deux conjurés. Sur la fin du repas, Antoine feint de prendre querelle avec Tarquinius.

cccxi. Tarquinius lui répond avec aigreur, cccxii. Hunc igitur redarguit Tarquinius, cccxiii. Communem habitum transgressus,

que l'on gardait en présence du général. Sertorius, qui ne veut ni souffrir une telle inconvenance ni gêner la liberté des convives, feint de s'abandonner au sommeil. Ce fut le moment que les conjurés prirent pour l'assassiner, ainsi que ces deux secrétaires. Rome fut ainsi délivrée, par un crime, de ce nouveau

Viriate, car les Espagnols étaient dans l'habitude de le comparer au héros lusitanien, et souvent aussi à Annibal. Il fut plus humain envers les ennemis que le Carthaginois, moins téméraire que Pyrrhus; mais, sous le rapport des exploits militaires, ne peut-on pas le mettre au-dessus de ces grands ennemis de Rome ?

cccxiv. Nam quidem Pyrrho et Annibalæ æquor et terra cccxiv. Car enfin à Pyrrhus, à Annibal, à mer et la terre

fournissaient de puissants secours; au lieu que Sertorius, jeté au milieu d'un peuple barbare, dont une partie obéissait à ses ennemis, n'avait de ressources que celles qu'il tirait de son génie. Sa mort opéra une révolution en faveur du parti des Romains. Perpenna devint un objet d'horreur. Pompée se mit à sa poursuite, l'atteignit sur les bords du Tage, et remporta sur lui une victoire peu disputée. Perpenna voulut, dans sa fuite, mettre le fleuve entre sa personne et l'ennemi; mais à peine, avec quelques officiers, se fut-il engagé dans les flots, que

cccxv. Jam repente visus sævire Tagus. cccxv. Le Tage lui sembla se gonfler tout à coup.

Néanmoins ils purent passer à l'autre bord, mais ils y furent atteints par des cavaliers ennemis, qui ne se doutèrent point d'abord de l'importance de leur prisonnier;

cccxvi. Et Perpennam forte cognoscit mulio redemptoris. cccxvi. Et ce fut le muletier d'un entrepreneur de vivres qui, par hasard, reconnut Perpenna.

Conduit à Pompée, Perpenna lui offrit de lui montrer des lettres de grands personnages qui appelaient Sertorius en Italie. Pompée, par une généreuse politique, refusa ces honteuses communications, et fit mourir Perpenna.

cccxvii. Ibi triennio frustra trito cccxviii. Après y avoir vainement consumé trois années

contre les pirates qui recommençaient de plus belle leurs brigandages. On avait nommé, pour lui succéder, le consul

cccxviii. Octavium mitem et captum pedibus cccxviii. Octavius, homme doux, et perclü des pieds

par l'effet de la goutte. C'était un général peu propre à une guerre qui demandait autant d'activité que de vigueur. L'audace des pirates ne connaissait plus de bornes. Ils allaient jusqu'à faire journellement des descentes en Italie. Sextilius, gouverneur de Sicile, leur voulut donner la chasse, mais il fut pris et défait. Bellienus, préteur de la Campanie, mit alors en mer une escadre pour couvrir la Sicile, mais il ne fut pas plus heureux.

CCCXIX.

Et par hasard, dans la traversée, une cohorte romaine, portée sur un bâtiment long, s'écarta du reste de l'escadre, et, arrêtée par un grand calme, fut capturée par deux brigantins de pirates.

CCCXIX.

Et forte, in navigando, cohors una, grandi faselo vecta, a ceteris d'erravit, marique placido a duobus prædonum myoparonibus circumventa.

C'était précisément le navire que montait Bellienus. Il tomba entre leurs mains avec ses faisceaux et l'aigle de la légion. Les pirates allèrent alors jusqu'à menacer le port d'Ostie,

CCCXX.

Ce rendez-vous des navigateurs.

CCCXX.

Illum nautis forum.

Le tribun Cethegus employa tout son crédit pour faire donner à Octavius un successeur dans la personne de son ami M. Antonius, fils du célèbre orateur de ce nom.

CCCXXI.

M. Antonius, né pour dissiper l'argent, incapable de s'occuper d'aucun soin, si ce n'est au dernier moment,

CCCXXI.

M. Antonius perdendæ pecuniæ genitus, vacuusque curis nisi instantibus,

était moins que tout autre propre à terminer heureusement cette guerre.

Pendant Lucullus, s'éloignant d'Amise, qu'il avait tenue bloquée pendant l'hiver, marcha vers la ville de Cabire, aux environs de laquelle campait l'armée royale. Dans un combat de cavalerie, les Asiatiques eurent l'avantage. Lucullus, averti par cet échec, se saisit d'un poste si avantageux, que, bien qu'il pût surveiller tous les mouvements de l'ennemi

CCCXXII.

Et que les deux camps se touchassent, la situation naturelle du terrain empêchait d'en venir aux mains.

CCCXXII.

Castrisque collatis, pugna tamen ingenio loci prohibebatur.

Il y eut de fréquentes escarmouches dans lesquelles brillèrent

l'impétueuse valeur des soldats asiatiques et la salutaire discipline de l'armée romaine. Enfin, après un combat dans lequel le camp de Taxile, un des satrapes du roi, tomba au pouvoir des Romains, Mithridate se résolut à la retraite. Ce mouvement s'effectua pendant la nuit, dans un si grand tumulte, que ce monarque,

CCCXXIII.

Mithridates corpore ingenti perinde armatus,

CCCXXIII.

Mithridate, couvert d'une armure assortie à sa taille gigantesque,

se vit foulé aux pieds par ses propres soldats. Poursuivi dans sa fuite par les soldats romains, car toujours il était

CCCXXIV.

Equis et armis decoribus cultus,

CCCXXIV.

Remarquable par la beauté de ses chevaux et de ses armes,

il n'échappa qu'en poussant, entre ceux qui étaient près de l'atteindre et sa personne, un muet chargé d'or.

A la suite de cette campagne, Mithridate envoya Métrodore, son plus intime confident, solliciter le secours de Tigrane, roi d'Arménie. Celui-ci se montra peu disposé à embrasser la cause de son beau-père. Métrodore

CCCXXV.

Magnam exorsus orationem

CCCXXV.

Ayant commencé une longue harangue

pour persuader Tigrane : « Je serais fou, interrompit ce monarque, d'aller me jeter dans le feu quand je ne l'ai pas chez moi. » — D'accord, répliqua Métrodore; mais

CCCXXVI.

Non tu scis, si quas ædes ignis cepit, haud facile sunt defensu quin et comburantur proxumæ? »

CCCXXVI.

Ne savez-vous pas que, quand le feu a pris à une maison, il n'est pas facile de préserver de l'incendie les maisons voisines? »

La superstition concourut aussi à refroidir les dispositions de Tigrane pour son beau-père : il se rappelait que la fondation du royaume de Pont avait été un échec pour les rois de Syrie. à la puissance et aux prétentions desquels il avait succédé. Il crut voir en songe qu'il semait l'or à pleines mains dans un champ. Ce rêve l'effraya : les devins, consultés, le rassurèrent;

CCCXXVII.

Contra ille calvi ratus, quærebat

CCCXXVII.

Mais lui, craignant d'avoir été

trompé, consulta les entrailles des num somnio thesaurus portenderetur. victimes pour savoir si ce songe lui promettait un trésor.

La réponse des aruspices ne le satisfait pas davantage, et ce fut dans cette disposition que le trouva Métrodore. La négociation ne produisit donc aucun résultat.

FRAGMENTS DU QUATRIÈME LIVRE

A Rome, les consuls avaient eu à pourvoir au soulagement du peuple, dans un moment où la cherté des blés, l'entretien de plusieurs armées employées à des guerres étrangères, et la révolte des fugitifs en Italie, avaient épuisé toutes les ressources du trésor et des contribuables. Gellius, l'un d'eux,

CCCXXVIII.

Plein d'anxiété et d'incertitude,

CCCXXVIII.

Anxius animi atque incertus,

ne savait à quel parti s'arrêter;

CCCXXIX.

Mais son collègue, Cn. Lentulus, d'une maison patricienne, et qui portait le surnom de Clodianus, promulgua sans qu'on puisse dire s'il se montra plus inconsidéré qu'inconséquent à ses principes une loi portant qu'on exigerait des acheteurs des biens des pros crits toutes les sommes dont Sylla leur avait fait la remise.

CCCXXIX.

At Cn. Lentulus patriciæ gentis, collega ejus, cui cognomen Clodiano fuit, perincertum stolidior, an vanior, legem de pecunia, quam Sulla emptoribus honorum remiserat, exigunda promulgavit.

Cette proposition souleva tous les partisans de Sylla.

CCCXXX.

Tous ceux qui, malgré leur âge, conservaient dans un corps vieilli l'esprit militaire

CCCXXX.

Omnes, quibus ætas senectæ corpore, animus militaris erat,

étaient prêts à se soulever et à renouveler la guerre civile; car, depuis les sanglantes querelles de Sylla et de Marius,

CCCXXXI.

Dans Rome était répandue, comme un fléau contagieux, la manie

CCCXXXI.

Qui quidem mos, uti tabes, in Urbem conjectus

de vouloir tout décider par violence. Il fallut renoncer à cette ressource dangereuse qu'assurément,

CCCXXXII.

Consilii ægei.

CCCXXXII.

Bien mal conseillé,

Lentulus avait cru devoir mettre en avant.

Spartacus, loin de se laisser éblouir par ses succès, s'occupa sérieusement de discipliner la révolte dont il était le chef. Il promulgua des lois et des statuts tendant à maintenir l'ordre parmi cette foule de gens sans aveu qui l'avaient choisi pour chef. Ces lois n'avaient dans le principe été faites que pour la Lucanie, d'où les fugitifs étaient d'abord sortis en plus grand nombre. Mais, voyant affluer à son camp les esclaves de l'Étrurie et de la Gaule cisalpine, Spartacus étendit ces règlements à tous les fugitifs des cités gauloises, latines ou étrusques, qui entraient dans la ligue. Ainsi

CCCXXXIII.

Contra Padum omnibus lex Lucania fratra fuit.

CCCXXXIII.

La loi Lucanienne devint commune à tous les fugitifs, même en deçà du Pô.

Pour mettre un frein à la cupidité des esclaves, il établit que, dans son camp,

CCCXXXIV.

Ne quis miles, neve pro milite,

CCCXXXIV.

Aucun soldat, ni tout autre en faisant les fonctions,

n'introduirait aucune matière d'or ou d'argent.

Les levées faites, Gellius et Lentulus marchent contre les fugitifs. Spartacus, fidèle à son système de circonspection, ne songe qu'à opérer sa retraite vers les Alpes; mais le chef des Gaulois, Crixus,

CCCXXXV.

Impotens et nimius animi est;

CCCXXXV.

Se laisse enfler par le succès, au point de ne se posséder plus;

il ne rêve que la conquête de Rome. Ses compatriotes partageaient sa présomption. Ainsi les fugitifs

CCCXXXVI.

Dissidere inter se cœpere, neque in medium consultare.

CCCXXXVI.

Commencèrent à ne plus être d'accord entre eux, et à ne plus tenir conseil en commun.

Mais la division devint plus marquée parmi eux au moment où

la présence de deux consuls armés contre eux aurait dû les engager à l'union.

CCCII.

Ainsi ces fugitifs, tous d'accord pour soutenir la lutte, étaient sur le point d'en venir entre eux à une sédition. Crixus et ceux de sa nation, Gaulois et Germains, s'obstinèrent à aller au devant de l'ennemi, et à lui offrir la bataille; Spartacus, au contraire,

CCCII.

Atque illi certamini conscii, inter se juxta seditionem erant. Crixo et gentis ejusdem Gallis atque Germanis obviam ire et ultro obferre pugnam cupientibus; contra Spartacum

de continuer son chemin pour exécuter son plan. Gellius cependant s'était avancé le long de l'Apennin. Crixus, à la tête de ses vingt mille Germains ou Gaulois, marcha au-devant de lui par la Lucanie et l'Apulie, et le joignit sur le territoire des Samnites. Là on en vint aux mains. Dans cette circonstance, la valeur impétueuse des Gaulois leur procura un avantage dont ils ne surent pas profiter. Ils avaient repoussé les Romains, qui abandonnèrent leur camp. Les Barbares y entrèrent, mais n'osèrent pas le piller entièrement pendant la nuit.

CCCXXXVII.

Le retour au camp le lendemain, ils y trouvèrent quantité de choses que, dans leur précipitation, les Romains avaient abandonnées; et, pendant que, joyeux, ils s'excitaient à boire et à manger,

CCCXXXVII.

Reversi postero die, multa quæ properantes deseruerant in castris, nacti, quum se ibi cibo, vinoque lacti invitarent,

ils furent surpris par les légions aux ordres du préteur Arrius, qui les mit en complète déroute. Crixus fut tué comme il tâchait, à force de valeur, de réparer sa faute. Cependant Spartacus dirigeait sa marche par la branche des Apennins qui longe l'Étrurie. Mais il trouva le consul Lentulus disposé à lui disputer le passage. Il résolut de le forcer avant qu'il eût opéré sa jonction avec Gellius.

CCCXXXVIII.

Il fit donc harceler les légions, qui depuis la veille étaient postées sur la montagne;

CCCXXXVIII.

Igitur legiones pridie in monte positas arcessivit;

mais Lentulus,

CCCXXXIX.

Attendant son collègue, moins âgé que lui, et qui lui témoignait beaucoup d'égards,

CCCXXXIX.

Collegam minorem, et sui cultorem exspectans,

n'accepta point la bataille. Cependant Gellius approchait. Au moyen d'abatis et de tranchées pratiquées dans les défilés, Spartacus arrête la marche de cet adversaire comme il était déjà presque à la vue des légions de Lentulus, puis il attaqua ce dernier avec impétuosité.

CCCXL.

Et eodem tempore Lentulus duplici acie locum editum multo sanguine suorum defensus, postquam ex sarcinis paludamenta adstari et delectæ cohortes intelligi cœpere,

CCCXL.

En même temps Lentulus, qui, en présentant un double front, avait su défendre sa position sur une élévation, non sans perdre beaucoup de monde, dès qu'il aperçut la casaque de pourpre sur les bagages de son collègue, et que les cohortes d'élite, commençant à se montrer à ses yeux,

débouchaient de la vallée voisine, n'hésita pas à quitter les hauteurs pour accélérer sa jonction avec son collègue : mais il ne fit que ménager à Spartacus une victoire plus facile et plus complète, à la suite de laquelle, afin d'honorer les mânes de Crixus, il força

CCCXLI.

Opprobrii gratia,

CCCXLI.

Pour les couvrir d'opprobre,

quatre cents prisonniers romains de combattre comme gladiateurs autour du bûcher de ce chef. Malgré ce succès, Spartacus, toujours éloigné de toute présomption,

CCCXLII.

Avidior modo properandi factus

CCCXLII.

N'en fut que plus empressé à hâter sa marche

vers les Alpes. Arrivé sur le Pô, un débordement subit arrêta son mouvement vers les Alpes, et le força de se replier sur Rome. Le préteur Arrius, ayant recueilli les débris des légions dans le Picénum, vient au-devant des fugitifs : il leur livre bataille, il est vaincu; et les Romains, dans une déroute complète,

CCCXLIII.

Divorsa, uti solet rebus perditis, capessunt. Namque alii fiducia gnaritatibus locorum occultam fugam, alii globis eruptionem textavere.

CCCXLIII.

Preennent, comme il arrive en un pareil désastre, la fuite en diverses directions; les uns, se fiant à la connaissance des lieux, essayent à se dérober par la fuite; les autres, se ralliant en petits corps, forcent les passages.

D'autres, ayant sur leur chemin

CCCKLIV.

Trouvé des bêtes de somme, se hâ-
tent de se réfugier dans la ville

CCCKLIV.

Rursus jumenta nacti ad oppidum
ire contendunt

voisine. Ce désastre jette la consternation dans Rome. La foule
des citoyens, les femmes, les enfants éperdus,

CCCKLV.

Se jettent aux genoux des sénateurs,

CCCKLV.

Genua Patrum advolvuntur,

pour les conjurer de détourner le danger qui menace la ville.
Crassus, alors préteur, se présente : il s'offre à marcher contre
les fugitifs. Sa confiance inspire quelque résolution aux bons
citoyens ; ils viennent en grand nombre et s'enrôlent sous ses
ordres. Ayant pris

CCCKLVI.

Parmi eux tous les vétérans et cen-
turions

CCCKLVI.

Ab his omnes vocatos et centurio-
nes

retirés du service, il en forme le noyau de ses nouvelles levées.
Il eut avis aussi que les villes latines assemblaient une troupe

CCCKLVII.

Qui en peu de jours se trouverait
réunie sous les armes.

CCCKLVII.

Quæ cis paucos dies juncta in armis
foret.

A peine sorti de Rome, il envoya en avant Mummius, son
lieutenant, avec ordre de recueillir les débris de l'armée d'Ar-
rius, et d'éviter surtout une action avec Spartacus. Mummius
n'obéit pas : il fut vaincu ; et Crassus, après avoir recueilli les
fuyards, sévit contre les troupes de Mummius, qui avaient mon-
tré de la lâcheté. Il fait décimer les cohortes,

CCCKLVIII.

Et périr sous le bâton ceux que le
sort a désignés.

CCCKLVIII.

Sorte ductos fusti necat.

CCCKLIX.

Ensuite, sa colère étant apaisée, il
reconforta le lendemain ses légionnai-
res par des paroles encourageantes.

CCCKLIX.

Dein, lenita jam ira, postero die li-
beralibus verbis permulcti sunt.

Fidèle au plan qu'il avait prescrit à Mummius, après s'être em-
paré des défilés de l'Apennin, il se contente d'observer la
marche de Spartacus, le harcelant quelquefois, et ne s'arrêtant
jamais

CCCL.

Sans tirer de chaque cohorte les sol-

CCCL.

Ex parte cohortium præcipere un-

structa, et stationes locatæ pro ca-
stris.

datés mieux dressés, qu'il portait
en gardes avancées au-devant de son
camp.

Spartacus reconnut qu'il avait un adversaire digne de lui, et
il reprit le chemin de la Lucanie, suivi d'assez près par l'armée
romaine. Il voulait regagner son ancienne retraite dans l'A-
bruzze, avec l'espoir de s'y maintenir en prenant position sur
l'Apennin. De ce côté,

CCCLI.

Omnis Italia coacta in angustias
scinditur in duo promontoria bruttium
et salentinum.

CCCLI.

Toute l'Italie, resserrée par un dé-
troit, se termine coupée par deux pro-
montoires, celui du Bruttium et celui
des Salentins.

Il se flattait, à tout événement,

CCCLII.

Serum bellum in angustiis futurum.

CCCLII.

Que dans des défilés la guerre pour-
rait se prolonger.

Spartacus comptait, en outre, passer en Sicile sur les vais-
seaux des pirates, et transporter le théâtre de la guerre dans
cette île où deux fois les esclaves en révolte avaient osé faire
tête aux Romains. Serrés de près par l'armée de Crassus, les fu-
gitifs

CCCLIII.

In silva Sila fugerunt.

CCCLIII.

Se réfugièrent dans la forêt Sila.

Alors Spartacus entra en marché avec les pirates, pour qu'ils
lui fournissent des bâtiments de passage ; mais ceux-ci, après
avoir reçu l'argent, repartirent. Crassus, pour enfermer Sparta-
cus dans la pointe méridionale de l'Italie, fit creuser un fossé
d'une mer à l'autre. Dès que ce

CCCLIV.

Labos,

CCCLIV.

Travail,

qui employa plusieurs

CCCLV.

Luces,

CCCLV.

Journées,

fut achevé, les fugitifs se virent

CCCLVI.

Clausi lateribus, altis pedem

CCCLVI.

Enfermés de tous côtés par un re-
tranchement de [quinze] pieds

de profondeur sur autant de large ; nul moyen de s'échapper. Spartacus songe alors à passer le détroit sur des radeaux ; mais l'entreprise était impossible dans cette mer resserrée. C'est ici le lieu de parler de la situation relative de la Sicile et de l'Italie. A ce sujet, les traditions varient, et la tradition

CCCLVII.

A parmi ces récits, grâce à l'éloignement des temps, rendu encore plus absurdes plusieurs fables tirées d'un fond de vérité.

CCCLVIII.

Il est certain que l'Italie fut jointe à la Sicile ; et, lorsqu'elle ne formait qu'un seul continent, l'isthme qui les unissait s'est trouvé ou submergé par les eaux, à cause de son peu d'élévation, ou coupé par elles, à cause de son peu d'étendue,

CCCLIX.

Et le sol s'entr'ouvrit à une grande profondeur,

qui fut aussitôt comblée par les flots de la mer.

CCCLX.

De là ce lieu a été nommé Rhegium.

CCCLXI.

Ce qui arrondit ce détroit, c'est le gisement du sol de l'Italie, qui est plus bas, et la hauteur du sol de la Sicile, qui rejette sur cette contrée l'action des vagues,

car, à vrai dire, le terrain

CCCLXII.

De l'Italie est peu élevé, et doux à gravir,

à l'exception des dépendances de la chaîne de l'Apennin.

On prétend que, pour garantir la Sicile des débordements auxquels elle se trouvait exposée, ses habitants construisirent, à force de bras, une digue très-élevée. C'est aujourd'hui

CCCLXIII.

Le cap Pélore, situé dans la partie septentrionale de la Sicile, ainsi appelé du nom d'un pilote d'Annibal, qui y fut inhumé. Il fut victime de l'igno-

CCCLVII.

In quis longissimo ævo plura de bonis falsa in deterius composuit.

CCCLVIII.

Italiam conjunctam Siciliae constat fuisse; et, dum esset una tellus, medium spatium, aut per humilitatem obrutum est aquis, aut propter angustiam scissum,

CCCLIX.

Atque hiavit humus vasta et profunda,

CCCLX.

Inde Rhegium nominatum.

CCCLXI.

Ut autem curvum sit, facit natura mollioris Italiae, in quam asperitas et altitudo Siciliae æstum relidit;

CCCLXII.

Italiae plana et mollis,

CCCLXIII.

Pelorum, promontorium Siciliae, respiciens Aquilonem, dictum a gubernatore Annibalis illic sepulto, qui fuerat occisus per regis ignorantiam,

quum se ejus dolo crederet esse deceptum, veniens de Petilia

rance de son chef, qui, à son retour de Petilia, croyait avoir été égaré par la trahison de ce pilote

dans ces parages qui lui étaient inconnus,

CCCLXIV.

Ad Siciliam vergens faucibus non amplius patet millibus v et xxx.

CCCLXV.

Est autem arctissimum trium milium spatio Siciliam ab Italia dividens, fabulosis infame monstribus, quibus hinc et inde Scylla et Charybdis ostenditur. Scyllam accola saxum in mari imminens appellat, simile celebratae formae procul visentibus. Unde et monstruosam speciem fabulae illi dederunt, quasi formam hominis capitibus succinctam caninis, qui collisi ibi fluctus latratus videatur exprimere.

CCCLXIV.

Le détroit qui forme courbure le long de la Sicile n'a pas plus de trente-cinq milles de long.

CCCLXV.

Dans sa moindre largeur, il sépare la Sicile de l'Italie sur un espace de trois mille pas. Il est fameux par ces monstres fabuleux. Charybde d'un côté, Scylla de l'autre, qui se montrent au navigateur. Les habitants appellent Scylla un rocher qui s'élève au-dessus de la mer, et qui, de loin, offre à l'œil quelque apparence de la forme qu'on lui a tant attribuée : voilà pourquoi la Fable lui a donné l'aspect d'un monstre à forme humaine, entouré de têtes de chiens, parce que les flots, qui se brisent contre cet écueil, font un bruit qui ressemble à des aboiements.

CCCLXVI.

Autour de Charybde la mer forme un gouffre,

car elle engloutit tout ce qui s'en approche ; ce qui a donné lieu à la fable d'une femme vorace qui, pour avoir enlevé les bœufs d'Hercule, fut d'un coup de foudre précipitée dans la mer. Les courants que forment Charybde,

CCCLXVII.

Quod forte illata naufragia sorbens gurgitibus occultis, millia sexaginta tauromentana ad litora trahit,

CCCLXVII.

Absorbant par des gouffres cachés les objets naufragés que des accidents y amènent, vont les porter à soixante milles de là, aux rivages de Tauromentum,

CCCLXVIII.

Ubi se laniata navigia fundo emergunt.

CCCLXVIII.

Où les vaisseaux, mis en pièces, ressortent du fond des eaux.

Traverser un pareil détroit sur des radeaux et de faibles embarcations était impossible. Les fugitifs revinrent donc dans la forêt Sila, résolus de forcer, les armes à la main, le fossé creusé par Crassus ;

CCCLXIX.

Car, si les efforts de l'ennemi y mettaient obstacle, encore valait-il mieux périr par le fer que par la faim.

CCCLXIX.

Sin vis obsistat, ferro quam fame æquius perituros.

Ce coup désespéré réussit ; les fugitifs franchirent la barrière. Le dessein de Spartacus était de gagner Brindes et de faire une nouvelle tentative pour sortir d'Italie par mer ; mais les Gaulois, toujours disposés à la révolte, firent de nouveau bande à part, et allèrent camper sur les marais salans de Lucanie. Crassus marcha aussitôt au-devant d'eux, les attaqua, les bat ; et il en aurait fait un grand carnage, si Spartacus, qui survint, n'eût donné à ses ingrats compagnons le temps de se rallier et de se retrancher sur le mont Calamarque. Dans une seconde journée, un détachement romain, aux ordres de Pontinius et de Marcius Rufus, lieutenants de Crassus, était au moment de s'emparer, à la faveur de l'obscurité, d'une éminence qui dominait le camp gaulois,

CCCLXX.

Lorsque, sur l'entrefaite, le jour commençant à peine à poindre, deux femmes gauloises, qui, pour passer leur époque, étaient au moment de se séquestrer de la société, gravirent la hauteur

CCCLXX.

Quum interim, lumine etiam tum incerto, duæ Galliæ mulieres conventum vitantis, ad menstrua solvenda, montem ascendunt

d'un autre côté. Elles découvrirent la marche du détachement, et donnèrent l'alarme au camp. Les Gaulois, avertis, reçurent si bien ceux qui comptaient les surprendre, qu'ils auraient remporté à leur tour la victoire, si Crassus n'était survenu avec le gros de l'armée. Il choisit, pour les attaquer, un bas-fond humide où l'avantage du terrain était pour lui ;

CCCLXXI.

Alors, comme ils étaient tous et chacun en désordre, à cause de la difficulté de se tenir sur leurs pieds dans ce terrain glissant, ils virent tomber sur eux les premières cohortes, puis le reste de l'armée de Crassus, avec cette ardeur qui ne manque jamais au soldat quand il est sûr de l'avantage.

CCCLXXI.

Simul eos et cunctos jam inclinatos laxitate loci, plures cohortes, atque omnes, ut in secunda re, pariter acro invadunt.

Les Gaulois furent repoussés et perdirent dix mille hommes. Dans une seconde action, qui eut lieu le soir même, Crassus remporta une seconde victoire sur les fugitifs ; six mille des leurs restèrent encore sur le champ de bataille. Les Romains

firent neuf cents prisonniers, et recouvèrent cinq aigles romaines, vingt-six drapeaux et cinq faisceaux armés de haches.

Toutefois, à Rome, la consternation était extrême, et le peuple demandait à grands cris le rappel de Pompée. Cet heureux général, après avoir détruit ou rallié à ses drapeaux les armées ennemies, n'avait plus qu'à faire rentrer dans l'obéissance les villes jusqu'alors demeurées fidèles au parti de Sertorius. Calagurris seule opposa une résistance invincible. Les habitants, plutôt que de se rendre, eurent le courage de manger les corps de leurs femmes et de leurs enfants morts de faim ;

CCCLXXII.

Parte consumta, reliqua cadaverum ad diuturnitatem usus salarent.

CCCLXXII.

Et, après avoir consommé une partie des cadavres, ils salèrent le reste, afin de le conserver pour cet usage.

La ville finit par être prise d'assaut, détruite, et les habitants passés au fil de l'épée. Les Romains, en entrant dans la place, trouvèrent

CCCLXXIII.

Reliqua cadavera salita.

CCCLXXIII.

Le reste des cadavres en salaison.

La ruine de Calagurris entraîna la fin de la guerre en Espagne. Metellus alors sortit de la Péninsule et

CCCLXXIV.

Exercitum dimisit, ut primum Alpes digressus est.

CCCLXXIV.

Licencia son armée, dès qu'il eut passé les Alpes.

Toujours épris de son importance,

CCCLXXV.

Pompeius, devictis Hispanis, tropæa in Pyrenæis jugis constituit.

CCCLXXV.

Pompée éleva sur les monts Pyrénées des trophées, monument de ses victoires sur les Espagnols.

C'est à cela qu'il employa ses troupes ; accoutumé qu'il était à braver les lois, il n'eut garde de les licencier. Spartacus cependant s'était réfugié sur le mont Cliban, près de Pétolie. Crassus détache contre lui Tremellius Scrofa, son questeur, et Quinctius, son lieutenant ; ils sont défaits, et, cette victoire inspirant aux fugitifs une confiance funeste, ils forcent leur capitaine à les conduire en Lucanie. C'était aller au-devant des désirs de Crassus, qui voulait vaincre avant l'arrivée de Pompée. Le résultat d'une dernière bataille, que Spartacus aurait voulu éviter, fut décisif : il y perd la vie, et sa mort devient la

fin de la guerre; mais dans cette action les fugitifs ont bien fait leur devoir, et aucun d'eux

CCCLXXVI. Ne périt lâchement et sans vengeance.
CCCLXXVI. Haud impigre neque inultus occiditur.

Après le combat, Crassus poursuivit les fugitifs jusqu'à ce qu'ils fussent détruits. On leur donna la chasse comme à des bêtes fauves. De retour à Rome, il reçut l'honneur de l'ovation : on ne crut pas devoir récompenser par le grand triomphe le vainqueur dans une guerre servile. Cependant

CCCLXXVII. Un seul chef des révoltés se maintint dans la Lucanie, grâce à la connaissance des lieux; il se nommait Publipor.
CCCLXXVII. Unus constitit in agro lucano, gna-rus loci, nomine Publipor.

Près de cinq mille esclaves se rallièrent autour de lui. Déjà il avait fait quelques progrès, lorsqu'un malheureux hasard le fit tomber dans l'armée de Pompée, qui revenait d'Espagne. En une seule action, la troupe de Publipor fut détruite, et Pompée ne craignit pas de mettre ce facile avantage au-dessus des succès bien autrement réels de Crassus.

Ainsi se termina cette guerre honteuse pour Rome, bien qu'en cette occasion elle fût parvenue à vaincre des ennemis dont la valeur personnelle est au-dessus de toute comparaison. Dans d'autres circonstances, elle avait vaincu facilement de grandes nations pourvues de tous les moyens d'attaque et de défense : ici ce sont des ennemis qui d'esclaves se sont faits hommes, et à qui la plus indomptable fureur fournit des armes.

CCCLXXVIII. Parfaitement au fait des localités, et habitués à recueillir d'osier des vases agrestes, grâce à cette industrie, chacun d'eux put s'armer d'un bouclier de forme semblable à ceux de la cavalerie.
CCCLXXVIII. Hi locorum pergnari, et soliti nectere ex viminibus vasa agrestia, ibi, tum quum inopia scutorum fuerat, ad eam artem se quisque in formam parmæ equestris armabat.

Ils recouvrirent l'osier avec le cuir des bestiaux qu'ils avaient enlevés dans la campagne,

CCCLXXIX. Et ces cuirs, récemment écorchés, s'y appliquaient sur-le-champ, comme si on les eût collés.
CCCLXXIX. De pecore coria recens detracta, quasi glutino adolescebant.

En Macédoine, Curion avait poursuivi contre plusieurs nations thraciennes le cours de ses succès, pendant le consulat de C. Cassius Varus et de M. Terentius Varro Lucullus, frère du vainqueur de Mithridate. Après avoir mis fin à la guerre contre les Dardaniens, par la terreur des supplices, et pénétré jusqu'au Danube, il revint prendre ses quartiers d'hiver non loin des bords de l'Èbre. L'année suivante, avant de se mettre en campagne,

CCCLXXX. Curio, s'étant arrêté dans ce lieu jusqu'au jour de la célébration des fêtes de Vulcain,
CCCLXXX. Curion, s'étant arrêté dans ce lieu jusqu'au jour de la célébration des fêtes de Vulcain,

apprit qu'il avait pour successeur M. Terentius Varro Lucullus, frère de Lucullus; alors il ramena ses légions le long de la mer, par

CCCLXXXI. Énum et Maroneam et viam militarem.
CCCLXXXI. Énéos, Maronée, puis la grande route militaire.

Revenons à la guerre contre les pirates :

CCCLXXXII. Antonius, ille trium Antomorum corruptor, qui ora maritimæ quantum romanum est imperium, contrarius piratis,
CCCLXXXII. Cet Antoine, la honte du nom glorieux des trois Antoines, qui, pour combattre les pirates, eut le commandement de la côte maritime par toute l'étendue de la domination romaine,

se montra trop au-dessous d'une si haute mission. Ses premiers exploits se bornèrent à rançonner la Grèce et l'Asie, sans qu'il tentât rien contre les pirates;

CCCLXXXIII. Suspectusque fuit, incertum verò an per negligentiam societatem prædarum cum latronibus composuisse.
CCCLXXXIII. Ce qui l'exposa aux soupçons, sans qu'on puisse dire si ce fut par suite de sa nonchalance, d'une secrète collusion avec ces larrons qui lui faisaient une part dans le butin;

mais il ne ménagea pas les alliés de Rome. Sous prétexte que les Crétois avaient fourni des secours à Mithridate, il attaqua leur île. Cette agression inopinée les effraya d'abord; bientôt ralliés par leurs chefs Lasthène et Penares, ils forcèrent les Romains à se rembarquer. Antoine alors se dirigea d'un autre côté pour y tenter une nouvelle descente. Lasthène, devinant son dessein, se mit en croisière dans le détroit que l'île de Dia

forme vers la côte de l'île de Crète. On comprendra mieux les opérations de cette guerre,

CCCLXXXIV.
Quand j'aurai dit d'abord la position de cette île

CCCLXXXV.
Éloignée du continent.

CCCLXXXIV.
Quum prædixero positum insulae

CCCLXXXV.
Longe a continenti.

L'île de Dia, opposée au rivage oriental de la Crète, n'est qu'un long écueil boisé, en face de la plaine Othienne. Selon la tradition des poètes, de même qu'en Sicile Encélade a été enseveli sous le mont Etna, de même

CCCLXXXVI.
Othus en Crète

CCCLXXXVI.
Othus in Creta

a été abîmé, avec son frère Éphialte, sous le mont Othus, par les foudres victorieux de Jupiter ; d'où le nom de Campagne d'Othus donné aux environs de Gnosse.

CCCLXXXVII.
L'île de Crète est plus élevée dans toute sa partie orientale,

CCCLXXXVII.
Creta altior est qua parte spectat orientem,

ce qui devait rendre plus facile la défense de ses habitants contre Antoine.

Enhardi par le petit nombre des vaisseaux que commande Lathène, le préteur l'attaque sans précaution. Les Romains sont bientôt accablés par l'impétuosité des manœuvres de l'ennemi, qui les pousse vers quelques bas-fonds.

CCCLXXXVIII.
Leurs vaisseaux, embarrassés, ne pouvaient plus exécuter les manœuvres.

CCCLXXXVIII.
Implicatæ rates ministeria prohibebant.

Plus des deux tiers de la flotte romaine tomba au pouvoir des Crétois. Ils y trouvèrent une grande quantité de chafnes que, dans sa présomption, M. Antoine avait destinées pour eux ; à l'instant, par reprèsailles, se saisissant des prisonniers romains,

CCCLXXXIX.
Ils leur liaient les bras derrière le dos.

CCCLXXXIX.
Tergis vinciebant.

Le préteur et ceux qui avaient pu s'échapper sur quelques

vaisseaux furent les tristes témoins de ce spectacle ignominieux, tant qu'ils eurent en vue les navires crétois,

CCCXC.
In quis notissimus quisque, aut malo dependens verberabatur, aut immutilato corpore, improbo patibulo adigebatur.

CCCXC.
Sur lesquels les hommes qui leur étaient le mieux connus, suspendus au mât, étaient battus de verges, ou le corps tout mutilé, attachés à un ignoble gibet.

Antoine mourut de honte et de douleur, et le peuple lui donna par dérision, le surnom de Crétiqne.

Pendant, à Rome, tout retentissait du nom de Pompée dont le peuple avait accueilli le retour avec enthousiasme. Dans ses préventions l'opinion populaire, injuste envers Metellus comme envers Crassus, attribuait à Pompée tout ce qui s'était fait de grand en Espagne et contre les esclaves. Aussi n'eut-il qu'à se montrer pour être élu consul avec Crassus. Ce fut alors qu'il passa la revue des censeurs à son rang de simple chevalier romain, trait de modestie orgueilleuse qui décelait qu'à Rome alors il n'y avait plus de lois pour un citoyen comme Pompée. Ce fut encore sous son consulat qu'il rétablit la puissance tribunitienne dans ses anciennes prérogatives. Déjà le tribun

CCCXCI.
M. Atilius Palicanus, humili loco, Picens, loquax magis quam facundus,

CCCXCI.
M. Atilius Palicanus, homme de bas lieu, Picentin d'origine, grand parleur plutôt qu'éloquent,

avait réveillé cette grave question. On eût pu croire que, dans cette occasion, Pompée aurait embrassé la cause du sénat, ou du moins serait, comme Crassus, resté neutre ; mais déjà, dans plusieurs occasions

CCCXCII.
Multisque suspicionibus, volentia plebi facturus videbatur.

CCCXCII.
Et par maintes démarches suspectes, il avait paru disposé à faire tout ce qui serait conforme au vœu de la multitude.

C'est ce qui ne manqua pas d'arriver : Pompée soutint de toute son influence dans le sénat les propositions de Palicanus, et le tribunat fut rendu à ses anciennes prérogatives.

Lucullus, toujours poursuivant Mithridate, s'avança vers Comane. Dorylaüs, gouverneur de cette place, avait traité secrètement avec le proconsul pour

CCCXIII.

La remise des châteaux où étaient
les trésors

CCCXIII.

Castella custodias thesaurorum in
deditionem acciperentur

du roi : alors surtout Lucullus recueillit ces richesses prodigieuses qui reculèrent à Rome les limites du luxe. La Cappadoce fut réduite, à l'exception de Samosate, qui soutint un siège meurtrier. Les habitants employèrent à la défense

CCCXIV.

Des feux de naphte,

CCCXIV.

Naphthas,

espèce de limon résineux qui a du rapport avec le bitume liquide de Babylone. Lucullus soumit ensuite la petite Arménie, et quelques nations voisines.

En Bithynie, Cotta entreprit le siège d'Héraclée, et ce fut sans succès pendant la première campagne. Les Héracléotes, dans plusieurs sorties, repoussèrent les Romains. Cotta, pour se dédommager, envoya des détachements piller la Lycie, d'où les Héracléotes tiraient leurs vivres. Dans une de ces rencontres, les Romains, surpris par un parti ennemi, allaient être mis en pleine déroute;

CCCXCV.

Mais alors les Bithyniens, déjà arrivés
près du fleuve Tartanius,

CCCXCV.

Tum vero Bithyni propinquantem
annem Tartanium

virent à propos pour les soutenir. Triarius, avec la flotte romaine, resserra si étroitement Héraclée, que les habitants se virent réduits aux plus cruelles extrémités : enfin la trahison rendit Triarius maître de cette ville, qui fut livrée au pillage.

CCCXCVI.

C'est alors qu'osant et subissant
mille excès plus horribles que ne le
comportait leur déplorable situation,

CCCXCVI.

Ubi multa nefanda casu super ausi
atque passi,

les Héracléotes se barricadèrent en plusieurs quartiers de la ville, et, sans espoir de salut, défendirent leur vie avec une farouche opiniâtreté, rendant ainsi à leurs vainqueurs cruauté par cruauté.

Le siège ou plutôt le blocus d'Amise durait depuis plus d'une année : les deux légions de Muréna suffisaient à peine pour investir cette grande cité. Tant qu'il s'était maintenu dans le camp de Cabire, ç'avait été sans inquiétude que Mithridate

CCCXCVII.

Apprenait qu'Amise continuait d'être
assiégée sans être vivement attaquée;

CCCXCVII.

Amisumque adsideri sine preliis
audiebat;

le petit nombre des assiégeants le rassurait, et il pouvait alors y faire passer des secours. Mais, lorsque Lucullus revint avec ses légions victorieuses, la situation des Amisiens parut moins rassurante. Néanmoins, grâce à leur persévérance et à l'habileté de Callimaque, leur gouverneur, Amise tint bon, et Lucullus parvint à s'emparer d'Eupatorie, ville voisine, qu'Amise résistait encore. Ayant fait fabriquer

CCCXCVIII.

Scalas pares manibus altitudine

CCCXCVIII.

Des échelles égales en hauteur aux
murailles

d'Eupatorie, il donna l'assaut pendant la nuit. L'assiégeant monte sur les échelles,

CCCXCIX.

Pluteosque rescindit, ac munitiones
demolitur, locoque summo potitur.

CCCXCIX.

Brise les parapets et les créneaux
dont sont revêtues les murailles, et
gagne le haut du rempart.

C'est ainsi qu'Eupatorie tomba en son pouvoir. Thémiscyre fut aussi prise par le moyen de la mine. Après quoi Lucullus réunit toutes ses forces contre Amise. Il avait, comme à l'ordinaire, donné un assaut général, et s'était retiré. Les assiégés, croyant avoir du relâche jusqu'au lendemain, se gardaient négligemment; mais Lucullus,

CD.

Paullulum requietis militibus,

CD.

Après avoir donné quelque repos à
ses soldats,

les ramène de nouveau à l'attaque. Cette fois, Amise fut prise et brûlée, malgré la volonté du général, qui déplora amèrement son malheur de n'avoir pu préserver de sa ruine cette belle colonie grecque. Sinope, qu'assiége ensuite Lucullus, est divisée par les factions : les chefs qu'y avait placés Mithridate, après avoir mis le feu aux maisons,

CDI.

Speciem captæ urbis effecere discedentes.

CDI.

Laissèrent à la ville, en se retirant,
l'apparence d'une place emportée
d'assaut.

La prise de Sinope entraîna la reddition d'Amasie, et la soumission de tout le Pont. Lucullus alors, après avoir donné les plus sages règlements pour la province d'Asie, alla passer l'hiver à Sardes, et accorda enfin un repos bien mérité à ses soldats,

CDII.

Déjà fort indisposés contre lui, parce que, devant Cyzique, puis devant Amise, il leur avait fait passer deux hivers sous la tente.

CDII.

Jam male in eum animatos, quod ad Cyzicum, et iterum ad Amisum duas hiemes eos in castris continuisset.

Mithridate, qui s'était réfugié auprès de Tigrane, son gendre, éprouva, par le refus que fit celui-ci de l'accueillir, que les rois sont aussi les courtisans de la fortune. Lucullus, qui pressentait les dispositions peu généreuses du monarque arménien, lui envoya des émissaires secrets, et ce fut par suite d'une secrète

CDIII.

Convention que, lui ayant envoyé son lieutenant Publius

CDIII.

Pactione, omisso Publio legato

Clodius, le proconsul entra en négociation régulière avec lui. Ce ne fut pas sans raison que, pour traiter avec l'orgueilleux despote, Lucullus fit choix de ce jeune homme plein de hardiesse et d'esprit, d'ailleurs son très-proche parent; car Clodius était frère de Clodia, épouse de Lucullus. Chemin faisant, voyant que plusieurs princes subjugués par Tigrane n'attendaient que le moment favorable pour secouer le joug, car toute l'Asie

CDIV.

Détestait ce monarque,

CDV.

Il affermit dans leurs dispositions les tétrarques et les rois effrayés

CDIV.

Regem avorsabatur,

CDV.

Tetrarchas regesque territorum animi firmavit

de la formidable puissance de ce monarque. Arrivé devant Tigrane, il lui tint le langage libre d'un Romain. Tigrane,

CDVI.

Ses prospérités allant au delà de ses vœux,

CDVI.

Rebus supra votum fluentibus,

eut quelque peine à supporter ce langage; cependant il se posséda assez pour répondre à Clodius, avec modération, que « bien que Mithridate fût un méchant homme, il n'en était pas moins son beau-père, et qu'il ne l'abandonnerait point. » En effet, après le départ de Clodius, il fit venir auprès de lui le roi de Pont. Lucullus résolut alors de porter la guerre en Arménie. Il ne prit avec lui que deux légions; puis, voulant surprendre Tigrane par sa célérité,

CDVII.

Quam maxumis itineribus per regnum Ariobarzani contendit, ad flumen Euphratem; qua in parte Cappadocia ab Armenia disjungitur. Et, quamvis ad id naves codicariae occulte per hiemem fabricatae aderant,

CDVII.

Il traversa avec le plus de rapidité possible le royaume d'Ariobarzane pour gagner l'Euphrate, à l'endroit où ce fleuve sépare l'Arménie de la Cappadoce. Et, quoique à cet effet il eût, pendant l'hiver, fait fabriquer secrètement plusieurs pontons,

la fonte des neiges avait tellement enflé les eaux du fleuve, que le passage était impossible; mais, le soir même, les eaux commencèrent à baisser, et Lucullus put, dès le lendemain, arriver à l'autre rive; l'on ne manqua pas d'attribuer à la protection des dieux cet effet naturel. Après avoir traversé la Sophène et franchi le mont Taurus, il entra dans la Gordyène, sans rien exiger des Barbares, que des contributions en argent. Ceux-ci, redoutant également les Arméniens et les Romains, s'abstinrent de prendre parti dans cette guerre; les tribus de la Gordyène furent, dit-on,

CDVIII.

Solas festinare

CDVIII.

Les seules à s'empreser

d'entrer dans l'alliance du proconsul, et de lui fournir ouvertement tous les secours. Enfin Lucullus franchit le Tigre non loin de sa source, et se trouva sur les frontières de l'Arménie. Il avait ainsi passé les deux plus grands fleuves de l'Orient. Après avoir consulté les auteurs, j'ai trouvé que

CDIX.

Tigris et Euphratem uno fonte manare in Armenia, qui per diversa eunt longius dividantur, spatio medio relicto multorum millium; quae tamen terra, quae ab ipsis ambitur, Mesopotamia dicitur.

CDIX.

Le Tigre et l'Euphrate sortent d'une même source en Arménie; plus loin ils se séparent et prennent une direction différente, en laissant entre eux un intervalle d'un grand nombre de milles: le territoire qu'ils environnent ainsi de leur cours s'appelle Mésopotamie.

Tigrane n'était rien moins qu'instruit de l'approche des Romains; et, lorsqu'un premier courrier vint lui en donner avis, ce roi,

CDX.

Insolens vera accipiundi,

CDX.

Dont l'oreille était peu faite à la vérité,

lui fit trancher la tête comme à un imposteur. Il fallut bien enfin se rendre à l'évidence: un premier avantage, remporte

par les Romains, détermina le roi à évacuer Tigranocerte, sa capitale, et à concentrer ses forces sur le mont Taurus. Dans sa marche, il fut mis en fuite par Murena, tandis que Sextilius battait un corps d'Arabes auxiliaires. Encouragé par les succès de ses lieutenants, Lucullus vint mettre le siège devant Tigranocerte. Mithridate conseillait à son gendre d'éviter une bataille; mais Tigrane ne se vit pas plutôt à la tête d'une armée de plus de deux cent mille hommes, qu'il s'empressa d'accepter le combat que lui offrait Lucullus qui avait besoin de brusquer la victoire. Rien n'était, en apparence, plus imposant que les innombrables bataillons des Arméniens : la nouveauté des armures, l'éclat des cuirasses et des casques dorés, la diversité des couleurs,

CDXI.

Et l'appareil même de la chose,

CDXI.

Atque ipse cultus rei.

tout était capable d'étonner les Romains.

CDXII.

Marchaient en première ligne les cavaliers, cuirassés des pieds à la tête, présentant l'aspect de statues de fer.

CDXIII.

Leurs chevaux étaient pareillement couverts de lames de fer cousues sur de la toile, et disposées comme des plumes d'oiseaux.

CDXII.

Qui prætergredebantur equites caphracti, ferrea omni specie.

CDXIII.

Equis paria operimenta erant, quæ lintea ferreis laminis in modum plumæ adnexerant.

Lucullus sentit tout l'avantage qu'il y aurait pour lui d'attaquer, avec des troupes légères, des hommes si pesamment armés. Sa cavalerie devait engager l'action, puis se retirer, et forcer ainsi la cavalerie ennemie à perdre ses rangs dans la poursuite.

A cet effet,

CDXIV.

Il avait disposé en seconde ligne ses cohortes légères.

CDXIV.

In secunda festinas cohortes composuerat.

Mais de si habiles dispositions étaient-elles nécessaires contre une armée qui se débanda sans combattre, et qui livra au consul la plus facile victoire? Tigrane s'enfuit du champ de bataille, en perdant son diadème. Tigranocerte tomba bientôt après au pouvoir du vainqueur. Cependant Taxile, que Mithridate avait envoyé auprès de Tigrane,

CDXV.

Fecit ut nunciis confestum lugubribus,

CDXV.

Se hâta de lui faire savoir, par des courriers en deuil,

la triste nouvelle de ce désastre. Le roi de Pont alla joindre Tigrane; tous deux se retirèrent sur le mont Taurus, puis allèrent ensemble couvrir Artaxate, ancienne capitale de l'Arménie. Lucullus rentra dans la Gordyène, s'empara de Sytalca, ville limitrophe du pays des Parthes, et, pour prouver aux Gordyéniens combien il était sensible à leur dévouement pour Rome, il fit célébrer magnifiquement les obsèques de Zarbius, leur roi, que Tigrane avait fait périr comme ami des Romains.

CDXVI.

Apud Gorduennos amomum et alii leves odores gignuntur.

CDXVI.

Chez les Gordyéniens, l'amomum et d'autres parfums délicieux viennent naturellement.

Lucullus voulut qu'on les prodiguât pour la construction du bûcher. Lui-même, à la tête des officiers de l'armée romaine, il fit des libations funéraires. Après quoi il repassa dans la Sophène, où il reçut la soumission des Syriens, des Arabes et de plusieurs autres peuples voisins.

En Thrace, M. Varron Lucullus dompta le premier les Besses, après une victoire sanglante remportée sur le mont Hémus; il prit Uscudama et Eumolpiade, leurs villes. De là, il alla combattre, à l'Orient, les Odrysses.

CDXVII.

Tom etiam Lucullus Mysios superavit,

CDXVII.

Alors Lucullus soumit aussi les Mysiens,

peuple qui habitait le long du Danube, et termina ses courses glorieuses à Périnthe, après avoir réduit une partie de la Thrace en province romaine.

En Arménie, Lucullus et Mithridate employèrent l'hiver à solliciter, chacun de son côté, l'alliance des Parthes. Arsace flottait entre les deux partis, et s'était rapproché du théâtre de la guerre, en se transportant

CDXVIII.

Camisos,

CDXVIII.

A Camisos,

ville de la Parthiène, située non loin des portes Caspiennes. Arsace, flatté des avances de Lucullus, penchait pour l'alliance des Romains, lorsqu'il reçut de Mithridate la lettre suivante :

CDXIX.

LETTRE DU ROI MITHRIDATE AU ROI ARSACE.

Le roi Mithridate au roi Arsace, salut.

Toute puissance qui, dans une situation prospère, est sollicitée de prendre part à une guerre doit considérer d'abord s'il lui est possible de conserver la paix; ensuite, si la guerre qu'on lui propose est légitime, sûre, glorieuse ou déshonorante. Si vous pouviez jouir d'une paix éternelle; si vous n'aviez des ennemis aussi acharnés que faciles à vaincre; si une gloire éclatante, après avoir accablé les Romains, ne devait être votre partage, je n'oserais réclamer votre alliance, et bien en vain je me flatterais d'unir ma mauvaise fortune à votre prospérité. Cependant les motifs mêmes qui sembleraient devoir vous arrêter, le ressentiment que vous a inspiré contre Tigrane une guerre récente, et jusqu'aux revers que j'ai éprouvés, ces motifs, si vous voulez bien apprécier les choses, sont précisément ce qui doit vous empêcher d'hésiter. En effet, Tigrane, qui a des torts à votre égard, acceptera votre alliance telle que vous la lui prescrivez; et moi, la fortune qui m'a fait essayer tant de pertes m'a donné cette expérience qui ajoute du poids aux conseils; et, chose si désirable à ceux qui prospèrent, bien que très-peu puissant, je vous offre l'exemple de mieux aviser à vos intérêts. Car, pour les Romains, contre toutes les nations, contre tous les peuples, contre tous les rois, l'unique, l'éternel motif de faire la guerre, est un désir immodéré de la domination et des richesses; voilà pourquoi ils ont, pour la première fois, pris les armes contre Philippe, roi de Macédoine. Pendant qu'ils étaient pressés par les Carthaginois, on les vit, sous les dehors de l'amitié, faire à Antiochus, venant au secours de Philippe, des concessions en Asie, qui le détachèrent frauduleusement de son allié.

Plus tard, Philippe une fois asservi,

CDXIX.

EPISTOLA REGIS MITHRIDATIS SCRIPTA AD REGEM ARSACEM.

Rex Mithridates regi Arsaci S.

Omnes, qui secundis rebus suis ad belli societatem orantur, considerare debent, liceatne tum pacem agere deinde quod queritur, satins pium, tutum, gloriosum, an indecorum sit. Tibi perpetua pace frui liceret, nisi hostes opportuni et scelestissimi. Egregia fama, si Romanos opprimeris, futura est; neque petere audeam societatem, et frustra mala mea cum tuis bonis misceri sperem. Atqui ea, quæ te morari posse videntur, ira in Tigranem recentis belli, et meæ res parum prosperæ, si vera æstimare voles, maxime hortabuntur. Ille enim obnoxius, qualem tu voles, societatem accipiet; mihi fortuna, multis rebus ereptis, usum dedit bene suadendi; et, quod florentibus optabile est, ego non validissimus præbeo exemplum, quo rectius tua componas. Namque Romanis, cum nationibus, populis, regibus cunctis, una et ea vetus causa bellandi est, cupido profunda imperii et divitiarum. Qua primum cum rege Macedonum Philippo bellum sumsero. Dum a Carthaginiensibus premebantur, amicitiam simulantes, ei subventientem Antiochum concessionem Asiæ per dolum avortere; ac mox, fracto Philippo, Antiochus, omni cis Taurum agro, et decem milibus talentorum spoliatus est. Persen deinde, Philippi filium, post multa et varia certamina, apud Samothracas deos acceptum in fidem, callidi, et repertoires perfidæ, quia pacto vitam dederant, insomniis occidere. Eumenem, cujus amicitiam gloriose ostentant, initio proderere Antiocho, pacis mercedem; post Attalum, custodem agri captivi, sumptibus et contumeliis ex rege miserrimum servorum effecere; simulatoque impio testamento, filium ejus Aristonicum, quia patrium regnum petiverat, hostium more per triumphum duxere. Asia ab ipsis obsessa est; postremo totam Bithyniam, Nicomede

mortuo, diripuerunt, quum filius Nysæ, quam reginam appellaverant, genitus haud dubie esset. Nam quid ego me appellem? Quem disjunctum undique regnis et tetrarchiis ab imperio eorum, quia fama erat divitem, neque servitutum esse, per Nicomedem bello lacessiverunt; sceleris eorum haud ignarum, et ea, quæ accidere, testantur antea, Cretenses, solos omnium liberos ea tempestate, et regem Ptolemæum. Atque ego ultus injurias, Nicomedem Bithynia expuli, Asiamque spoliis regis Antiochi recepi, et Græcia demsi grave servitium. Incepta mea postremis servorum Archelaus, exercitu prodito, impediti; illicque, quos ignavia aut prava calliditas, uti meis laboribus tuti essent, armis abstulit, acerbissimas pœnas solvunt: Ptolemæus pretio diem belli prolatans; Cretenses impugnatî semel jam, neque finem nisi exidio habituri. Equidem quom mihi ob ipsorum interna mala, dilata prælia magis, quam pacem datam intelligerem, abnuente Tigraane, qui mea dicta sero probat, te remoto procul, omnibus aliis obnoxiiis, rursus tamen bellum cepi, Mareumque Cotam romanum duceam apud Chalcedona terra fudi, mari exui classe pulcheruma. Apud Cyzicum magno cum exercitu, in obsidio moranti frumentum defuit, nullo circum adnitente; simul hiems mari prohibebat. Ita, sine vi hostium regredi coactus in patrium regnum, naufragiis apud Parium et Heracleam militum optumum cum clavisibus amisi. Restituto deinde apud Cabira exercitu, et variis inter me atque Lucullum præliis, inopia rursus ambos incessit. Illi suberat regnum Ariobarzanis bello intactum; ego, vastatis circum omnibus locis, in Armeniam concessi; sequitque Romani non me, sed morem suum omnia regna subvertendi, quia multitudinem artis locis pugna prohibuere, imprudentiam Tigranis pro victoria ostentant. Nunc, queso, considera, nobis oppressis, utrum firmiorem te ad resistendum, an finem belli futurum putes? Scio equidem tibi magnas opes virorum, armorum, et auri esse; et

Antiochus fut dépoillé de toutes ses possessions en deçà du mont Taurus, et de dix mille talents. Ensuite Persée, fils de Philippe, après de nombreux combats et des succès balancés, s'est abandonné à leur foi à la face des dieux de Samothrace; mais, toujours habiles à inventer des perfidies, comme par le traité ils lui ont accordé la vie, c'est d'insomnie qu'ils le font mourir. Cet Eumène dont ils vantent fastueusement l'amitié, ils l'avaient d'abord livré à Antiochus pour prix de la paix. Bientôt Attale, gardien d'un royaume qui lui appartient, est, à force d'exactions et d'outrages, réduit de la condition de roi à celle du plus misérable des esclaves. Ils supposent ensuite un testament impie; et, parce que son fils Aristonicus revendique le trône paternel, ils le traînent en triomphe comme un ennemi. Ils tiennent l'Asie assiégée; enfin, toute la Bithynie est, après la mort de Nicomède, envahie par eux, quoique l'existence d'un fils de Nysa, à qui ils avaient donné le titre de reine, fût incontestable. Faut-il aussi que je me cite? J'étais de tous côtés, par des royaumes, par des tetrarchies, séparé de leur empire; mais, sur le bruit de mes richesses et de mon refus d'être leur esclave, ils suscitent contre moi les continuelles attaques de Nicomède, qui cependant connaissait leurs desseins criminels, et qui avait déjà déclaré, ce que l'événement a justifié, que les Crétois étaient avec le roi Ptolémée seuls libres alors dans le monde. Mais je vengeai mon injure; je chassai Nicomède de la Bithynie; je repris l'Asie, dépouillée arrachée au roi Antiochus, et je délivrai la Grèce d'un dur esclavage. Ce que j'avais si bien commencé, le plus vil des esclaves, Archélaüs, en livrant mon armée, l'a détruit; et ceux qui, par lâcheté ou par une aveugle politique, refusèrent de seconder mes efforts pour les protéger en sont bien cruellement punis. Ptolémée éloigna à prix d'argent la guerre d'un jour à l'autre. Quant aux Crétois, déjà une fois vaincus, la lutte ne finira que par leur ruine.

Pour ce qui est de moi, je prévis bien que, grâce aux divisions intestines des Romains, c'était plutôt une trêve qu'une paix véritable qui m'était accordée. Malgré donc les refus de Tigrane, qui aujourd'hui, mais trop tard, reconnaît la justesse de mes prédictions; malgré toute la distance qui sépare vos états des miens, et la position dépendante de toutes les autres puissances, je commençai la guerre; je battis sur terre, auprès de Chalcédoine, le général romain Marcus Cotta, et sur mer je lui détruisis une très-belle flotte. Devant Cyzique, que je tins assiégé avec une armée nombreuse, les vivres me manquèrent, car je ne recevais des contrées voisines aucun secours, et l'hiver me fermait la mer. Ainsi, sans aucun engagement avec l'ennemi, forcé de rentrer dans le royaume de mes pères, des naufrages auprès de Paros et d'Héraclée me firent perdre, avec ma flotte, l'élite de mes soldats. Je remis ensuite une armée sur pied à Cabire; et, après une suite de combats plus ou moins heureux contre Lucullus, la famine vint encore nous assaillir tous les deux. Mais Lucullus trouvait des ressources dans le royaume d'Ariobarzane, où la guerre n'avait pas pénétré; autour de moi, au contraire, tout était dévasté: je me retirai donc en Arménie; les Romains y vinrent sur mes pas, bien moins pour me poursuivre que pour céder à leur habitude de renverser tous les royaumes. Pour avoir, en la resserrant dans d'étroits défilés, réduit une multitude dans l'inaction, ils vantent comme une victoire l'imprudence de Tigrane. Maintenant, je vous prie, considérez si, après ma défaite, vous aurez plus de force pour résister ou si la guerre finira. Vous avez, il est vrai, bien des ressources en hommes, en armes, en argent; je le sais, et c'est là ce qui fait désirer, à moi votre alliance, aux Romains votre dépouille. Au reste voici le parti à prendre: le royaume de Tigrane est encore intact; mes soldats savent la guerre; loin de chez vous, sans grands efforts, avec nos

ea re a nobis ad societatem, ab illis ad prædam peteris. Ceterum consilium est, Tigranis regno integro, meis militibus belli prudentibus, procul ab domo, parvo labore per nostra corpora bellum conficere: quo neque vincere neque vinci sine periculo tuo possumus. An ignoras Romanos, postquam ad Occidentem pergentibus finem Oceanus fecit, arma huc convertisse? neque quicquam a principio nisi raptum habere, domum, conjuges, agros, imperium? convenas, olim sine patria, parentibus, poste conditos orbis terrarum: quibus non humana ulla, neque divina obstant, quin socios, amicos, procul, juxta sitos, inopes potentesque trahant, exsindant; omniaque non serva et maxime regna, hostilia ducant. Namque pauci libertatem, pars magna justos dominos volunt: nos suspecti sumus æmuli, et in tempore vindices adfuturi. Tu vero, cui Seleucia maxuma urbium, regnumque Persidis inclutis divitiis est, quid ab illis, nisi dolum in presens, et postea bellum expectas? Romani arma in omnis habent, aceruma in eos, quibus victis spolia maxuma sunt; audendo et fallendo, et bella ex bellis serendo, magni facti. Per hunc morem exstinguunt omnia, aut occident: quod haud difficile est, si tu Mesopotamia, nos Armenia circumgredimur exercitum sine frumento, sine auxiliis, fortuna aut nostris viitiis adhuc incolumis. Teque illa fama sequetur, auxilio profectum magnis regibus, latrones gentium oppressisse. Quod uti facias moneo, hortorque, neu malis pernicie nostra tuam prolatare, quam societate victor fieri.

corps et nos bras, je saurai terminer la guerre; mais vous devez songer que je ne puis, sans danger pour vous, être vainqueur ou vaincu. Ignorez-vous que les Romains portent ici leurs armes, parce que l'Océan les a arrêtés du côté de l'Occident? que, depuis leur origine, ils n'ont acquis maisons, épouses, territoire, puissance; que par le brigandage? qu'autrefois, vil ramas de vagabonds sans patrie, sans famille, ils ne se sont rassemblés que pour être le fléau de l'univers? qu'il n'est aucune loi humaine ou divine qui les empêche d'asservir, de sacrifier alliés, amis, nations voisines ou lointaines, faibles ou puissantes, et de regarder tout ce qui ne leur obéit pas, les rois surtout, comme ennemis? En effet, si quelques peuples désirent la liberté, la plupart veulent des maîtres légitimes. Les Romains craignent donc en moi un rival qui pourra les punir un jour. Et vous, maître de Séleucie, la première des villes du monde; vous, souverain du noble et riche empire des Perses, que pouvez-vous attendre d'eux, que perdiez aujourd'hui, et guerre ouverte demain? Les Romains, toujours armés contre tous, s'acharnent avec le plus de fureur sur ceux dont la dépouille sera la plus riche. C'est sur l'audace et la perfidie, sur la guerre née de la guerre, qu'ils ont fondé leur grandeur. Avec cette politique, ils anéantiront tout, ou périront eux-mêmes. Mais il ne sera pas difficile de les accabler, si vous par la Mésopotamie, et moi par l'Arménie, nous enveloppons leur armée, qui ne peut espérer ni vivres ni secours: jusqu'ici la fortune ou nos fautes ont seules fait son salut. Et vous, vous recueillerez la gloire d'avoir secouru deux puissants monarques, et fait justice des spoliateurs des nations. N'hésitez donc pas, je vous le conseille, je vous y exhorte, à moins que vous ne préférerez votre perte, qui n'est différée que par la nôtre, à la victoire que doit nous assurer votre alliance.

Lucullus, informé que le roi des Parthes négociait avec ses

ennemis, voulut porter chez lui la guerre ; mais ses troupes s'y refusèrent obstinément, et il se borna à poursuivre le roi d'Arménie.

CDXX.
L'on était en plein été,

CDXX.
Adulta erat aestas,

lorsque commença la seconde campagne contre Tigrane. Les deux rois, fidèles à la vieille tactique de l'Orient, où,

CDXXI.
Dès la plus haute antiquité, on s'est servi de chars armés de faux,

CDXXI.
Curribus falcatis usque usi sunt majores,

avaient fait fabriquer un grand nombre de ces machines, moins redoutables d'effet que d'apparence. Lucullus, après avoir ravagé l'Arménie, se présenta devant Artaxate. Les trois rois ligés vinrent, pour dégager cette place, avec leurs forces respectives. C'était un spectacle que de les voir,

CDXXII.
Remarquables par la beauté de leurs coursiers et de leur armure,

CDXXII.
Equo atque armis insignibus,

précéder, sur un char élevé, la nombreuse et brillante élite qui leur servait de garde. Lucullus, frappé de ce spectacle, changea quelque chose à son ordre de bataille.

CDXXIII.
Il tira aussitôt de sa réserve des troupes pour renforcer le premier rang et le front de son armée.

CDXXIII.
Ille festinat subsidiis principis au- gere, et densare frontem.

L'action une fois engagée,

CDXXIV.
On combattit à des reprises diffé- rentes,

CDXXIV.
Per vicissitudinem pugnabatur,

CDXXV.
Les escadrons, selon la manœuvre ordinaire d'un combat de cavalerie, chargeant tour à tour, puis se repliant, et, par ce mouvement rétro- grade, se donnant un champ plus facile pour revenir à la charge.

CDXXV.
More equestris prælii sumptis ter- gis atque redditis, et regressi ad fa- ciliores ictus loco cedebant.

Lucullus crut d'abord que la victoire allait lui être disputée; mais la cavalerie légère des ennemis prit bientôt la fuite, et sa grosse cavalerie, commandée par Tigrane en personne, ne tint pas longtemps. Les trois rois prirent la fuite, et ce fut Mithri-

date qui donna l'exemple. Cette victoire eût amené, sans doute, la conquête de l'Arménie, sans la mauvaise volonté des légions fimbriantes, qui refusèrent de faire le siège d'Artaxate. Rien ne put vaincre leur indocilité, et Lucullus fut contraint de renon- cer à une entreprise dont le succès

CDXXVI.
Hostes oppressi aut delapsi forent.

CDXXVI.
Aurait ou taillé en pièces ou mis en déroute les ennemis.

Les deux rois, ayant rallié leurs forces, occupèrent les hau- teurs et harcelèrent l'armée romaine. Ici se placent quelques opérations qui n'eurent rien de décisif. A la fin,

CDXXVII.
Præceps aestas

CDXXVII.
La saison avancée

força les deux rois à abandonner leurs positions. Lucullus vou- lut s'attacher à la poursuite de Tigrane, qui gagnait l'Arménie intérieure. Le froid devint si vif et la gelée si forte, qu'à peine trouvait-on de quoi faire boire les chevaux. Dans leur mécon- tentement, les soldats romains refusèrent d'aller plus loin. Lu- cullus se vit donc obligé de renoncer à la poursuite de Tigrane, comme il avait été contraint de renoncer au siège d'Artaxate : juste récompense du peu de soin que ce général prenait de se faire aimer du soldat.

Après la journée de Dia, le sénat crétois songea bientôt aux conséquences d'une victoire remportée sur un peuple aussi re- doutable que les Romains. Et d'abord il ordonna que, pour ne pas paraître faire trophées des dépouilles prises dans le combat, elles seraient déposées dans le temple de Jupiter Idéen, temple vénérable par son antiquité : car

CDXXVIII.
Primos Cretenses constat invenisse religionem.

CDXXVIII.
Il est certain que les Crétois sont les premiers inventeurs du culte reli- gieux.

En effet, tout porte à croire

CDXXIX.
Curetes, quia principes intelligendi divina fuerunt, vetustatem uti cetera in majus componentem, atores Jovis celebravisse.

CDXXIX.
Que, comme les Curètes ont les pre- miers introduit la science des choses sacrées, l'antiquité, accoutumée à tout exagérer, les a célébrés comme les pères nourriciers de Jupiter.

Trente députés crétois furent donc envoyés à Rome pour faire

amende honorable de la victoire sur Marc Antoine : ils furent reçus avec dédain. Alors les Crétois, excités par Lasthène, prennent la résolution de résister à l'oppression. Le sénat déclare donc la guerre aux Crétois, et l'on en charge le consul Metellus.

CDXXX,
Or, dès que le retour de la belle saison eut rendu la mer praticable aux flottes.

CDXXX.
Sed ubi tempore anni mare classibus patefactum est,

il mit à la voile, délivra, chemin faisant, le port de Syracuse, assiégé par Pyrganion, pirate sicilien, puis débarqua en Crète, au port de Cydonie. Une première victoire sur Lasthène, dans la plaine cydoniate, le rendit maître de la campagne. Après avoir pris Cydonie, Metellus marcha sur Gnosse, qu'à son approche Lasthène évacua, après avoir brûlé cette ville. Enfin la conquête de toute la partie septentrionale de l'île signala la première année du commandement de Metellus.

FRAGMENTS DU CINQUIÈME LIVRE.

Pendant que Metellus achevait la conquête de l'île de Crète, le tribun Gabinus proposa de donner à Pompée le proconsulat de toutes les mers de la domination romaine, et la conduite de la guerre contre les pirates. Pompée, bien que

CDXXXI.
Désirant cette loi avec ardeur,

CDXXXI.
Cupientissimum legis,

crut devoir se parer d'une feinte modestie; mais, comme on connaissait à quel point il était

CDXXXII.
Immodéré dans ses désirs,

CDXXXII.
Immodicus animi,

personne ne fut dupe de ce manège. Le jour que la loi fut portée au peuple, Catulus s'efforça de la combattre. Loin d'attaquer le caractère de Pompée, il fit son éloge le plus complet. Remontant, au contraire, aux premiers exploits de ce général, lequel, à peine sorti de l'adolescence, s'était élevé à la hauteur des plus illustres capitaines, il ajouta

CDXXXIII.
« Quibus de caussis Sullam in victoria dictatorem, uni sibi equo descendere, adsurgere de sella, caput aperire solitum.

CDXXXIII.
« Que, en considération de ces exploits, on avait vu Sylla, dictateur de Rome vaincue, descendre de cheval, se lever de son siège, se découvrir, pour le seul Pompée.

« Tant de gloire doit lui suffire, ajoutait Catulus; car

CDXXXIV.
« Sæpe celebritatem nominis intellego timentem,

CDXXXIV.
« Je vois bien des gens craindre l'éclat d'un nom fameux,

« non que de sa part il y ait aucun péril à redouter, mais il faut craindre l'enthousiasme irréfléchi de ses partisans, que nous voyons

CDXXXV.
« Diu noctuque laborare, festinare,

CDXXXV.
« Jour et nuit travailler, se fatiguer,

« pour capter, en faveur de Pompée, le suffrage des tribuns :

CDXXXVI.
« Video ingentia dona quasitum ire properantem

CDXXXVI.
« Je vois, empressé d'arracher d'immenses concessions

« au peuple, le tribun Gabinus, qui ne songe qu'à rétablir sa fortune personnelle à la faveur de l'élévation de Pompée. Enfin, Romains, ce grand général a bien assez payé sa dette à la patrie; craignez d'exposer, dans toutes les guerres, une tête si précieuse

CDXXXVII.
« Nam, si Pompeio quid humani evenisset,

CDXXXVII.
« Car, s'il arrivait à Pompée quelque événement dans l'ordre des choses humaines,

« si vous veniez à le perdre, qui mettriez-vous à sa place? — Vous, Catulus! » s'écria le peuple tout d'une voix. A ces mots si flatteurs, Catulus ne put que se taire et se retirer. Après lui, Hortensius parla dans le même sens, mais avec aussi peu de succès. Deux tribuns, Tremellius et Roscius, voulurent s'opposer à la loi de Gabinus; mais le peuple les réduisit au silence par des cris, des menaces, et toutes les manifestations tumultueuses que

CDXXXVIII.
Vulgus amat fieri.

CDXXXVIII.
Le vulgaire se plaît à employer.

La loi passa, et l'on sait que Pompée, revêtu du proconsulat

des mers, justifia la loi Gabinia par le succès avec lequel, en soixante-dix jours, il détruisit les pirates sur toutes les mers de la domination romaine.

Ici se place la tentative du tribun Cornelius pour ôter au sénat le privilège d'exempter de la loi commune tout magistrat investi d'un pouvoir extraordinaire. Cette proposition émut profondément le sénat. Le consul Pison suscita contre Cornelius le tribun Globulus, homme modéré, et par conséquent ennemi des innovations. Les chefs du sénat s'attachaient alors à opposer tribuns à tribuns pour arrêter, au profit de l'aristocratie, le nouvel essor de la puissance tribunitienne. En s'ouvrant à Globulus, Pison se garda bien de lui laisser entrevoir le fond de sa pensée ;

CDXXXIX.

Car de tels projets, faits pour bouleverser la république, n'auraient pas mis de son côté celui qu'il consultait.

CDXXXIX.

Nam talia incepta non consultorem vertissent, rerum pestem factura.

Grâce à la division mise ainsi entre les tribuns, l'affaire se termina à l'avantage du sénat, et Cornelius, accusé du crime de lèse-majesté, ne dut son salut qu'à l'éloquence de Cicéron.

Au retour du printemps, Lucullus mit le siège devant Nisibe, forteresse importante qui était la clef de la Mésopotamie. Quoiqu'elle fût d'un abord difficile

CDXL.

Par sa situation élevée, on l'avait fortifiée de tous côtés d'une triple enceinte de murailles garnies de hautes tours.

CDXL.

Atque edita, undique tribus tamen cum muris, et magnis turribus...

Nisibe arrêta les Romains sous ses murs pendant toute la campagne ; mais enfin, elle ne put tenir contre une attaque imprévue et nocturne de Lucullus, et cette place devint désormais le boulevard de la domination romaine du côté de la Mésopotamie.

Mithridate, rentré dans le Pont après la bataille d'Arsanias, remporta en personne deux avantages successifs sur Fabius, lieutenant de Lucullus. Dans la dernière de ces deux actions, le roi fut atteint de deux pierres, dont l'une le blessa au genou par l'autre

CDXLI.

Luxo pede,

CDXLI.

Ayant le pied démis,

il n'en continua pas moins de combattre, et donna le temps à ses soldats de le retirer de la mêlée. On ne saurait exprimer l'enthousiasme avec lequel Mithridate fut reçu dans son royaume :

CDXLII.

Adeo illis ingenta est sanctitas nominis regii!

CDXLII.

Tant est inné chez ces peuples le respect superstitieux pour le nom de roi!

Mithridate trouva d'autant plus facilement moyen de reconquérir ses États sur les Romains, que, négligeant les affaires de la république, les uns ne songeaient qu'à jouir des douceurs d'une fortune acquise par le pillage,

CDXLIII.

Ceteri negotia sequebantur familiaria legatorum, aut tribunorum; et pars sua comœatibus mercatis.

CDXLIII.

Le reste s'occupait exclusivement, soit des affaires personnelles de leurs commandants et de leurs tribuns, soit du trafic de leurs vivres.

Une grande victoire, remportée l'année suivante sur Triarius, près de Gadasa, met le roi Mithridate à même d'expulser entièrement les Romains de son royaume.

En Mésopotamie, l'armée de Lucullus achevait de se démoraliser au milieu d'une nation corrompue au delà de toute expression ; car,

CDXLIV.

Mesopotamem homines effrenatæ libidinis sunt in utroque sexu.

CDXLIV.

En Mésopotamie, les hommes sont d'un libertinage excessif avec les deux sexes.

Les soldats ne veulent plus désormais faire aucun service, et Clodius ne cesse de les provoquer contre leur général ; conduite indigne, car ce jeune homme était comblé de ses bienfaits,

CDXLV.

Et uxori ejus frater erat.

CDXLV.

Et il était le frère de son épouse.

En l'absence de Lucullus, il eut l'audace de les convoquer pour déclamer contre le général. Lucullus, à son retour, le fit venir à la tête des troupes,

CDXLVI.

Ubi eum tota concione ab exercitu cogit discedere, dicit se ejus opera non usurum, eumque ab armis dimittit.

CDXLVI.

Où, en présence de tous les corps assemblés, il le força de quitter l'armée, lui disant qu'il avait cessé d'être employé, et qu'il eût à déposer ses armes.

Clodius se retira en Pisidie auprès de Q. Marcius Rex, son autre beau-frère. Son éloignement ne guérit pas le mal : dès que les soldats apprirent qu'Acilius Glabron venait de débarquer en Asie, avec la mission de remplacer Lucullus, ce fut chez eux une joie universelle.

CDXLVII.

Les légions Valériennes, assurées qu'en vertu de la loi Gabinia la Bithynie et le Pont étaient donnés au consul, soutiennent qu'elles ont leur congé.

CDXLVII.

Legiones Valerianæ comperto, lege Gabinia Bithyniam et Pontum consuli datum, esse missos.

Alors, se prétendant dégagés de tout serment envers Lucullus, elles lèvent leurs aigles et sortent des rangs. Il fallut l'intercession du reste de l'armée pour arrêter cette désertion. Lucullus se dirige vers le Pont ; mais, après avoir perdu un temps précieux devant Talaure, apprenant que Tigraue ravage impunément la Cappadoce, il se met à sa poursuite : en route, les légions fimbriantes désertèrent tout de bon.

CDXLVIII.

Alors Lucullus, apprenant que le proconsul Q. Marcius Rex traversait la Lycœnie avec trois légions pour se rendre en Cilicie,

CDXLVIII.

At Lucullus, audito Q. Marcium Regem pro consule per Lycœniam cum tribus legionibus in Ciliciam tendere,

eut que la fortune lui amenait exprès ce général, qui était aussi son beau-frère, pour le tirer d'un embarras si fâcheux. Il lui demanda de lui prêter ses légions ; mais Marcius refusa. Lucullus n'eut alors d'autre ressource que de se fortifier dans un poste avantageux, en attendant l'arrivée de Glabron, auquel il devait remettre le commandement. Ce fut alors que le tribun Manilius proposa d'ajouter aux attributions confiées par la loi Gabinia à Pompée le commandement de tout l'Orient, et de la guerre contre les deux rois. Ce projet fut combattu par Catulus et par Hortensius. Dans cette occasion,

CDXLIX.

Cicéron donna carrière à son éloquence hargneuse, comme disait Appius,

CDXLIX.

Cicero caninam facundiam, ut Appius inquit, exercuit,

et appuya de toutes ses forces la proposition qui fut adoptée. Pompée eut ainsi la facile mission de recommencer, sur des ennemis accablés, ces victoires que Lucullus avait, à si grand-peine, remportées, mais dont il avait eu le malheur de laisser perdre les fruits.

FRAGMENTS QUI N'ONT PU ENTRER DANS LES CINQ LIVRES.

LIVRE PREMIER

CDL.

Res populi romani, M. Lepido, Q. Catulo coss., ac deinde militiæ et domi gestas composui.

CDL.

J'ai retracé les événements civils et militaires arrivés dans la république romaine depuis le consulat de Lépidus et de Catulus.

CDLI.

Nam a primordio urbis ad bellum Persi macedonicum.

CDLI.

Car, depuis le commencement de Rome jusqu'à la guerre de Macédoine contre Persée.

CDLII.

Receus scripsi.

CDLII.

J'ai dernièrement écrit.

(Ces deux fragments auraient pu être placés dans les *Prolegomènes* du livre I^{er} des *Fragments*.)

CDLIII.

Nec juvenis libidines refrenavit ab inopia, nec ab ætate senex ; verum leges connubiales et sumptuarias tulit civibus, quum ipse amoribus et adultæris indulgeret.

CDLIII.

Jeune, il ne fut jamais refréné dans ses passions par la pauvreté ; vieux, par les glaces de l'âge. Des lois sur les mariages et sur les dépenses furent données par lui à ses concitoyens, tandis qu'il ne faisait que vaquer aux amours et aux adultères.

(Ce fragment, qui n'est pas réellement de Salluste, mais la traduction latine d'un passage de Plutarque (*comparaison de Sylla et de Lysandre*), évidemment copié dans Salluste, que cite même ce biographe, aurait dû être placé dans le livre I^{er}, entre les fragments xxiii et xxiv, ainsi qu'on peut l'inférer de la suite du passage de Plutarque précité.)

LIVRE II.

CDLIV.

Et Pœni ferunt adversus A. N. C. M.

CDLIV.

(Inexplicable.)

Cependant de Brosses explique ainsi ces lettres A. N. C. M. : *Africam nancisci contra meridiem*, et, l'appliquant aux îles Fortunées, il traduit : « En effet, les Carthaginois racontent qu'à l'opposite de la côte d'Afrique on trouve, en tirant au midi, ces îles, » etc. Nous n'avons pu prendre cette version attendu qu'elle était contrariée par l'ordre des livres.

LIVRES INCERTAINS.

CDLV.

(Inexplicable.)

CDLV.

... ne inrumiendi po... sublicibus
cavata.... sent.

De Brosses trouve une explication à ce passage, qu'il applique à la reconstruction du pont Sublicien par le questeur Marcus Émilius, l'an de Rome 696. (Voyez tome I^{er}, page 396 de son ouvrage.)

(Ces trois fragments, cités par Sénèque, ne sont pas de Salluste, mais d'Arruntius.)

(Fragment de Sisenna.)

CDLVI.

(Ce mot aurait dû être détaché, comme fragment, dans le livre I^{er}, où il se trouve placé dans le cours de la narration.)

(Allusion à un passage de Salluste sur Calpurnius Bestia, dans la *Guerre de Jugurtha*; ce passage s'est glissé, on ne sait pourquoi, dans les diverses éditions des Fragments.)

Hiero rex Syracusanorum bellum
fecit.

Fugam nostris fecere.
Quæ audita Panormitanos dedere
Romanis fecere.

Eos qui hoc malum publicum clandestinis consiliis comparaverunt.

Cosa.

CDLVI.

Sallustianus Calpurnius.

Calpurniani discipuli.

Pour compléter cette réunion des fragments de Salluste, il ne nous reste plus qu'à donner le *fac-simile* des lambeaux d'un manuscrit de sa grande histoire, dont nous avons employé la partie intelligible dans notre travail sur le livre III, numéros cccii a, b, c, d, e, f, g, h.

Fragments quæ in ms. Servio legi auctor est Andreas Schottus, et quæ a Douza primum edita sunt.

mi or Trequii præter s r ciem necessariam haud multo secus quam ferro noceri poterat. At Varinius, dum hæc aguntur a fugitivis, ægra parte militum autumnii gravitate, neque ex postrema fuga, quam severo edicto juberentur, ullis ad signa redeuntibus, et qui reliqui erant per summa flagitia detrectantibus militiam, questorem suum C. Thoranium, ex quo præsente vera facillime noscerent.*** commiserant, et tamen interim quam volentibus numero quæ-

re or.
* ingre, tante setui debacillitur, nefandum in modum perverso vulnere et interituum lacerum corpus semianimum omittentis, alii in tecta jaciebant ignes, multaque ex loco servi, quos ingenium socios dabat, abdita a dominis, aut ipsos

trahebant ex occulto, neque sanctum aut nefandum quicquam fuit iræ barbarorum, et servili ingenio : quæ Spartacus nequiens prohibere, multis precibus quam oraret, celeritate **** nuncios.

Aliquot dies contra morem fiducia augeri nostris cepit, et promi lingua. Qua Varinius contra spectatam rem incaute motus novos incognitosque et aliorum casibus percussos milites, ducit tamen ad castra fugitivorum. Presso gradu silentes jam, neque tam magnifice sumentes prælium, quam postulaverant. Atque illi certamini conscii inter se juxta seditionem erant. Crixo et gentis ejusdem Gallis atque Germanis obviam ire et ultro offerre pugnam cupientibus contra Spartacum.

FRAGMENTS EX MURATORIO DECERPTA.

1 1.

.....
NI IORRERE QVIT PRAETER
S...CIEM BELLO NECESSARIO
HAYD NVLTO SECVS QVAM
FERRO NOCERI POTERAT AT
VARINIVS DVM HAEC AGVN
TVR A FVGITIVIS AEGRA PAR
TE MILITVM AVTVMNI GRA
VITATE NEQVE EX POSTREMA
FVGA CVM SEVERO EDICTO

IVVERENTVR AD SIG
NA DEEVNTIVS ET QVI RELI
QVI ERANT PER SVVMA FLA
GITIA DE TRACTANTIB MILI
TIAM QVAESTOREM SVVM
C. THORANIVM EX QVO PRE
SENTE VERA FACILLIME NOS
CERENT VM MISERANT ET TA
MEN INTERIM QVVM VO
LENTIB NVMERO QVATVOR.

2.

.....
IN S CONVERTERENT
INTVS NVLTA IAM LVGE
DERANS SOLITA A FVL
ONO ACTAE ET IN CASS
NI ICTVS SI ARLDVM
STREPITVS TVMVL
I CON RES VNDIQ
VM MITTIT EQVITIS
VM CIRCVM PRO

VI EXE ORARENT
PRO TIRE VESTI
S CREDENS IO
OTA MENAG
...PAVENS SE....
...M DVPLI.....
...VM A.....
...DA....
.....

* Chacune des colonnes numérotées 1, 2, 3, 4, etc., se suivent dans le manuscrit original, et ne forment qu'une seule colonne. Ainsi, après la ligne pva cvm SEVERO EDICTO, suit celle-ci : IVVERENTVR AD SIG....

Ajoutons que l'original de ces fragments, qui d'abord avait appartenu à la France, était tombé entre les mains de Christine, reine de Suède, et, depuis la mort de cette princesse, décédée à Rome, demeurait ignoré au Vatican. M. Mai, l'ayant découvert, en donna une copie exacte, et en fit graver le *fac-simile* sur trois grandes planches qui ont l'aspect des plus belles calligraphies. Les caractères de ces manuscrits paraissent si anciens, qu'ils doivent appartenir au siècle de l'historien lui-même.

3

.....
 NIS OPERIS COMMVN
 DEINDE FVGITIVI CON
 TIS IAM ALIMENTIS NEP
 DANTIB EX PROPINQ
 TIS INSTAR ET SOLITIA
 LITIAE VIGILIAS STA
 Q ET ALIA MVNIA ES
 SECVNDA VIGILIA
 C'NCTI EGREDIV

LICTO BVGINA
 TRIS ET AD VIGIL
 PROCVL VISEN
 XERANT FVLT
 RECENTI AC
 BRO SIGN
 MIDIN
 RIN
 TV

4

.....
 ALIQVOD DIES CONTRA MO
 REM FIDV CIA AVGERINVS
 TRIS COEPIT ET PROMI LINGV
 QVA VARINIVS CONTRA S
 PECTATAM REM INCAVTAE
 MOTVS NOVOS INCOGNITO
 Q. ET ALIORVM CASIBVS PER
 CVLSOS MILITES DVCIT TAME
 AD CASTRA FVGITIVORVM

PRESSO GRADV SILENTIS IAM
 NEQ. TAM MAGNIFICE SVMÉ
 TIS PROELIUM QVAM POSTV
 LAVERANT ATQ. ILLI CERTA
 MINI CONSILII INTER SE IVS
 TA SEDITIONEM ERANT CRI
 XO ET GENTIS EIVSDEM GAL
 LIS ATQ. GERMANIS OBIAM
 IRE ET VLTRO FERRE PVGNA
 CVPIENTIBVS CONTRA SPARTA

5.

INGRES
 TANT ESE ILLVDEBANT SIM L
 NEFANDVM IN MODVM PER
 VERSO VOLNERE ET INTER
 DVM LACERVVM CORPVS SE
 MIANIMVM OMITTENTES
 ALII IN TECTA IACEBANT IG
 NIS MVLTIQ EX LOCO SER
 VI QVOS INGENIVM SOCI
 OS DABAT ABDITA A DOMI

NIS AVT IPSOS TRABEBANT
 EX OCCULTO NEQVE SANCTV
 AVT NEFANDVM QVICQVÁ
 FVIT IRAE BARBARORVM
 ET SERVILI INGENIO QVAE
 SPARTACVS NEQVIENS PRO
 HIBERE MVLTIS PRECIB QVO
 MORARET CELERITATE PRAE
 VERTERE NVNCTIOS

6.

CON
 TIMILIRVIT.
 CEPS MONET IN.
 AGROS MALISQ PE VRIO
 VE EGREDIANTOR VBI PRIÓ
 QVAM RELIGIO EXERCITV
 ADESSE VARINIVS AVGER
 TUR NVMERO SELECTIS VIR
 ET PROPERE NANCIVS IDO
 NEVM ET CALLIVS DVCIS

ET CENTINIS DEINDE EBVR
 NIS IVGIS OCCVLTIVS AD N
 RIS LVCANAS ATQ INDE PRI
 MA LVCE PERVENIT AD N
 NI FORVM IGNARIS CVL
 RIB AC STATIM FVGITIVI CO
 TRA PRAECEPTVM DVCIS
 RAPERE AD SE VIRVM VÍR
 NES MATR ET ALII C

NOTICES

SUR LES GRAMMAIRIENS ET LES SCOLIASTES

A QUI L'ON DOIT LA CONSERVATION DE LA PLUSPART DES FRAGMENTS
 DE SALLUSTE.

ACRON (Helenius Acro) a vécu à une époque incertaine, mais il est postérieur toutefois à Servius. Il a écrit, sur Horace, des notes dont on n'a encore publié que des extraits; il nous a conservé une partie des scolies de C. Emilius, de Julius Modestus et de Quintus Terentius Scaurus, les plus anciens commentateurs d'Horace.

AGRETIVS ou AGROETIVS, grammairien, qui vivait au cinquième siècle, a composé un traité de *Orthographia, proprietate et differentia sermonis*, pour faire suite au livre de Flavius Caper, autre grammairien, sur le même sujet.

AMPELIUS (Lucius), qui vivait au quatrième siècle de notre ère, a écrit le *Liber memorabilis* en cinquante chapitres, qui offre des notions très-abrégées sur l'astronomie, l'histoire naturelle et surtout l'histoire.

ARUSIANUS MESSUS vivait au sixième siècle après Jésus-Christ. C'est le dernier rhéteur latin dont il nous reste quelque ouvrage.

ASCONIVS PEDIANUS (Quintus) vivait du temps de Claude, et mourut sous Domitien à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il a commenté les *Oraisons* de Cicéron.

ASPER, grammairien souvent cité par Acron, par Nonius, par Sosipater Charisius, et dont il ne nous reste aucun ouvrage.

AVIENUS FESTUS (Rufus), qui vivait au commencement du cinquième siècle, et qui fut proconsul et gouverneur de province, a laissé plusieurs ouvrages scientifiques en vers, entre autres *Carmen de astris*, *Ora maritima*, etc.

CHARISIUS (Flavius Sosipater) vivait, selon les uns, dans le cinquième siècle de notre ère; selon d'autres, dans le sixième. Né en Campanie, il était chrétien et professait la grammaire à Rome. Il composa des *Institutiones grammaticæ*, dans lesquelles il citait avec le plus grand soin les auteurs dont il se servait : cet ouvrage était en cinq livres; mais le premier et le cinquième ne nous sont pas parvenus entiers.

CLEDONIUS vivait au cinquième siècle, sous Théodose le Grand; il était sénateur; il a laissé, sous le titre d'*Ars*, deux commentaires sur les deux parties de Donat.

DIOMÈDE, contemporain de Charisius, a laissé un ouvrage en trois livres, intitulé *de Oratione, partibus orationis, et vario rhetorum genere*.

DONAT (Elius Donatus) enseignait la grammaire à Rome l'an 554. Il a laissé un *Commentaire* sur cinq comédies de Térence, très-riche en fragments de Salluste. On lui doit en outre : 1° *Ars sive editio prima de litteris, syllabisque, pedibus et tonis*; 2° *Ars sive editio secunda de octo partibus orationis*; 3° *de Barbarismo, solæcismo, schematibus, et tropis*.

EUTYCHÈS, disciple de Priscien, professa la grammaire à Constantinople : il est auteur d'un ouvrage *de Discernendis conjugationibus*.

FESTUS (Sextus Pompeius) vivait au troisième siècle de notre ère. On lui doit, sous le titre de *de Verborum significatione*, un abrégé du grand ouvrage de Verrius Flaccus sur les mots de la langue latine.

ISIDORE, évêque de Séville, mort l'an 636 de notre ère, et que l'Église a mis au nombre des saints, a laissé, sous le nom d'*Originum sive etymologiarum liber*, un ouvrage en vingt livres, qui est une véritable encyclopédie de toutes les branches des connaissances humaines que l'on cultivait à cette époque. Il a publié, en outre, plusieurs glossaires que ses éditeurs ont réunis en un seul.

JULIUS (Rufinianus) vécut sous le règne de Constantin, continua l'ou-

vrage d'Aquila Romanus, de *Figuris sententiarum et elocutionis liber*. On a encore de lui un livre intitulé *de Schematis leæeo*.

NONIUS MARCELLUS vécut, selon les uns, à la fin du deuxième siècle de notre ère; car il ne cite aucun écrivain postérieur à cette époque; selon d'autres, il serait contemporain de Constantin. Il a laissé un ouvrage en dix-neuf livres ou chapitres, intitulé *de Compendiosa doctrina*, adressé à son fils : c'est un riche arsenal de citations et de fragments de toute espèce.

PHILARGYRIUS (Junius) a laissé des scolies sur les *Bucoliques* et les *Géorgiques* de Virgile. On ne sait à quelle époque il vécut.

POMPEIUS (Messalinus), grammairien, a laissé, sur l'*Art* de Donat, un *Commentaire* non encore imprimé. L'époque où il a vécu est inconnue.

POMPEIUS FESTUS (Sextus). Voyez FESTUS.

PORPHYRIO (Pomponius) a écrit, ainsi qu'Acron, des notes sur Horace.

PRISCIEN, natif de Césarée, vécut à Constantinople sous le règne de Justinien I^{er}. Il est l'auteur de la grammaire la plus complète que nous ait léguée l'antiquité romaine.

SERVIUS (Marius Servius Maurus Honoratus) vivait au commencement du cinquième siècle, sous Théodose et ses fils. Il a laissé un commentaire de Virgile très-précieux, mais qui ne nous est parvenu que tronqué. Il existe des manuscrits de Servius plus complets que toutes les éditions qu'on a publiées. Ses autres ouvrages sont une *Interprétation de la seconde partie ou édition de Donat*, un traité *de Ratione ultimarum syllabarum*, et une introduction à la métrique, nommée *Ars de pedibus versuum, sive centum metris, ou centimetrum*.

SOLINUS (C. Julius), grammairien d'une époque inconnue, mais qui ne peut pas remonter plus haut que le règne de Vespasien, a écrit un ouvrage en soixante-dix chapitres, intitulé *Polyhistor*, qui forme un recueil de diverses notices la plupart géographiques.

VALERIUS PROBUS. Deux grammairiens de ce nom ont existé : l'un, originaire de Béryte, en Syrie, sous Vespasien et Domitien; l'autre, sous Adrien. Sous ce nom il existe divers petits traités : I. *Grammaticarum institutionum libri II*; — II. *de Interpretandis notis Ro-*

manorum, qui contient : 1° de *Litteris antiquis*; 2° de *Ponderibus*; 3° de *Numeris*.

VEGETIUS RENATUS (Flavius) vivait à la fin du quatrième siècle. Les manuscrits lui donnent le titre de *Comes et de Vir illustris*. Il a donné un *Epitome institutionum rei militaris*, en cinq livres.

VIBIUS SEQUESTER, qui vivait, à ce que l'on croit, au sixième ou au septième siècle, a composé une nomenclature des *fleuves, fontaines, lacs, forêts, marais, monts et peuples dont les poètes font mention*, à l'usage de Virgilianus son fils.

FIN DES NOTICES SUR LES GRAMMAIRIENS.